

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

LE TOURISME COMMUNAUTAIRE POUR SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE AU  
MEXIQUE

MÉMOIRE

PRÉSENTÉ

COMME EXIGENCE PARTIELLE

MAÎTRISE EN SCIENCE POLITIQUE

PAR

CATHERINE LUSSIER

MAI 2025

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL  
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.04-2020). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL  
Faculté de science politique et de droit  
Département de science politique

Le présent mémoire intitulé  
*Le tourisme communautaire pour soutenir le développement communautaire au Mexique*

Présenté par  
**Catherine Lussier**

A été évalué par le jury composé de

**Carole Clavier**  
Direction de recherche

**Caroline Patsias**  
Évaluateur/Évaluatrice

**Julián Durazo-Herrmann**  
Évaluateur/Évaluatrice

## REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier ma directrice Carole Clavier pour sa patience, ses précieux conseils et ses encouragements tout au long de mon parcours. Ton accompagnement durant la rédaction m'a aidée à rester concentrée sur mes objectifs et m'a soutenu dans les moments plus difficiles. Tu n'as jamais douté de ma capacité à réaliser mon projet.

Je souhaite remercier mon conjoint Francisco pour avoir cru en moi et avoir été à mes côtés pendant toutes ces années. Ton support et tes encouragements m'ont permis de continuer jusqu'à la fin malgré mes nombreux doutes. Même si tous mes temps libres étaient occupés à étudier, tu as toujours été présent. Toutes les fois où j'ai voulu abandonner, tu as su trouver les bons mots pour me permettre de continuer.

Je veux remercier aussi mes amis et amies, et mes collègues pour votre compréhension et votre flexibilité durant ma maîtrise.

Je désire remercier spécialement ma mère qui a été présente pendant toutes mes études. Tu m'as appris à me surpasser et à accomplir tout ce que je voulais. Tu as toujours cru en moi.

## **DÉDICACE**

À celles et ceux qui m'ont ouvert les portes de leur maison.

## TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS .....	ii
DÉDICACE .....	iv
TABLE DES MATIÈRES .....	v
LISTE DES FIGURES.....	viii
LISTE DES TABLEAUX .....	ix
LISTE DES ABRÉVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACRONYMES.....	x
RÉSUMÉ .....	xi
ABSTRACT .....	xii
INTRODUCTION LE TOURISME, UNE ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE D'IMPORTANCE .....	1
1.1 Tourisme de masse et alternatif dans le monde.....	1
1.2 Le Mexique, une destination touristique en développement .....	2
CHAPITRE 1 DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE ET TOURISME COMMUNAUTAIRE .....	5
1.1 Le développement communautaire.....	5
1.1.1 Les principes communs du développement communautaire .....	6
1.1.2 Participation citoyenne.....	7
1.1.3 Les acteurs et leurs rôles .....	8
1.1.4 Rapport de pouvoir .....	8
1.2 Tourisme alternatif.....	10
1.2.1 La typologie du tourisme alternatif .....	10
1.2.2 Les principes fondamentaux du tourisme communautaire et de l'écotourisme .....	13
1.2.3 Participation citoyenne et la perception du tourisme.....	15
1.2.4 Les acteurs, leurs rôles et les rapports de pouvoir.....	17
1.3 La participation citoyenne.....	19
1.3.1 Les mécanismes de participation citoyenne.....	19
1.3.2 Les objectifs de la participation citoyenne .....	20
1.3.3 Les facteurs favorisant la participation citoyenne.....	20
1.4 L'interrelation entre les trois concepts.....	21
CHAPITRE 2 CADRE THÉORIQUE.....	22

2.1	Problématique : les mécanismes de participation comme source d' <i>empowerment</i> des populations marginalisées.....	22
2.1.1	L'analyse des acteurs et des ressources à leur disposition .....	23
2.1.2	Les forums participatifs.....	25
2.1.3	Les dimensions de l' <i>empowerment</i> .....	30
2.2	Modèle d'analyse et les hypothèses de recherche.....	32
CHAPITRE 3 MÉTHODOLOGIE.....		35
3.1	Les études de cas .....	35
3.1.1	Centre écotouristique Top Che .....	38
3.1.2	Centre écotouristique Pak'al Tsix'a.....	39
3.2	La collecte de données.....	40
3.2.1	Sélection du corpus des politiques publiques .....	40
3.2.2	Corpus de documentation sur les projets de tourisme communautaire .....	41
3.2.3	Les entretiens semi-dirigés.....	42
3.3	Méthodes d'analyse .....	44
3.3.1	Analyse de contenu.....	45
3.3.2	Observation documentaire .....	45
3.3.3	L'analyse des entretiens semi-dirigés .....	46
CHAPITRE 4 RÉSULTATS ET ANALYSE DES DONNÉES.....		48
4.1	Cadre juridique et politique du développement touristique.....	48
4.1.1	Institutions et mandats.....	51
4.2	Règle encadrant les forums participatifs .....	52
4.2.1	La loi sur les centres écotouristiques autogérés.....	56
4.3	Les acteurs institutionnels ou gouvernementaux.....	58
4.3.1	Secretaría del trabajo y previsión social – Secrétariat du travail et de la sécurité sociale.....	58
4.3.2	Comisión nacional de áreas naturales protegidas (CONANP) .....	58
4.3.3	Comisión Nacional para el Desarrollo de los Pueblos Indígenas (Commission nationale pour le développement des peuples autochtones – CDI) .....	59
4.3.4	Union internationale pour la conservation de la nature (UICN).....	60
4.4	Les autorités municipales.....	61
4.5	Commissariat communal – Comisariado ejidal .....	61
CHAPITRE 5 DEUX CENTRES ÉCOTOURISTIQUES CHIAPANÈQUES .....		63
5.1	Un centre écotouristique en plein cœur de la jungle Lacanja .....	63
5.1.1	Une structure hiérarchique basée sur la famille .....	64
5.1.2	Influence des acteurs externes .....	66
5.1.3	Les bénéficiaires de la participation .....	67
5.2	Pak'al Txis'a : un projet soutenu par des femmes .....	68

5.2.1	De la préservation au tourisme communautaire.....	68
5.2.2	Une structure réellement démocratique?.....	70
5.2.3	Les bénéfices de la participation .....	74
CHAPITRE 6 DISCUSSION .....		78
6.1	L'influence des acteurs externes.....	78
6.2	Les impacts des forums participatifs.....	80
6.3	L'effet des mécanismes de participation sur l' <i>empowerment</i> des associés .....	81
6.4	Le tourisme communautaire, un outil de développement communautaire ? .....	82
CONCLUSION .....		83
ANNEXE A QUESTIONNAIRE D'ENTREVUES EN FRANÇAIS .....		85
ANNEXE B QUESTIONNAIRE D'ENTREVUES EN ESPAGNOL.....		87
ANNEXE C ARBRE À CODAGE.....		89
ANNEXE D CORPUS DES POLITIQUES PUBLIQUES ÉTUDIÉES .....		92
ANNEXE E PHOTOS DE TOP CHE ET PAK'AL TSIX'A.....		94
BIBLIOGRAPHIE.....		98

## LISTE DES FIGURES

Figure 1 <i>Democracy cube</i> de Fung (2006, p.71) .....	25
Figure 2 Relations entre les trois concepts du cadre conceptuel .....	32

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1.1 La typologie du tourisme alternatif selon Delisle et Jolin (2007).....	10
Tableau 2.1 Les méthodes de sélection des participants des forums participatifs selon Fung (2006).....	26
Tableau 2.2 Les modes de communications et de décisions selon Fung (2006).....	27
Tableau 2.3 Le niveau d'influence et d'autorité sur les décisions selon Fung (2006).....	29
Tableau 2.4 Les six dimensions de l'empowerment selon Scheyvens et Van Der Watt (2021).....	30
Tableau 3.1 Liste des critères des projets de tourisme communautaire .....	37
Tableau 3.2 Résumé des rôles des participants et participantes aux entrevues des centres écotouristiques Top Che et Pak'al Tsix'a .....	42
Tableau 4.1 Nombre d'occurrences sur le tourisme alternatif dans les différents textes des politiques publiques .....	50
Tableau 4.2 Nombre d'occurrences sur la participation citoyenne dans les différents textes des politiques publiques .....	55

## **LISTE DES ABRÉVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACRONYMES**

CDI — Comisión Nacional para el Desarrollo de los Pueblos Indígenas

CONANP — Comisión nacional de áreas naturales protegidas

ECOSUR — Colegio de la Frontera sur

FONATUR — Fondo nacional de fomento al turismo

INEGI — Instituto Nacional de Estadística y Geografía

INPI — Instituto nacional de los pueblos indígenas

OMT — Organisation mondiale du Tourisme

ONG — Organisation non gouvernemental

PROBIPI — Programa para el bienestar integral de los pueblos indígenas.

SECTUR — Secretaría de Turismo

SEMARNAT — Secretaria de Medio Ambiente y Recursos Naturales

UNEP — United Nations Environment Programme

UNESCO — Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

UICN — Union internationale pour la conservation de la nature (UICN)

UNWTO—United Nations World Tourism Organization

## RÉSUMÉ

Cette recherche vise à comprendre dans quelles mesures les mécanismes de participation citoyenne des projets de tourisme communautaire soutiennent le développement communautaire, c'est-à-dire comment ils permettent aux citoyens des communautés concernées d'influencer le projet sur leur territoire et de soutenir leur *empowerment*. Les individus n'ont pas tous accès aux mêmes ressources, n'ont pas tous le même statut social et le même niveau d'influence dans la communauté. Les mécanismes de participation sont vus comme une façon d'équilibrer des rapports de pouvoir en donnant des moyens aux individus exclus, marginalisés et disposants de moins de ressources d'obtenir du pouvoir sur les décisions concernant la communauté. Grâce à la théorie des forums participatifs de Fung, à la typologie des acteurs et des ressources de l'action publique de Hassenteufel et la typologie de l'*empowerment* de Scheyvens, nous avons analysé deux projets de centres écotouristiques de l'État du Chiapas au Mexique, soit Top Che et Pak'al Tsix'a. Ces deux projets ont été mis sur pied et sont gérés par des membres de la communauté des Lacandons et de l'Aguila. L'analyse de contenu et la tenue d'entrevues auprès des acteurs des projets de tourisme communautaire serviront de méthode de collecte de données. Les acteurs externes, dont l'État et les organisations gouvernementales, ont influencé le développement du projet en offrant des ressources sous certains critères. Les mécanismes de participation citoyenne ne permettent pas de rétablir les inégalités causées par une disparité de ressources d'action publique. Certains acteurs possèdent quand même plus de ressources que d'autres. Celles-ci aident les acteurs à avoir plus d'influence dans la prise de décisions. Le processus d'*empowerment* est aussi différent d'un individu à l'autre. Tous les associés n'ont pas retiré de leur participation les mêmes bénéfices. On constate que le tourisme communautaire ne peut pas, à lui seul, soutenir le développement communautaire. Il peut reproduire le système en place et les inégalités dans la distribution des bénéfices et de la richesse.

Mots clés : tourisme communautaire, forums participatifs, *empowerment*, Mexique, participation citoyenne, ressources d'action publique

## ABSTRACT

This research aims to understand to what extent the citizen participation mechanisms in community-based tourism projects support community development, that is, how they allow citizens from the concerned communities to influence projects on their territories and support their empowerment. Individuals do not all have access to the same resources, nor do they have the same social status or level of influence in the community. In this context, participation mechanisms are seen as a way to rebalance power relations by empowering excluded, marginalized individuals with fewer resources to gain influence over decisions regarding the community. Using Fung's theory of the democracy cube, Hassenteufel's typology of public action actors and resources, and Scheyvens' typology of empowerment, we analyzed two ecotourism centers projects in the state of Chiapas, Mexico: Top Che and Pak'al Tsix'a. These two projects were established and are managed by members of the Lacandon and Aguila communities. Content analysis and interviews with project stakeholders will serve as data collection methods. External actors, including the state and government organizations, have influenced the development of the project by offering resources based on specific criteria. Citizen participation mechanisms do not fully address the inequalities caused by disparities in public action resources. Some actors still have more resources than others, which helps them exert more influence over decision-making. The empowerment process also differs from one individual to another. Not all participants derive the same benefits. It is evident that community tourism alone cannot sustain community development; it can replicate the existing system and the inequalities in the distribution of benefits and wealth.

Keywords : Community base tourism, democracy cube, empowerment, Mexico, citizen participation, public action resources

## INTRODUCTION

### LE TOURISME, UNE ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE D'IMPORTANCE

#### 1.1 Tourisme de masse et alternatif dans le monde

Le tourisme est un des secteurs économiques mondiaux les plus importants. En 2019, il a enregistré une croissance de 4 %, et ce, pour une neuvième année consécutive (World Tourism Organization [UNWTO], 2019). Un emploi sur dix dans le monde se retrouve dans ce secteur économique. Le tourisme est devenu une source de revenu et d'emploi dans de nombreux pays, particulièrement dans les pays dits « du sud ». Pour l'Organisation mondiale du tourisme (OMT) et plusieurs acteurs, le tourisme soutient l'amélioration de la qualité de vie des personnes, de la protection de l'environnement et l'aide à la conservation de l'héritage culturel (Bourque, 2012 ; Bourque et Favreau, 2003 ; Campbell *et al.*, 2007 ; Chile et Simpson, 2004 ; Pople, 2006 ; World Tourism Organization [UNWTO] et United Nations Environment Program [UNEP], 2019).

Malgré qu'il soit un secteur en développement, il a été fragilisé par la pandémie et il est vulnérable aux impacts des changements climatiques. Cependant, il reste un secteur économique fort et prometteur qui s'est remis de la pandémie. Dans l'étude sur les Perspectives de l'économie mondiale, il est mentionné que les économies dotées « d'importants secteurs du voyage et du tourisme » font preuve d'une forte résilience économique et de niveaux d'activité économique robuste (World Tourism Organization (UNWTO), 2024). Les arrivées de tourisme international ont atteint 97 % du niveau d'avant la pandémie (World Tourism Organization (UNWTO), 2024).

Cependant, le développement du tourisme a aussi des conséquences importantes sur les communautés, particulièrement celles « du sud ». Surpopulation, surutilisation des ressources naturelles, emplois précaires, destruction des écosystèmes et de la nature et création de déchets sont des conséquences du tourisme. Le tourisme alternatif, apparu dans les années 1950, vise à répondre à ces critiques en proposant différents modèles axés sur le bien-être des populations locales (Delisle et Jolin, 2007).

L'émergence de critiques du courant dominant du tourisme dit « de masse » se reflète dans le nombre de recherches menées sur le tourisme alternatif. Le tourisme de masse se caractérise par le développement de grandes infrastructures touristiques dans un lieu pouvant accueillir un très grand nombre de voyageurs, tel que les stations balnéaires (Delisle et Jolin, 2007 ; Dewailly, 1999). Aparicio (2017) souligne qu'il favorise la poursuite d'un objectif mercantile du développement touristique. On le critique pour ses nombreux impacts sociaux, économiques et environnementaux. Pour sa part, le tourisme alternatif tente d'apporter

une solution en se rapprochant « des réalités sociopolitiques et économiques locales » et en tentant d'entrer en contact avec la population (Delisle et Jolin, 2007, p.41). Les objectifs poursuivis sont la préservation du patrimoine naturel, culturel et social, et assurer la durabilité des ressources (Jolin et al, 2009; Diallo, 2014).

L'Organisation mondiale du Tourisme (OMT) (2006) constatait que le tourisme durable et alternatif prend de l'ampleur autant auprès des voyageurs que des États. En mai 2019, le terme « durable » se retrouvait dans les objectifs ou les ambitions des politiques de tourisme de 110 pays. Une majorité de ces pays, soit 57 % en ont fait un principe transversal de leurs politiques. Pour l'OMT, il est crucial que les impacts négatifs du tourisme soient atténués afin de maximiser les impacts positifs (World Tourism Organization [UNWTO] et United Nations Environment Program [UNEP], 2019). La menace des changements climatiques et les différentes crises mondiales obligent les États et les voyageurs à repenser les impacts du tourisme.

Parmi les types de tourisme alternatif, le tourisme communautaire se démarque par la place accordée à la communauté dans la gestion et les prises de décisions. Mondialement, des projets de tourisme communautaire ont émergé pour permettre le développement d'alternatives économiques.

## 1.2 Le Mexique, une destination touristique en développement

En 2018, Mexico était en septième position dans les destinations touristiques internationales et à la 17<sup>e</sup> position dans la classification mondiale de l'OMT. En 2020, il a été classé comme le pays en voie de développement le plus visité (Secretaria de Turismo, 2022). Malgré la pandémie, Mexico reste un des pays les plus visités dans le monde, et un *leader* mondial du tourisme international (Benseny, 2007).

Ses caractéristiques naturelles, la multitude de sites archéologiques, le patrimoine culturel riche attirent des visiteurs de partout dans le monde. Il y a un grand nombre de services et de produits capables de répondre à différents désirs des touristes. Il est autant possible de partir à l'aventure que de rester et profiter des magnifiques plages (Editorial, 2014). La gastronomie mexicaine est aussi reconnue au niveau mondial et a été reconnue comme un patrimoine immatériel de l'humanité pour sa grande diversité de plats.

Au Mexique, l'Instituto Nacional de Estadística y Geografía (INEGI) rapportait que le tourisme représente 7,5 % du Produit intérieur brut (PIB) du Mexique en 2021 (Garcia, 2022). Plus de 2,2 millions de Mexicains et Mexicaines travaillent dans ce secteur. Une grande proportion de ces emplois se retrouvent dans le service. Selon les données recueillies par le Centre d'étude et de compétitivité touristique de l'Université

Anáhuac, le tourisme est un des moteurs économiques et aussi un générateur de devises pour le pays (Solunio, 2022). Il participe au développement régional par la migration de travailleurs, l'expansion territoriale de groupes économiques locaux et la construction de nouvelles infrastructures.

C'est dans les années 1960 que le tourisme a été identifié comme un soutien au développement national du pays. Le secteur a connu plusieurs phases de développement et de construction d'infrastructures. Le modèle de départ ressemblait davantage à de grandes stations balnéaires qu'on retrouve dans de nombreuses villes longeant l'Océan Pacifique et le Golf du Mexique. En 1988, le Programme Mundo Maya a été mis sur pied pour renforcer la durabilité de l'offre touristique. Dans les mêmes années, les stratégies de promotion ont été centrées sur les villes coloniales, la route maya et le tourisme alternatif (Mercado Vargas et Palmerin Cerna, 2012). Malgré tout, le tourisme alternatif reste marginal comparé aux grandes stations balnéaires. Aujourd'hui, le secteur subit une dépendance à l'égard de ce type de tourisme, soit de soleil et de plage (Mercado Vargas et Palmerin Cerna, 2012).

L'État du Chiapas ne fait pas exception. Situé au sud-ouest du Mexique, bordé par l'océan Pacifique à l'ouest et par la frontière avec le Guatemala au sud, il offre une grande diversité d'activités pour combler tous les goûts, entre nature, culture et histoire. En 2023, 84 % des visiteurs provenaient du Mexique et 16 % étaient des visiteurs provenant de l'étranger (Secretaria de Turismo, 2023). Le Chiapas est le troisième État avec le pourcentage de population le plus grand parlant des langues autochtones (Secretaria de Turismo, 2023). Pour ces populations, le tourisme a un important potentiel de développement économique et social. Plusieurs projets de tourisme alternatif ont déjà été développés dans les dernières années.

Peu importe le niveau analysé, le tourisme alternatif est décrit comme une opportunité pour les communautés d'améliorer leurs conditions de vie et de lutter contre la pauvreté. La diversité des projets alternatifs chiapanèques et l'intérêt porté à cet État en fait un lieu d'intérêt pour étudier la portée du tourisme communautaire. Le tourisme alternatif est-il un outil de développement communautaire? Plus spécifiquement, les mécanismes de participation à l'intérieur des projets de tourisme communautaire aident-ils à lutter contre les inégalités en soutenant l'acquisition de nouvelles ressources pour les personnes isolées ou marginalisées? Cette recherche souhaite offrir des pistes de réponses à cette question.

Dans le chapitre 1, nous allons explorer la littérature existante sur le développement communautaire et le tourisme communautaire afin de pouvoir faire ressortir des liens entre les deux concepts et les enjeux. Dans le chapitre 2, le cadre théorique sera présenté. Il est composé des ressources d'action publique

d'Hassenteufel, des forums participatifs de Fung et des dimensions de l'*empowerment* de Scheyvens. Il terminera par les hypothèses de recherche. Dans le chapitre 3, la méthodologie sera détaillée en débutant par les études de cas, les méthodes de collecte de données et les méthodes d'analyse. Les résultats seront exposés dans les chapitres 4 et 5 en commençant par la description du cadre politique et légal et des acteurs externes du projet. Ils termineront par une analyse détaillée des deux études de cas. Le chapitre 6 soulève les différents constats relevés par la recherche et effectue la validation des hypothèses.

## **CHAPITRE 1**

### **DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE ET TOURISME COMMUNAUTAIRE**

Il existe une littérature abondante sur les deux concepts de tourisme communautaire et de développement communautaire. De nombreux auteurs se sont intéressés à leurs caractéristiques et aux différents enjeux. Cependant, il y a moins d'études sur les liens entre le tourisme communautaire et le développement communautaire. Parmi celles existantes, plusieurs s'intéressent aux retombées sur les conditions de vie des populations concernées alors que d'autres se concentrent plutôt sur les retombées environnementales de l'écotourisme. À travers cette recherche, nous nous intéressons plus spécifiquement aux mécanismes de participation mis à la disposition des communautés. La littérature étant plus restreinte, nous nous sommes arrêtées à examiner les études sur chacun des deux concepts. À la fin, une section est dédiée à une revue succincte d'une partie de la littérature disponible sur la participation citoyenne, principe central des deux concepts à l'étude.

#### **1.1 Le développement communautaire**

Le concept du développement communautaire est apparu dans les années 1950 aux États-Unis. À cette époque, il était davantage centré sur l'aide individuelle et aux familles. Dans les années 1960, il y est inclus l'importance de la participation des citoyens et de la nécessité de la planification économique et sociale (Favreau, 1991). Le corpus de littérature s'intéressant au développement communautaire est vaste. Certains auteurs tenteront d'établir des définitions, des modèles et des caractéristiques (Bourque, 2012 ; Dominelli, 2005 ; Doré, 1985 ; Hustedde et Ganowicz, 2002). D'autres auteurs tentent de l'expliquer et de l'analyser par une approche historique (Bourque, 2008 ; Dumont, 1959 ; Favreau, 1991 ; Frisch et Servon, 2006). Une grande majorité des recherches publiées sont des études de cas qui cherchent à comprendre les conditions de réussite, le fonctionnement et les échecs du développement communautaire auprès de différentes communautés.

Le concept du développement communautaire n'a pas de définition commune puisque les auteurs ne sont pas tous d'accord sur sa nature. Une dichotomie apparaît entre les auteurs qui le considèrent comme une spécialité du travail social (Bourque, 2012 ; Bourque et Favreau, 2003 ; Doré, 1985 ; Dumont, 1959 ; Favreau *et al.*, 1992 ; Lemelin et Morin, 1991) et ceux qui considèrent qu'il est un champ d'études distinct (Burkett, 2001 ; Bhattacharyya, 2004 ; Hustedde et Ganowicz, 2002 ; Mendes, 2009). Les premiers le traiteront comme une pratique pour laquelle il existe différents modèles d'intervention. Les seconds

croient que le développement communautaire se distingue des approches d'intervention en travail social et qu'il devrait être étudié séparément afin de mieux analyser ses spécificités.

### 1.1.1 Les principes communs du développement communautaire

Même si une définition commune n'existe pas, il se dégage certains principes et objectifs poursuivis par le développement communautaire partagés par les auteurs. Tout d'abord, la participation des communautés aux décisions et à la définition des besoins est essentielle (Bhattacharyya, 2004 ; Bourque, 2012 ; Bourque et Favreau, 2003 ; Doré, 1991 ; Dumont, 1959 ; Espinoza Lizama, 2010 ; Favreau, 1991 ; Jean et Wa, 2004 ; Jimu, 2008, 2008 ; Michener, 1998 ; Purcell, 2012 ; Shaw, 2011 ; Thibault, 2007). Le niveau de participation nécessaire des communautés est peu discuté par les auteurs. Certains auteurs décrivent cette relation entre les acteurs étatiques, institutionnels, communautaires et individuels comme partenariale et étant à la recherche de consensus (Bourque, 2012 ; Doré, 1991 ; Gaudreau, 2011 ; Lemelin et Morin, 1991 ; Parent *et al.*, 2013). Bourque (2012) argumente que le développement communautaire constitue un processus de négociation entre une logique descendante (*top-down*), c'est-à-dire une vision imposée du haut vers la communauté, et ascendante (*bottom-up*), c'est-à-dire des décisions qui sont prises par les communautés. Favreau (1991a) ajoute qu'il offre un lieu dans lequel les communautés locales peuvent effectuer des demandes auprès des gouvernements. Par ailleurs, ces deux logiques sont souvent mises en opposition. Dans leur étude de cas sur la Chine, Qingwen Xu et Chow (2006) vont même jusqu'à distinguer la philosophie occidentale de l'orientale. Il sera plus coutumier en Occident de promouvoir une logique *bottom-up* qu'en Orient. La mise en opposition de ces deux logiques crée une dichotomie entre bonnes et mauvaises approches. À la lecture des textes, on perçoit qu'il est plus favorable d'adopter une approche du bas vers le haut que l'inverse puisque c'est la communauté qui devrait décider des objectifs de développement et non que cela soit imposé par une autorité supérieure. En bref, selon ce principe, le sens du développement ne peut venir que des communautés elles-mêmes. Pour ce faire, elles doivent avoir les espaces nécessaires de participation afin qu'elles puissent orienter les objectifs de développement.

Ensuite, le développement communautaire vise à améliorer le bien-être et les conditions de vie des communautés tout en augmentant leur capacité à prendre en main leur propre développement sans aide extérieure (Bourque, 2012 ; Bourque et Favreau, 2003 ; Campbell *et al.*, 2007 ; Chile et Simpson, 2004 ; Popple, 2006). Craig (1987) indique que ce processus doit permettre à la communauté de déterminer elle-même ses priorités, ses besoins et ses objectifs tout en dégageant des ressources pour satisfaire ces besoins. L'objectif est l'*empowerment* des communautés, c'est-à-dire qu'elles reprennent le contrôle sur leur propre développement (Campbell *et al.*, 2007 ; Jimu, 2008). Il n'est pas seulement recherché que les

membres de la communauté participent, mais aussi qu'ils deviennent les principaux acteurs de leur développement. De plus, l'amélioration des conditions de vie doit être guidée par une vision de réduction des inégalités, de justice sociale et de respect des droits humains (Bourque et Favreau, 2003 ; Chile et Simpson, 2004 ; Kenny, 2011 ; Lemelin et Morin, 1991 ; Shragge, 2007). Pour Purcell (2012), le développement communautaire est un processus qui vise « *to address imbalances in power and bring about change founded on social justice, equality and inclusion* » (p.226). En bref, le développement communautaire doit servir à redonner du pouvoir aux communautés sur leurs conditions de vie par une participation active.

Ces principes seront décrits par les auteurs comme s'adressant particulièrement à des communautés dites « pauvres » dont la population ne réussit pas à répondre à ses besoins fondamentaux et pour lesquelles une intervention, souvent extérieure, est nécessaire. À travers le corpus étudié, il n'y avait pas d'analyse portant sur des communautés plus fortunées. On ressent avec les analyses des auteurs que le développement communautaire permet un certain rattrapage des communautés vers un idéal ; un idéal influencé par les structures sociales existantes. Cependant, peu d'auteurs critiquent ou remettent en question la notion de développement. Les auteurs s'intéressant au néolibéralisme et au capitalisme vont plutôt offrir des réflexions pour en réduire l'influence sur les communautés.

Il semble y avoir aussi un débat entourant la meilleure approche entre l'endogène et l'exogène. Selon les objectifs, ces deux approches pourraient obtenir les résultats désirés ou aider à la création de conditions favorables pour le développement communautaire (Nuttavuthisit *et al.*, 2015 ; Qingwen Xu et Chow, 2006). Bourque (2012) ajoute, sans détailler, qu'il faut un certain nombre de conditions en place pour obtenir de meilleurs résultats. Kotval (2006) complète en indiquant qu'il faut suffisamment de connaissances locales, une planification expliquée à la communauté, susciter l'intérêt et l'inclusion de tous et toutes tout en assurant le développement de leurs habiletés.

### 1.1.2 Participation citoyenne

Dans les textes se concentrant sur la participation citoyenne dans le développement communautaire, les auteurs s'interrogent davantage sur les motivations des individus à participer et aux processus de participation. Tout d'abord, un grand nombre de facteurs influencent l'implication des individus. Le contexte socioculturel et familial, dont les conditions de santé (Beard, 2005 ; Campbell *et al.*, 2007) et le sentiment d'appartenance (Jean et Wa, 2004) constituent des conditions favorables ou non. Dorsner (2004) avance, qu'avec le temps, les individus font aussi un calcul des coûts et des bénéfices de leur non-

participation ou de leur participation. Ils pourraient décider de se retirer s'ils n'en retirent pas les bénéfices espérés (Jimu, 2008).

Les processus de participation ne doivent pas être vus comme une fin en soi et ne permettent pas à eux seuls d'atteindre les objectifs d'amélioration des conditions de vie (Beard, 2005 ; Gaudreau, 2011 ; Jimu, 2008 ; Qingwen Xu et Chow, 2006). Ils doivent être vus comme permettant à la communauté de se réappropriier du contrôle sur leurs ressources tout en réduisant leur dépendance à des contributions extérieures. Ils doivent aussi s'accompagner d'espaces pour l'analyse des enjeux et la recherche de solutions (Chile et Simpson, 2004 ; Pigg, 2002 ; Shragge, 2007 ; Yen et Van Luong, 2008). Le plus grand nombre d'individus et une diversité d'acteurs devraient faire partie des processus de participation, dont les classes populaires (Chile et Simpson, 2004 ; Espinoza Lizama, 2010 ; Gaudreau, 2011). Malheureusement, les auteurs précisent que les processus ne sont pas toujours inclusifs (Beard, 2005 ; Dorsner, 2004 ; Gaudreau, 2011). Ils laissent des acteurs plus marginalisés tels que les femmes hors de ces espaces (Beard, 2005 ; Leavitt, 2003). Brièvement, les auteurs soulignent surtout certains freins à la participation et mettent en évidence la perpétuation des inégalités à travers les structures de participation. L'inclusion de tous les membres de la communauté peut aider rétablir l'égalité.

### 1.1.3 Les acteurs et leurs rôles

L'État détient un rôle important puisqu'il a le pouvoir de mettre en place des politiques publiques et des programmes pouvant soutenir ou orienter le développement communautaire d'une région ou d'une communauté (Craig, 1987 ; Dumont, 1959 ; Hudson, 2004, 2004 ; Purcell, 2012 ; White, 2012). L'État a la capacité d'accorder du financement et d'orienter les politiques de développement, notamment en favorisant une pratique plutôt qu'à une autre et en accordant de la légitimité. Il a le pouvoir d'invisibiliser des actions progressives ou des discordances. L'État a aussi un rôle dans l'élaboration de protocoles, de guides d'intervention ou de prévention qui pourront être utilisés plus largement dans les communautés pour répondre aux différents besoins (Hudson, 2004).

### 1.1.4 Rapport de pouvoir

Comme on peut observer entre les processus de participation et le niveau d'influence des acteurs, les rapports de pouvoir sont implicites entre ceux-ci. Cependant, la littérature s'attarde peu à les étudier tout comme leurs effets sur le développement communautaire. Dominelli (2005) critique aussi la conception traditionnelle des études sur les relations de pouvoir qui met l'accent sur les personnes qui ont le pouvoir au lieu de ceux qui n'ont pas le pouvoir. Les relations entre l'État et la communauté sont parfois décrites

comme un rapport de dépendance avec les autorités et les politiques publiques (Bourque et Favreau, 2003 ; Favreau *et al.*, 1992 ; Robson et Spence, 2011 ; Shragge, 2007). Même l'urbanisme et la conception des villes ont une influence sur l'appropriation de l'espace et le développement d'une vie communautaire par les membres qui y habitent (Favreau *et al.*, 1992). Il est indéniable que l'État possède un certain pouvoir d'imposition sur les communautés et leur développement. Les politiques qu'il met en place régulent ses relations envers les communautés et les organisations communautaires. (Geoghegan et Powell, 2006 ; St-Germain *et al.*, 2017). Lors d'un décalage entre les autorités locales ou la communauté, une tension se crée avec l'État (Hudson, 2004 ; Popple, 2006).

Par ailleurs, en dehors de ce décalage et du pouvoir que possède l'État, d'autres facteurs favorisent des conflits et des luttes de pouvoir au sein de la communauté. Les mécanismes et les structures créent l'oppression de certains membres de la communauté ou leur exclusion des prises de décisions et des lieux de représentations (Doré, 1991 ; Leavitt, 2003 ; Robson et Spence, 2011). Le silence de certains acteurs et membres de la communauté, même lorsque cela n'est pas profitable, attire l'attention sur des structures de pouvoir et sur l'internalisation de valeurs poussées par des élites (Hustedde et Ganowicz, 2002). Mieux les comprendre permet de mieux cerner les raisons derrière ces comportements. Pour Mckinlay (2006), les rapports se complexifient puisque souvent l'État, à travers ses agences, reste en contrôle de certains processus de participation. Il pourrait alors exclure des membres qui seraient en désaccord avec les idées dominantes.

La présence de certains acteurs peut créer une division de classes sociales. Pour réaliser la transformation espérée, il faut viser une répartition égalitaire des pouvoirs (Dominelli, 2005 ; Favreau 1991). En bref, les conflits sont inévitables, spécialement entre ceux qui possèdent le pouvoir et ceux qui ne l'ont pas (Shragge, 2007 ; Hustedde et Ganowicz, 2002). Toutefois, les rapports de pouvoir ne sont pas suffisamment étudiés dans la littérature sur le développement communautaire et nécessiteraient davantage d'attention.

Par conséquent, il n'y a pas de définition commune et partagée entre les auteurs sur le développement communautaire. Ceux-ci s'entendent davantage sur de grands principes qui le caractérisent : il doit assurer la participation de la communauté dans les prises de décisions et les objectifs, et doit soutenir l'amélioration des conditions de vie et de bien-être des populations. Les communautés devraient avoir l'opportunité d'acquérir des connaissances et des compétences leur permettant de prendre en main leur propre développement. Les conflits et les luttes de pouvoir affectent parfois les communautés dans lesquelles des projets de développement communautaire se réalisent.

## 1.2 Tourisme alternatif

Le tourisme est un sujet d'étude avec une littérature très abondante et touche à un grand nombre de domaines d'étude, principalement la géographie, la gestion, la sociologie, les sciences politiques, la philosophie et l'économie. Dans le cadre de ce mémoire, il a été décidé de se concentrer sur les études s'intéressant au tourisme alternatif. Dans la littérature, les auteurs étudient plus souvent un type en particulier de tourisme alternatif. Cette revue de la littérature se concentre sur deux types de tourisme alternatif, soit le tourisme communautaire et l'écotourisme. Ces deux types possèdent comme principe central la participation des communautés dans le développement du projet touristique.

### 1.2.1 La typologie du tourisme alternatif

Le tourisme alternatif est un concept très large qui regroupe un grand nombre de types de tourisme avec des caractéristiques très distinctes. À la lecture des textes, la typologie du tourisme alternatif de Delisle et Jolin (2007) est apparue comme l'une des plus complètes. Les deux auteurs proposent trois catégories de tourisme : celui s'adressant aux visiteurs, celui s'adressant aux visités et celui basé sur les principes du développement durable, soit le tourisme durable. Cette typologie est résumée dans le tableau 1.1.

Tableau 1.1 La typologie du tourisme alternatif selon Delisle et Jolin (2007)

Types de tourisme	Caractéristiques	Rôle de la communauté
<b>Sous l'angle des visiteurs</b>		
Le tourisme responsable	* Le visiteur ou l'entreprise est conscient de ses impacts sur les communautés et tente de les réduire	* La communauté reçoit le visiteur, mais ne participe pas directement aux changements de comportements
Le tourisme social	* Les activités touristiques participent au développement local et s'insèrent dans l'économie sociale et solidaire	* Associée au tourisme
Le tourisme solidaire	* Les visiteurs appuient ou participent à des actions solidaires dans les communautés hôtes * Des revenus reviennent à la communauté	* Associée au tourisme * Des organisations locales sont une partie prenante du projet touristique

<i>Slow Tourism</i> (Forger, 2012)	* Il y a un ralentissement dans le rythme du voyage	* Ignorée
<b>Sous l'angle des visités</b>		
Le tourisme enclavé	* Le tourisme se retrouve dans des zones fermées et à l'écart	* Ignorée
Le tourisme intégré	* Il vise à intégrer des visiteurs à la vie des visités  * et favoriser les échanges entre les deux	* Associée aux projets
Le tourisme équitable	* La communauté reçoit le prix juste pour leurs services  * Les bénéfices sont partagés entre les membres de la communauté	* Principale partie prenante des projets  * Les projets doivent venir de la communauté
Le tourisme communautaire	* Le tourisme doit permettre l'amélioration des conditions de vie des communautés (création d'emploi, favoriser la préservation du patrimoine culturel, etc.)	* Principale partie prenante des projets  * Participe aux prises de décisions
<i>Pro-poor tourism</i> (Rakhmatova, 2015)	* Il vise une réduction de la pauvreté de la communauté.	* Associée aux projets
<b>Le tourisme durable</b>		
L'écotourisme	* Tourisme qui soutient la préservation des milieux naturels et de l'environnement	* Souvent associée aux projets, mais ce n'est pas un critère absolu
Le tourisme de plein air/ le tourisme d'aventure	* Un tourisme qui inclut plusieurs activités associées avec un niveau d'activités physiques qui s'exercent en nature (Guliyev et Nuriyeva, 2017)	* Ignorée

Le tourisme culturel	* Il permet d'aller à la rencontre de l'autre culture et d'apprendre  * Il a aussi un rôle de préservation du patrimoine du culturel	* Associée aux projets
Le tourisme ethnoculturel ou l'ethnotourisme	* Il est pratiqué dans les communautés autochtones	* Principale partie prenante des projets (généralement)
L'agrotourisme	* C'est un tourisme rural s'effectuant principalement dans un environnement agricole	* Associée aux projets

En général, la description des auteurs du tourisme communautaire correspond aux grandes caractéristiques évoquées par Delisle et Jolin (2007) dans leur typologie du tourisme alternatif. À la lecture des textes, on observe que plusieurs caractéristiques s'entrecoupent et que les projets de tourisme étudiés font souvent référence à plus d'un type. Par ailleurs, certains auteurs avancent une conception différente du tourisme durable comme étant un type de tourisme et non comme une catégorie (Froger, 2012 ; Hébert, 2012 ; Rakhmatova, 2015), c'est-à-dire qu'il possède ses propres caractéristiques auxquelles aucun type de tourisme n'est subordonné. Ils le décrivent, quand même, comme une recherche d'équilibre entre la sphère économique, sociale et culturelle, et environnementale.

Delisle et Jolin (2017) n'incluent pas certains types de tourisme, soit le tourisme *pro-poor*, le tourisme nature et le *slow tourisme*. Le tourisme *pro-poor* est plus connu aux États-Unis et vise la réduction de la pauvreté de la communauté (Rakhmatova, 2015). Il est basé sur l'idée que le tourisme peut aider à la lutte contre la pauvreté, donc qu'il peut bénéficier aux personnes pauvres (Mtapuri et Giampiccoli, 2016). Pour Froger (2012), le tourisme nature se caractérise par la visite de sites naturels et la contemplation de la nature. Il pourrait apparaître semblable à d'autres types de tourisme durable. Enfin, le concept du *slow tourism* est apparu plus récemment dans la littérature. Il a pour objectif de remettre en question la perception du temps en ralentissant le rythme du voyage (Conway et Timms, 2010 ; Froger, 2012).

D'autres segments de la littérature s'adressent à chacun des types de tourisme. La littérature étant vaste, nous nous sommes concentrés sur certains types de tourisme seulement.

## 1.2.2 Les principes fondamentaux du tourisme communautaire et de l'écotourisme

Le tourisme communautaire et l'écotourisme ont des définitions et des caractéristiques similaires. Le premier, aussi appelé tourisme à base communautaire, est défini comme un tourisme qui est géré principalement par la communauté hôte qui maximisent les bénéfices sociaux et économiques possibles du projet touristique. Il véhicule des valeurs de justice sociale et de redistribution de la richesse (Mtapuri et Giampiccoli, 2019). Pour sa part, l'écotourisme est défini comme un tourisme qui contribue à la conservation de l'environnement et permet aux visiteurs de profiter de la nature tout en ayant le moins d'impacts sociaux et économiques négatifs (Delisle et Jolin, 2007 ; Hébert, 2012 ; Horochowski et Moisey, 1999 ; Isaac Márquez *et al.*, 2016 ; Scheyvens, 1999 ; Southgate, 2006 ; Tsaur *et al.*, 2006). La gestion des ressources doit être faite afin d'assurer leur conservation pour des générations futures (Dewailly, 1999). La principale distinction entre le tourisme communautaire et l'écotourisme est le niveau d'importance accordée à la préservation de l'environnement qui est perçue comme étant secondaire dans le concept du tourisme communautaire. Certains auteurs vont combiner les deux concepts sous l'appellation d'écotourisme à base communautaire (Rakhmatova, 2015 ; Scheyvens, 1999). Ces deux types de tourisme partagent aussi des caractéristiques communes. La communauté doit être impliquée dans les processus de prise de décisions et dans la réalisation des projets touristiques sur leur territoire (Aparicio, 2017 ; Boxill, 2003 ; Chaouni, 2015 ; Chen et Raab, 2012 ; Froger, 2012 ; Mtapuri et Giampiccoli, 2016). Pour Wu et Pearce (2014) cela correspond à considérer les résidents et les résidentes comme les premiers acteurs du développement. La finalité de ces types de tourisms est de leur permettre d'avoir davantage de contrôle sur leur développement et de réaliser le tout dans un processus de capacitation (Salazar, 2012). Ces types de tourisme se caractérisent aussi par une visée d'amélioration des conditions de vie et la réduction de la pauvreté à la fois en diversifiant l'économie, c'est-à-dire autant en générant des revenus et divers emplois, qu'en améliorant le bien-être général de la communauté en accordant une place à la culture et aux traditions. Ce faisant, le tourisme vise aussi à réduire au maximum les impacts négatifs aux plans économique, social et environnemental. Pour ce faire, le projet doit être basé sur les enjeux et les besoins de la communauté (Carrier et Macleod, 2005 ; Cravatte et Chabloz, 2008 ; Froger, 2012 ; Rakhmatova, 2015 ; Salaméro, 2017 ; Scheyvens, 1999 ; Stem *et al.*, 2003 ; Tsaur *et al.*, 2006). Enfin, la présence de lieux de rencontres et d'apprentissage sur les coutumes et les traditions caractérise ces deux types de tourisme (Froger, 2012 ; Mtapuri et Giampiccoli, 2019 ; Rakhmatova, 2015 ; Salaméro, 2017 ; Stem *et al.*, 2003).

### 1.2.2.1 Les impacts sur la communauté

Un des principes du tourisme communautaire et de l'écotourisme souligné par les auteurs, tel que mentionné plus haut, est qu'il doit permettre d'améliorer les conditions de vie et de bien-être de la communauté. D'abord, les auteurs identifient les effets sur l'économie. Pour la majorité d'entre eux, ils sont considérés comme positifs et contribuent à sortir les membres de la communauté de la pauvreté en générant des revenus. Les auteurs sont nombreux à mentionner que le tourisme amène la création d'emplois et d'entreprises locales (Cañero Morales *et al.*, 2018 ; Froger, 2012 ; Pabion Mouriès, 2012 ; Rakhmatova, 2015 ; Salaméro, 2017 ; Salazar, 2012 ; Stone et Nyaupane, 2018 ; Xue et Kerstetter, 2018). Froger (2012) ajoute que les résidents peuvent avoir accès à du microcrédit pour les aider à créer des projets, ce qui leur donne différentes opportunités. Les touristes ont une tendance aussi à dépenser davantage d'argent dans ces entreprises locales, soit dans l'économie locale (Carrier et Macleod, 2005 ; Froger, 2012). L'ajout de nouveaux capitaux dans les communautés et la préparation à l'accueil de tourisme donnent lieu au développement d'infrastructures ou d'espaces naturels protégés pour accueillir des visiteurs bénéficient aux hôtes (Chaouni, 2015 ; Froger, 2012 ; Rakhmatova, 2015 ; Stone et Nyaupane, 2018 ; Xue et Kerstetter, 2018). Ces améliorations et le développement de ces projets aident à créer une meilleure diversité de ressources, notamment économique (Stone et Nyanpane, 2018 ; Aparicio, 2017). Cañero Morales *et al.* (2018) nuancent en mentionnant que ces améliorations peuvent bénéficier davantage aux institutions et aux gouvernements qu'aux communautés. D'un côté social, les auteurs soulignent certains effets positifs particulièrement sur l'accès à la culture et à sa protection, et l'*empowerment* des communautés locales. Cela soutient l'abandon de pratiques destructives envers l'environnement par les résidents (Stem *et al.*, 2003). Du point de vue culturel, l'augmentation des activités touristiques permet aussi aux résidents de profiter de ses évènements. Le tourisme accorde une grande valeur aux traditions, dont celles des communautés autochtones et à la culture facilitant ainsi le maintien de l'héritage culturel (Cañero Morales *et al.*, 2018). Les résidents en s'impliquant dans les différents projets développent leur autonomie sur la gestion des ressources (Aparicio, 2017 ; Carrier et Macleod, 2005 ; Chaouni, 2015 ; Froger, 2012 ; Tsaur *et al.*, 2006). Brièvement, ces deux types de tourisme ont des impacts positifs qui peuvent soutenir les communautés dans l'amélioration de leurs conditions de vie et de leur bien-être.

D'un autre côté, plusieurs soulignent les nombreuses conséquences négatives du tourisme communautaire et de l'écotourisme sur les communautés. Le principal impact soulevé dans la littérature est la privatisation des espaces et des ressources ayant pour effet de déposséder les communautés. Cette dépossession peut prendre différentes formes, dont une réduction de l'accès à la terre, aux espaces

naturels et à certaines ressources permettant auparavant de répondre à des besoins de base, dont l'alimentation. (Aparicio, 2017 ; Brenner et Vargas del Rio, 2013 ; Carrier et Macleod, 2005 ; Gascón, 2013 ; Han *et al.*, 2014 ; Hillali, 2003 ; Pabion Mouriès, 2012 ; Stem *et al.*, 2003 ; Xue et Kerstetter, 2018). Brenner et Vargas del Rio (2013) rappellent que des résidents pourraient être incités à vendre leurs terres et, par la suite, être contraints de travailler à bas salaires. D'un point de vue social, plusieurs auteurs mentionnent que ces types de tourisme amènent des perturbations qui peuvent aussi créer des conflits au sein des communautés. Les bénéfices générés ne sont pas toujours partagés de manière équitable ce qui peut exacerber les inégalités (Brenner et Vargas del Rio, 2013 ; Froger, 2012 ; Gascón, 2013 ; Han *et al.*, 2014 ; Isaac Márquez *et al.*, 2016 ; Rakhmatova, 2015 ; Richards et Hall, 2000 ; Salazar, 2012 ; Stem *et al.*, 2003 ; Stone et Nyaupane, 2018). Le développement de projets touristiques peut avoir pour effet de déplacer des populations (Froger, 2012) et augmente l'attractivité amenant des touristes à acquérir des propriétés (Brenner et Vargas del Rio, 2013). De plus, le tourisme alternatif peut quand même provoquer une dégradation de l'environnement par l'augmentation de la pollution auditive et des déchets. Carrier et Macleod (2005) ajoutent que l'écotourisme reste une manière d'exploiter la nature. Froger (2012) nuance en soulignant que, sans politique environnementale forte, le tourisme ne peut pas, à lui seul, soutenir la protection et la conservation de l'environnement (Stem *et al.*, 2003). Il n'en est qu'un outil. Par conséquent, même le tourisme communautaire et l'écotourisme ont des effets négatifs sur les populations, malgré un grand nombre de bénéfices. Cependant, un des objectifs est de les reconnaître et d'atténuer les impacts. Il serait intéressant d'avoir plus d'études pour déterminer si le tourisme peut soutenir le développement communautaire et la lutte contre la pauvreté puisque les auteurs restent très imprécis sur le sujet.

### 1.2.3 Participation citoyenne et la perception du tourisme

La majorité des auteurs reconnaissent l'importance de la participation de la communauté dans les projets de tourisme communautaire et d'écotourisme. Pour certains, elle est un des facteurs de réussite, de durabilité du projet et de développement des communautés (Chen et Raab, 2012 ; Isaac Márquez *et al.*, 2016 ; Rakhmatova, 2015 ; Salaméro, 2017). Cependant, les réflexions et les critiques sur les processus sont nombreux. Comme mentionné plus haut, la communauté n'est pas une entité homogène et les individus qui la composent possèdent aussi une diversité de parcours. Cela apporte des questionnements sur qui est les individus qui participent à ces processus. Pour Girard et Schéou (2012), cette idéalisation de la participation devient une illusion, c'est-à-dire que les acteurs croient que l'offre de participation conduit une communauté à s'approprier le projet et, ainsi, en assurer le succès. Ne miser que sur la participation

citoyenne pour l'appropriation du projet ne permettrait pas d'assurer le développement de la communauté.

Plusieurs auteurs soulignent les difficultés de faire participer l'ensemble de la communauté, particulièrement les populations vulnérables, pauvres et marginalisées qui possèdent rarement du pouvoir ou des richesses (Brenner et Vargas del Rio, 2013 ; Chanteloup, 2012 ; Chaouni, 2015 ; Choi et Murray, 2010 ; Isaac Márquez *et al.*, 2016 ; Salazar, 2012 ; Southgate, 2006). Tucker et Boonabaana (2012) argumentent que, dans plusieurs pays, les femmes ne peuvent pas participer aux processus de décisions puisque ce n'est pas leur rôle traditionnel dans la société. Les femmes sont perçues comme des victimes plutôt que comme des participantes actives pouvant faire des choix et s'impliquer. Les auteurs soulignent l'importance des processus d'*empowerment* pour assurer l'appropriation des projets, mais aussi les compétences et les connaissances nécessaires pour prendre des décisions (Choi et Murray, 2010 ; Horochowski et Moisey, 1999 ; Isaac Márquez *et al.*, 2016 ; Rakhmatova, 2015 ; Tucker et Boonabaana, 2012). Les acteurs ne sont pas tous égaux et certaines différences culturelles peuvent réduire leur participation (Chanteloup, 2012 ; Southgate, 2006 ; Thibault, 2007). Il est difficile de s'approprier les projets et de prendre les meilleures décisions sans posséder l'information complète (Chanteloup, 2012 ; Han *et al.*, 2014). De plus, dans ses recherches, Rakhmatova (2015) constate qu'il est plus facile d'impliquer les gens dans des emplois que de les faire participer dans la prise de décisions. Cela représente un défi d'impliquer les résidents dans les projets.

Pour réussir à mieux assurer la participation du plus grand nombre, il faut reconsidérer les modèles de participation et étudier la complexité des rapports sociaux entre les individus dans la communauté (Girard et Schéou, 2012 ; Tucker et Boonabaana, 2012). Les mécanismes de participation peuvent à eux seuls perpétuer des structures d'inégalités. Il faut considérer qu'il y a plusieurs formes de participation qui sont valides et permettent d'inclure la communauté dans les prises de décisions liées au développement touristique (Tosun, 1999). Les objectifs poursuivis par la participation sont importants et peuvent orienter la réalisation de la participation. Froger (2012) va jusqu'à mentionner que la finalité de la participation est d'aider la communauté à s'intégrer dans un système libéral globalisé.

D'autre part, l'étude de la perception des résidents du tourisme est très présente dans la littérature. Une perception positive du tourisme aide à obtenir l'appui des projets actuels. Cet appui est aussi une condition de durabilité (García Martínez *et al.*, 2015 ; Horochowski et Moisey, 1999). Plusieurs auteurs avancent que recevoir des bénéfices économiques et sociaux influence la perception des communautés du tourisme (Andereck *et al.*, 2005 ; Choi et Murray, 2010 ; Lai et Hitchcock, 2017). Bien entendu, en dehors des

bénéfices, la relation entretenue avec les différents acteurs agit sur leur perception (Ellis et Sheridan, 2015). La communauté et ses individus doivent aussi faire confiance aux politiques, aux normes et aux autorités qui encadrent le projet (Nunkoo et Gursoy, 2017). En bref, il ne suffit pas que les acteurs participent aux processus, mais en retirent de bénéfices et acquièrent une vision positive du projet touristique pour assurer une durabilité.

#### 1.2.4 Les acteurs, leurs rôles et les rapports de pouvoir

À travers la littérature, les auteurs s'intéressent à un grand nombre d'acteurs ainsi qu'à leurs apports dans le développement du tourisme. La communauté, l'État, les gouvernements locaux, les organisations non gouvernementales (ONG), les entreprises sont les acteurs les plus étudiés. Certains auteurs vont ajouter les *leaders* de la communauté ou les élites locales. Ceux-ci ont tous des rôles différents à accomplir afin de maintenir les projets mis en place. Comme mentionné ci-haut, la communauté devrait être l'acteur principal déterminant les orientations des projets et devrait être au cœur des processus décisionnels. De plus, pour plusieurs auteurs, l'État et les gouvernements locaux ont un rôle important dans le développement des politiques publiques, les programmes de financement et dans la gestion des relations internationales et locales (Brenner et Vargas del Rio, 2013 ; Choi et Murray, 2010 ; Mtapuri et Giampiccoli, 2019 ; Rakhmatova, 2015 ; Wray, 2009 ; Xue et Kerstetter, 2018). D'autres auteurs ajoutent que son rôle et ses ressources lui permettent de valoriser le tourisme communautaire et l'écotourisme à travers les politiques publiques (Stone et Nyaupane, 2018 ; Wray, 2009). L'évolution lente des politiques publiques peut être vue comme un frein au développement de ces projets (Chaouni, 2015). Ensuite, les ONG sont, généralement, décrites comme des acteurs extérieurs par les auteurs (Vargas del Rio et Brenner, 2013). On fait référence aux organisations de développement internationales davantage qu'à des organisations communautaires ou de la communauté créant ainsi un décalage avec la vision de la communauté (Pabion Mouriès, 2012 ; Horochowski, 1999). Celles-ci n'ont pas un rôle négatif, mais plutôt viennent appuyer les communautés, entre autres, par la formation, et tentent d'adresser les impacts néfastes du tourisme (Boxill, 2003 ; Mtapuri et Giampiccoli, 2019). D'autre part, les entreprises ont un rôle non négligeable, particulièrement sur le contrôle du projet et du territoire touristique (Southgate, 2006 ; Xue et Kerstetter, 2017). Salazar (2012) ajoute que les guides touristiques possèdent une grande influence sur la diffusion des stéréotypes et d'une image idéalisée des communautés. Enfin, les *leaders* des communautés, tels que des élites locales ou des chefs religieux (Rakhmatova, 2015 ; Trudeau Poskas et Messer, 2015). Ils peuvent avoir une influence sur l'acceptation du projet et sa mise en place.

D'autre part, la majorité de ses acteurs sont extérieurs à la communauté, eux-mêmes. Dumoulin Kervran et Velut (2011) soulignent un décalage entre les intérêts des différents acteurs particulièrement entre les acteurs nationaux ou internationaux avec les acteurs locaux, mais aussi entre des acteurs extérieurs à la communauté et celle-ci (Cohen, 2001 ; Thyne et Lawson, 2001). Ces décalages deviennent créateurs de conflits et d'incompréhension, et viennent ajouter des éléments de luttes entre ces acteurs. Han *et al.* (2014) argumentent que cette lutte des intérêts exclut les personnes les plus marginalisées et a des effets de *disempowerment*.

De ces intérêts divergents, les auteurs observent des rapports de pouvoir entre les acteurs. La question étudiée revenant souvent est de connaître qui contrôle les ressources essentielles au tourisme (Cohen, 2001 ; Gascón, 2013 ; Kousis, 2000). Elle est cruciale pour plusieurs puisque c'est l'élément permettant de déterminer à quel point la communauté a du pouvoir sur le développement du tourisme. Des mécanismes vont se mettre en place pour retirer du pouvoir à certains acteurs, particulièrement, aux personnes les plus vulnérables (Han *et al.*, 2014). Thyne et Lawson (2001) vont aussi se questionner sur la capacité d'une communauté à refuser un développement puisqu'ils constatent qu'elle n'est pas toujours l'actrice à détenir le pouvoir. Malgré tout, si les acteurs désirent que ce développement atteigne ses objectifs, les projets doivent venir de la communauté. En bref, il y a des intérêts divergents qui sont défendus par les différents acteurs. Cette lutte pour les positionner dans les projets touristiques crée des conflits et des rapports de pouvoir.

Par conséquent, le tourisme alternatif est apparu en réponse aux conséquences négatives du tourisme de masse sur les communautés et l'environnement. Il souhaite réduire les conséquences du passage des visiteurs et contribuer au développement des communautés. Sa littérature est très vaste et touche à de nombreuses disciplines. Malgré une typologie très étendue, nous nous concentrons uniquement sur le tourisme communautaire et sur l'écotourisme. Ces deux types de tourisme sont apparus comme étant ceux qui accordaient une plus grande importance à la participation des communautés. À moindre échelle que le tourisme de masse, le tourisme alternatif a aussi des impacts négatifs sur les communautés et leur milieu de vie. Il n'est pas toujours facile de cerner les conséquences futures d'un projet. Plusieurs auteurs soulèvent que ces mécanismes peuvent reproduire les structures d'inégalités et d'exclusion perpétuant les rapports de pouvoir existant. Enfin, les auteurs semblent converger sur la capacité du tourisme communautaire et l'écotourisme de pouvoir soutenir les communautés dans l'amélioration des conditions de vie. Cependant, ils soulèvent plusieurs dangers de le percevoir comme une solution parfaite. Des recherches supplémentaires sur les rapports de pouvoir, mais aussi sur le rôle attribué aux communautés dans des projets pourraient aider à approfondir la littérature actuelle.

### 1.3 La participation citoyenne

Dans les deux dernières sections, nous avons pu constater l'importance de la participation des communautés dans le développement de produits touristiques. Il nous est apparu primordial d'aller au-delà des débats présents au sein de leurs littératures pour mieux saisir toute la complexité et la richesse de ce concept. Un corpus d'une vingtaine de textes a été sélectionné afin d'approfondir les réflexions. Bien entendu, celui-ci est restreint et modeste puisqu'une partie des débats et des enjeux sont abordés dans la littérature présentée précédemment. Il serait très pertinent d'augmenter la sélection du corpus afin d'avoir une plus grande étendue des questionnements soulevés dans la littérature.

#### 1.3.1 Les mécanismes de participation citoyenne

De nombreux mécanismes de participation citoyenne apparaissent dans la littérature et certains auteurs tentent de faire des classifications du pouvoir accordé aux citoyens (Mohammadi *et al.*, 2018) ou selon différents critères (Michels, 2011). Le niveau de participation, la contribution de l'acteur et les impacts de la participation sont variables selon les mécanismes mis en place (Albertini, 2014 ; Bherer, 2011 ; Michels, 2011). Les rapports de pouvoir qu'entretiennent les acteurs se reflètent dans l'utilisation de ces instruments. Une dichotomie émerge entre les citoyens qui ont le droit de regard et d'être impliqués dans les prises des décisions qui affectent leur vie et entre les gouvernements locaux qui décident en petit groupe pour éviter de compromettre la stabilité et l'ordre social. C'est une dynamique où deux groupes tentent d'obtenir plus de contrôle que l'autre (Aris *et al.*, 2018 ; Bherer, 2011 ; Mohammadi *et al.*, 2018 ; Stewart, 2007). Stewart (2017) constate que les mécanismes de participation donnant moins de pouvoir aux citoyens sont ceux le plus souvent utilisés par les gouvernements locaux. Bherer (2011) rappelle que les citoyens sont souvent perçus comme n'ayant pas de rôle dans les politiques publiques. Cependant, ceux qui ont plus d'expérience et de compétences, et qui sont considérés comme des *leaders*, auront plus de chances d'être inclus dans les processus (Stewart, 2007). De plus, ils ne sont pas à l'abri d'être des lieux de reproduction des inégalités sociales (Côté et Gagnon, 2005 ; Godrie *et al.*, 2018). Il y a des processus d'inclusion et d'exclusion d'acteurs (Clavier et O'Neill, 2017 ; Fung, 2006). Une sélection s'effectue, parfois, ne permettant pas à tous de pouvoir s'impliquer ou de s'impliquer de la même façon. Bien entendu, le contexte légal et financier a un impact sur les choix des gouvernements et la mise en place des différents mécanismes de participation. Si les gouvernements ne disposent pas d'incitatifs à l'utilisation de certains modes, il ne les utilisera pas (Royo *et al.*, 2011 ; Yetano *et al.*, 2010). En bref, les mécanismes de participation citoyenne sont multiples, mais des rapports de pouvoir existent et peuvent amener à la reproduction des inégalités sociales et à l'exclusion d'acteurs.

### 1.3.2 Les objectifs de la participation citoyenne

Les buts poursuivis par ces mécanismes de participation auront une influence sur le type auquel l'État aura recours. Les auteurs mentionnent différents objectifs, soit celui d'informer, de consulter ou d'obtenir et de développer une participation active (Benz, 1975 ; Côté et Gagnon, 2005 ; Michels, 2011 ; Royo *et al.*, 2011 ; Yetano *et al.*, 2010). De cette participation active, les auteurs perçoivent qu'il est possible de retirer un renforcement des capacités d'expression et d'action, et de décisions de la part des citoyens. Cela leur permettant de prendre part à un processus d'*empowerment* (Albertini, 2014 ; Michels, 2011). Côté et Chagnon (2005) rappellent que ce n'est pas toujours le cas et qu'il faut faire attention aux objectifs derrière les mécanismes de participation. Les objectifs ne se reflètent pas toujours dans la mise en place. Il peut y avoir un décalage entre les objectifs poursuivis par les citoyens et par l'État (Yetano *et al.*, 2010). Par ailleurs, de nombreux enjeux sont soulevés autour de la légitimation des mécanismes et des décisions. En effet, en acceptant de prendre part aux processus, les participants accordent de la légitimité à celui-ci et peuvent difficilement le contester. (Michels, 2011 ; Royo *et al.*, 2011 ; Stewart, 2007). Ensuite, la participation citoyenne devient alors un instrument pour légitimer un gouvernement et ses décisions, des nouveaux acteurs ou des nouvelles normes sociales (Albertini, 2014 ; Bherer, 2011 ; Côté et Gagnon, 2005 ; Häikiö, 2012 ; Michels, 2011). Cela peut amener à ce que la participation citoyenne devienne une fin en soi et non seulement un outil (Royo *et al.*, 2011). Enfin, Hudon *et al.* (2008) rappellent que les organisations ou les coalitions peuvent aussi utiliser les mécanismes de participation pour légitimer leur existence et leurs actions.

### 1.3.3 Les facteurs favorisant la participation citoyenne

Quelques auteurs s'intéressent aux facteurs favorisant l'implication et la participation des citoyens. Les auteurs soulignent qu'un des premiers facteurs est le statut socioéconomique ou les conditions de vie (Foster-Fishman *et al.*, 2013 ; Lee et Schachter, 2019). Les personnes avec plus de ressources ont plus de chances de s'impliquer. Ensuite, les auteurs argumentent que la confiance envers le gouvernement en place peut amener les gens à participer à ces processus (Häikiö, 2012 ; Lee et Schachter, 2019). S'ils n'ont pas de confiance, ils auront moins de chances d'aller voter ou de participer à une pétition. Enfin, le dernier facteur d'analyse est la capacité des individus à percevoir une opportunité ou des bénéfices à leur implication (Foster-Fishman *et al.*, 2013 ; Häikiö, 2012 ; Hudon *et al.*, 2008 ; Lee et Schachter, 2019). Sans l'obtention de bénéfices, même si cela n'est que le sentiment de lutter contre les injustices, il y a peu de chances qu'une personne souhaite s'impliquer dans un processus de participation citoyenne.

#### 1.4 L'interrelation entre les trois concepts

La littérature sur les concepts de développement communautaire et de tourisme alternatif démontre les liens intrinsèques qu'ils partagent. Tous deux visent l'amélioration des conditions de vie et la création de nouvelles opportunités pour les communautés.

Tout d'abord, le développement communautaire et le tourisme alternatif sont similaires sur leurs objectifs de soutenir l'amélioration des conditions de vie des communautés et d'offrir de nouvelles opportunités. Le tourisme communautaire et l'écotourisme partagent aussi avec le développement communautaire le principe que la communauté soit une partie prenante des décisions et, ainsi de son propre développement. Cependant, à travers la littérature, nous avons vu que la réalisation de ces objectifs n'est pas sans conséquence négative et qu'il peut être plus difficile d'appliquer sur le terrain. Les structures actuelles, les intérêts et les visions distinctes chez les acteurs provoquent des conflits et des luttes pour les faire valoir. Les relations entre les acteurs sont marquées par les rapports de pouvoir. L'État est sans conteste généralement perçu comme ayant une grande influence et ayant à sa disposition plusieurs ressources. Cela semble contradictoire avec les principes du tourisme alternatif et du développement communautaire qui souhaitent permettre la réappropriation d'un certain contrôle sur leur milieu de vie.

Les mécanismes de participation citoyenne ont été inclus puisqu'ils sont perçus comme une solution pour les communautés d'obtenir un certain contrôle. En revanche, il y a une diversité de mécanismes avec une multitude d'objectifs qui n'amène pas tous à une participation active.

Ensuite, bien que la communauté soit un acteur très important et que sa participation est essentielle à la réalisation de projets, peu d'études s'intéressent à son rôle dans le développement. Elle est souvent victimisée et décrite comme un acteur ne possédant pas de pouvoir. Elle est perçue comme un acteur qui a besoin de soutien pour sortir de la pauvreté.

## CHAPITRE 2 CADRE THÉORIQUE

Ce chapitre présente et explique les trois concepts qui forment le cadre théorique soit : les ressources d'action politique d'Hassenteufel, les forums participatifs de Fung et les catégories d'*empowerment* de Scheyvens.

### 2.1 Problématique : les mécanismes de participation comme source d'*empowerment* des populations marginalisées

La participation de la communauté est perçue comme un élément clé pour garantir l'amélioration des conditions de vie et un développement durable (Bhattacharyya, 2004 ; Bourque, 2012 ; Bourque et Favreau, 2003 ; Doré, 1991 ; Dumont, 1959 ; Espinoza Lizama, 2010 ; Favreau, 1991 ; Jean et Wa, 2004 ; Jimu, 2008, 2008 ; Michener, 1998 ; Purcell, 2012 ; Shaw, 2011 ; Thibault, 2007). Une communauté définit un groupe hétérogène d'individus qui occupent un même espace géographique ou un même territoire (Leavitt, 2003). Les individus ne partagent pas tous les mêmes intérêts ni la même relation avec les territoires. Ils ont des profils socioéconomiques différents et ne possèdent pas l'accès aux mêmes ressources. Une communauté n'est pas statique. Elle évolue à travers le temps selon le mouvement des individus. Selon les recherches actuelles, le tourisme communautaire, principale forme de tourisme alternatif impliquant la communauté, devrait soutenir un développement endogène, c'est-à-dire par et pour la communauté. Il devrait aussi appuyer l'*empowerment* des individus marginalisés et exclus en leur permettant d'être parties prenantes des processus décisionnels. Cette participation un élément clé du développement communautaire. Ces mécanismes permettraient à ces individus d'accroître leurs ressources et d'obtenir un accès facilité aux lieux de décisions augmentant ainsi leur rapport de pouvoir auprès des autres acteurs (Dorsner, 2004 ; Godrie *et al.*, 2018).

Toutefois, les communautés ne sont pas toujours en mesure de participer adéquatement ou d'imposer leur vision du développement et de la manière dont le tourisme pourrait permettre d'y arriver (Clavier et O'Neill, 2017 ; Fung, 2006). Des acteurs externes, tels que des organisations internationales et des entreprises touristiques, peuvent influencer la réalisation des projets touristiques. Une attention particulière doit être portée au rôle de l'État afin de comprendre les contraintes qu'il impose à la communauté et qui influencent l'évolution des projets et des mécanismes de participation. On peut définir l'État comme « un ensemble interconnecté d'institutions qui monopolise la force intérieure de son territoire » (Jacobs et King, 2009, cités dans Leca, 2019, p.229). Ce dernier renvoie à l'ensemble des paliers

de gouvernement fédéral, provincial et municipal, dont leurs administrations et les élus. Au Mexique, on fait référence au gouvernement fédéral, étatique et municipal. Entre les rapports de pouvoir présents entre les membres d'une même communauté et l'influence des acteurs externes, les intérêts des groupes marginalisés peuvent rapidement être ignorés. L'exploration des liens entre la participation citoyenne et l'*empowerment* des individus marginalisés au sein de projets de tourisme alternatif reste faible dans la littérature. Dans cette étude, on tentera de comprendre si les mécanismes de participation citoyenne des projets de tourisme communautaire permettent aux membres de la communauté, particulièrement les plus vulnérables et marginalisés, d'acquérir davantage de pouvoir leur permettant d'influencer le développement des projets de tourisme communautaire sur leur territoire. Donc, on souhaite répondre à la question suivante : les mécanismes de participation à l'intérieur des projets de tourisme communautaire aident-ils à lutter contre les inégalités en soutenant l'acquisition de nouvelles ressources pour les personnes isolées ou marginalisées? On appuie l'analyse sur trois concepts, soit la typologie des ressources d'action politique de Hassenteufel (2008), le cadre d'analyse des forums participatifs de Fung (2006) et la typologie de l'*empowerment* de Scheyvens (1999). Cette étude se concentre sur les interactions entre les acteurs internes et externes aux projets de tourisme communautaire et les dynamiques de pouvoir soutenues par les ressources que possèdent ces acteurs. Le croisement de ces trois concepts offre un cadre d'analyse complet et précis pour comprendre ces interactions.

### 2.1.1 L'analyse des acteurs et des ressources à leur disposition

Au sein des projets de tourisme communautaires, les acteurs ne sont pas tous égaux et peuvent exercer des influences différentes sur leur progression. Pour Hassenteufel (2008), les systèmes de croyances, les intérêts poursuivis et les ressources d'action publique que possèdent les acteurs circonscrivent leurs possibilités d'intervenir sur les décisions prises. Ces ressources permettent de recourir à diverses stratégies. Les acteurs externes, à leurs tours, exercent une influence sur les projets parfois en rendant disponibles des ressources ou en influençant les politiques publiques (Martin et Hassenteufel, 2000). Le terme d'acteur réfère autant aux individus, aux groupes, aux autorités, aux organisations de même qu'aux institutions, c'est-à-dire que les acteurs peuvent être autant collectifs qu'individuels (Hassenteufel, 2008).

Dans les acteurs externes, l'analyse du rôle de l'État sera prioritaire. Ce dernier détermine les politiques, les lois et les programmes de financement pouvant influencer le développement du projet et les ressources externes mises à la disposition des communautés. Pour Scheyvens (2011), le gouvernement, en ayant la capacité d'encadrer l'industrie touristique, peut influencer les interventions, notamment celles touchant au développement du tourisme alternatif des différents acteurs. Dans cette visée, l'auteur (2011)

rappelle que l'État doit jouer un rôle plus important pour mettre en œuvre les politiques publiques. L'Organisation mondiale du tourisme (OMT) (2006) mentionne que le cadre législatif peut avoir des impacts négatifs ou positifs sur la réalisation des projets touristiques. Il peut inclure des formes de soutien telles qu'un allègement des procédures ou des réglementations protectrices. Lorsque l'État laisse libre cours au marché, les municipalités compensent souvent en imposant des règles locales. À travers une analyse des bonnes pratiques de 26 projets alternatifs dans 20 pays, l'OMT (2018) souligne que la majorité a été initiée par des institutions gouvernementales, principalement par les ministères du Tourisme. Il constate qu'un grand nombre d'entre eux ont obtenu ou obtiennent des fonds publics de l'État ou de ses institutions. L'État peut influencer directement, en accordant des bénéfices uniques au tourisme communautaire ou indirectement, en investissant dans les infrastructures ou en adoptant des politiques de protection de l'environnement et de développement communautaire.

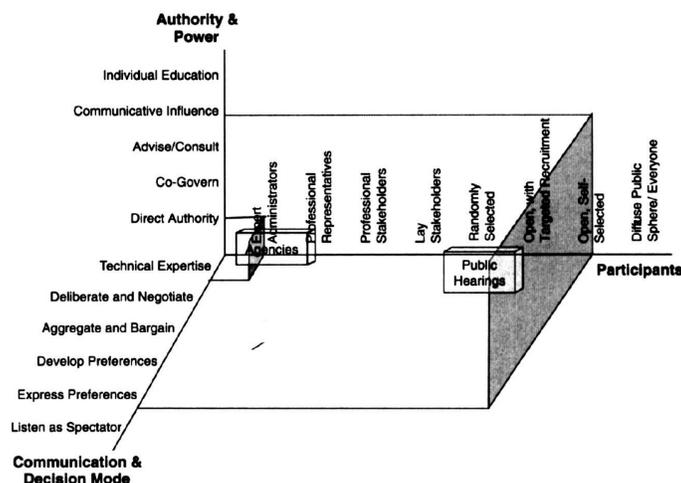
La typologie des ressources d'action publique de Hassenteufel (2008) sera utilisée afin d'analyser les ressources disponibles des principaux acteurs. Elle permet de souligner aussi l'acquisition de nouvelles ressources à travers la participation au projet de tourisme. Hassenteufel (2008) identifie six principales ressources : juridiques, matérielles, de savoir, politiques, sociales et temporelles. Elles sont partiellement interdépendantes, mais une ressource peut aider à obtenir plus facilement d'autres types de ressources. Les ressources juridiques concernent prioritairement les acteurs administratifs et les politiques qui produisent des normes et les politiques. Des individus ou des groupes peuvent disposer de ressources juridiques s'ils font partie du processus de rédaction de textes légaux ou s'ils ont des recours légaux à leurs dispositions. Les moyens financiers, opérationnels et les ressources humaines incarnent les ressources matérielles (Hassenteufel, 2008, p.105). Elles donnent des indications sur la capacité d'agir sur l'opinion publique et d'accès aux politiques publiques (Hassenteufel, 2016). Elles sont aussi un signe de la professionnalisation du projet de tourisme (Martin et Hassenteufel, 2000). L'accès à l'information et les connaissances sont la base des ressources de savoir. Elles ne sont pas suffisantes à elles seules. Elles doivent s'accompagner de la capacité à interpréter les informations et à les intégrer dans les stratégies d'action publique, notamment sur la formation de demandes légitimes. Les ressources politiques, dans le cadre de ce type de projet, se retrouvent dans la représentativité et le partage des valeurs communes avec la communauté. Elles peuvent être observables par le nombre de personnes y adhérant. Elles renvoient également à la possibilité d'accéder à des acteurs politiques. Les ressources sociales, quant à elles, font référence à la reconnaissance sociale d'une personne au sein de la communauté et au réseau relationnel pouvant l'appuyer. Finalement, les ressources temporelles désignent le temps que peut consacrer ou qu'a consacré un acteur dans un domaine d'action publique (Hassenteufel, 2008).

L'ensemble de ces ressources aident à établir la capacité d'un acteur à influencer les prises de décisions sur son propre développement. Les acteurs qui possèdent un maximum de ressources ont davantage de capacités pour prendre part aux décisions et les influencer. En déterminant les ressources d'action politique des acteurs avant et après la participation aux projets de tourisme communautaire, on souhaite observer l'acquisition de nouvelles ressources du fait de cette participation.

### 2.1.2 Les forums participatifs

Dans la littérature entourant le développement communautaire et le tourisme communautaire, tel que mentionné plus haut, la participation est relevée comme étant un moyen de rétablir des rapports de force plus égalitaires permettant ainsi aux personnes marginalisées et vulnérables de prendre part aux décisions. Fung (2006) propose un cadre d'analyse des forums participatifs qu'il a développé en réponse à l'échelle de participation citoyenne d'Arnstein de 1969. Le cadre d'analyse se retrouve aussi sous la dénomination de *Democracy cube* dans la littérature anglophone. Ce dernier permet de soulever la complexité de la participation citoyenne (Fung, 2006 ; Pablo *et al.*, 2013 ; Rondinella *et al.*, 2017 ; Shi, 2019). L'auteur divise la participation en trois grands enjeux qui se retrouvent normalement dans les systèmes démocratiques. Ils sont résumés en trois questions : qui participe? Comment les acteurs communiquent et prennent les décisions? Quelle est la connexion entre le résultat et l'opinion des acteurs, et la politique publique et les actions? Fung (2006) répond à ces questions en suggérant trois continuums (Figure 1). Ces trois dimensions permettent de décrire n'importe quel mécanisme de prise de décisions. L'intersection entre ces trois dimensions définit le niveau de démocratie, c'est-à-dire le niveau d'influence exercé par les participants sur les politiques publiques.

Figure 1 *Democracy cube* de Fung (2006, p.71)



Dans le cadre de cette recherche, ce cadre d'analyse permettra d'examiner le type et la forme de mécanismes de participation et l'inclusion des personnes marginalisées de la communauté. On utilise la théorie de Fung (2006) afin d'étudier la sélection des participants et le niveau de contrôle que les membres de la communauté impliqués exercent sur les décisions.

### 2.1.2.1 Sélection des participants

Les stratégies de recrutement des participants utilisées fournissent une indication sur les acteurs pouvant accéder aux lieux décisionnels. Fung (2006) appelle à examiner les raisons du choix de la stratégie, mais aussi les intérêts des acteurs à prendre part aux instances. Le continuum des stratégies désigne différents degrés d'inclusion au sein du processus de prise de décision allant du plus ouvert au plus restreint. L'auteur identifie huit méthodes différentes. Elles sont séparées en trois grandes catégories : public, petit public (minipublic) et étatique. Pour cette étude, on se concentrera sur les méthodes à petit public (tableau 2.1) puisque les forums participatifs étudiés correspondent à des projets de tourisme communautaire d'envergure restreinte. Fung (2006) décrit les petits publics comme étant des lieux « *that intentionally gather citizens in discrete bodies to discuss or decide matters of public concern* » (p.68). Ils peuvent permettre de créer des conditions idéales pour les citoyens pour articuler et raffiner des opinions. L'auteur complète en mentionnant qu'un petit public est *empowered* quand ce dernier a réussi à influencer une décision publique (Fung, 2003).

Tableau 2.1 Les méthodes de sélection des participants des forums participatifs selon Fung (2006)

Catégories	Méthodes	Description
Petit Public	Ouvert à tous avec autosélection ( <i>Open, Self-Selection</i> )	Cette méthode n'a aucune restriction à la participation.  Fung soulève que: « <i>who choose to participate are frequently quite unrepresentative of any larger public</i> » (2006, p.67). Les personnes ayant de meilleures conditions de vie et un niveau d'éducation plus élevés ont tendance à participer davantage.
	Ouvert à tous avec un recrutement ciblé ( <i>Open, targeted recruiting</i> )	Il n'y a pas de restrictions sur la participation. Cependant, des mécanismes sont prévus pour recruter des individus qui ont moins de chance de s'impliquer. Ils peuvent prendre la forme d'incitatif pour générer un attrait.
	Sélection aléatoire ( <i>Random selection</i> )	Des participants sont sélectionnés à travers la population générale. Pour Fung (2006), cela représente une des méthodes les plus efficaces

		pour assurer la représentativité des différents groupes d'une population.
	Sélection de parties prenantes citoyennes ( <i>lay stakeholders</i> )	Ces parties prenantes réfèrent à des citoyens non rémunérés qui ont un intérêt spécifique fort sur un enjeu et qui peuvent investir beaucoup de temps. Ce sont directement ces personnes qui seront sélectionnées pour participer aux discussions et aux processus décisionnels.
	Sélection de parties prenantes professionnels ( <i>professionnal stakeholders</i> )	Contrairement à la méthode précédente, celle-ci vise à rassembler des professionnels, généralement rémunérés, représentant des organisations ou institutions.

Différents éléments peuvent influencer les modèles de participation au-delà des ressources limitées des citoyens. En dehors des incitatifs offerts pour la participation, le choix du sujet peut façonner la méthode, notamment dans celles à petit-public (Fung, 2003).

#### 2.1.2.2 Moyens de communication et mode décisionnel

La deuxième dimension est l'interaction des participants dans les lieux de décisions. Elle décrit la manière dont les participants échangent leurs visions et leurs opinions sur un enjeu spécifique (Fung, 2006 dans Pablo et al., 2013). Elle souhaite soutenir l'analyse de la qualité de ces interactions (Pablo *et al.*, 2013). Les différents modes reflètent comment les participants interagissent et communiquent entre eux et le mécanisme priorisé pour prendre les décisions. Fung (2006) mentionne que dans les discussions publiques institutionnalisées, les participants ne s'adressent pas les uns aux autres directement comme des égaux raisonnant ensemble sur un enjeu public. Certains acteurs pourraient être considérés comme ayant davantage de légitimité.

Il y a six principaux modes de communication et de prise de décisions répartis sur un continuum passant d'une absence d'expression de préférences à une prise de décision exécutée uniquement par des experts (tableau 2.2).

Tableau 2.2 Les modes de communications et de décisions selon Fung (2006)

Mode de communication et de décisions	Description
Observateur ( <i>listen as spectator</i> )	Dans ce mode, les participants agissent comme des spectateurs, c'est-à-dire en mode écoute.

Expression de préférences ( <i>express preferences</i> )	Les participants expriment leurs points de vue et leurs demandes aux personnes responsables et à l'audience.
Développement de préférences ( <i>develop preferences</i> )	Après une discussion sur les enjeux, les participants construisent les préférences.
Ajout de préférences et négociation ( <i>aggregate and bargain</i> )	Dans ce mode, les participants connaissent au préalable leurs préférences et souhaitent les faire ajouter dans la décision finale. Leur niveau de pouvoir et d'influence peut rendre ces ajouts possibles. Un processus de négociation leur permet de trouver la meilleure alternative parmi les intérêts ou les choix mis de l'avant.
Délibération et négociation ( <i>deliberate and negotiate</i> )	Les participants délibèrent pour connaître ce qu'ils souhaitent individuellement et collectivement. La délibération facilite l'émergence de choix consensuels ou d'alternatives.
Déploiement d'une expertise technique ( <i>deploy technique and expertise</i> )	Seuls les experts sont appelés à participer et à prendre des décisions basées sur leurs connaissances techniques.

Les participants des trois premiers modes n'ont pas d'attentes qu'il y ait une décision prise, ce qui est différent pour ceux prenant part à un mode incluant la négociation et le déploiement d'une expertise technique (Randinella *et al.*, 2017).

Le contexte des délibérations est très important puisqu'il peut créer un traitement différencié des participants qui peut reproduire les inégalités existantes (Pablo *et al.*, 2013). La délibération peut permettre à des individus d'obtenir plus de confiance dans leurs capacités et leurs perspectives, et ainsi, d'améliorer l'expression de leurs intérêts. Ceux ne pouvant pas exprimer leurs idées ou leurs intérêts se retrouvent désavantagés par la culture dominante (Fung, 2003). Fung (2003) ajoute que les ressources peuvent soutenir des tendances dans les modèles de participation. Le choix du sujet et les types de contributions demandées peuvent attirer certains groupes de la communauté, ce qui réduit la capacité des individus marginalisés d'influencer les décisions. Fung (2003) rappelle que l'importance des enjeux peut soutenir l'engagement des acteurs sur les résultats et leurs adoptions. Lorsque les enjeux sont moins grands, les acteurs ont davantage de chances d'être plus ouverts d'esprit.

### 2.1.2.3 Niveau d'influence sur les décisions

Fung (2006) décrit cette dernière dimension comme la relation existante entre le résultat et les intérêts des participants, et les politiques publiques, c'est-à-dire la capacité d'un acteur à imposer ses intérêts sur les décisions finales. Elle vise à comprendre l'impact des actions d'un acteur sur les politiques publiques ou les décisions. Il l'évalue à partir du niveau d'autorité et de pouvoir possédés par les différents acteurs (Fung, 2006). Tout comme pour la sélection des participants et des modes de communications et de prises de décisions, Fung (2006) propose un continuum contenant cinq catégories de formes institutionnalisées d'autorité et d'influence (tableau 2.3).

Tableau 2.3 Le niveau d'influence et d'autorité sur les décisions selon Fung (2006)

Niveau d'influence et d'autorité sur les décisions	Description
Bénéfices personnels ( <i>personal benefits</i> )	Les acteurs participent prioritairement pour en retirer un bénéfice personnel tel qu'une reconnaissance ou pour remplir une responsabilité citoyenne. Ils n'attendent pas nécessairement d'avoir une grande influence sur les décisions. Ceux-ci sont souvent associés aux modes de communication d'observateur, d'expression des préférences, et de développement de préférences.
Influence de communication ( <i>communicative influence</i> )	Certains mécanismes de participation exercent une influence indirecte sur l'État en mobilisant l'opinion publique. Les décisions prises et les discussions peuvent sensibiliser des élus ou le législateur.
Conseil et consultation ( <i>advice and consultation</i> )	Les élus conservent leur autorité et leur pouvoir, mais s'engagent à recevoir des recommandations de la part des participants.
Partenariat cogouvernemental ( <i>cogoverning partnership</i> )	Ce niveau est moins commun. Les participants exercent une influence directe sur les décisions. Ces derniers vont se joindre aux élus pour construire des politiques, des plans d'action ou des stratégies.
Autorité directe ( <i>direct authority</i> )	Les participants exercent une autorité directe sur les décisions, par exemple les budgets participatifs où les projets sélectionnés par la communauté sont ceux qui obtiendront le financement. Ce niveau est plus rare et n'est pas nécessairement plus profitable.

L'interrelation entre ces trois continuums permet de dégager des indications du niveau d'influence des acteurs sur les décisions selon les mécanismes de participation. Leur utilisation peut être vue comme des solutions à des enjeux de légitimité, d'efficacité ou des injustices (Fung, 2006). Dans le cadre de cette recherche, on s'intéresse principalement aux iniquités et à l'usage de la participation citoyenne. Fung (2006) souligne que les mécanismes de participation peuvent jouer un rôle pour remplacer les autorités dont les actions ont causé des inégalités ou pour augmenter la pression publique sur les décideurs.

### 2.1.3 Les dimensions de l'*empowerment*

Le développement communautaire, tout comme le tourisme communautaire, vise une prise en charge par la communauté de son propre développement, désigné par le terme *empowerment*. Il peut se définir comme un processus à plusieurs dimensions sociales aidant les individus ou la communauté à garder du contrôle sur leur vie, leurs conditions de vie et les initiatives de tourisme (Scheyvens, 1999). L'*empowerment* vise à ce que les personnes pauvres et marginalisées deviennent des agents actifs de leur propre développement afin qu'ils puissent déterminer leur propre futur (Scheyvens, 2011). Scheyvens et Van Der Watt (2021) ajoutent que c'est un « *multi-dimensional context-specific both process and outcome related and demands redistribution of power to marginalised groups* » (p.2). Pour ces auteurs, ce processus remet en question les structures qui inhibent la capacité d'action des personnes marginalisées. Il soutient l'acquisition de ressources d'action publique essentielles pour leur offrir de nouvelles possibilités stratégiques d'influencer les prises de décision.

Scheyvens (1999) propose une typologie des dimensions de l'*empowerment* précisant des indicateurs, mais aussi des freins ce processus d'*empowerment*. Elle met de l'avant quatre dimensions : économique, psychologique, sociale et politique. Dans l'article avec Van Der Watt (2021), l'autrice ajoute deux nouvelles dimensions : culturelle et environnementale. L'ensemble de ces dimensions sont interreliées. L'avancement de l'une peut soutenir le développement d'une autre. L'obtention de ressources financières par le processus d'*empowerment* économique pourrait soutenir la cohésion sociale par l'amélioration des infrastructures publiques.

Tableau 2.4 Les six dimensions de l'*empowerment* selon Scheyvens et Van Der Watt (2021)

<b>Dimension</b>	<b>Indicateurs d'<i>empowerment</i></b>	<b>Indicateurs de <i>disempowerment</i></b>
Économique	Le tourisme apporte des bénéfices économiques de longue durée à la communauté. Les revenus gagnés sont partagés entre plusieurs ménages de la communauté. Il y a des signes visibles	Les profits réalisés sont petits et irréguliers. La majorité des profits vont aux élites locales, gouvernements et opérateurs de tours. Seuls quelques

	d'amélioration provenant des revenus gagnés (ex. : amélioration du système d'eau potable, des maisons faites à partir de matériaux permanents, etc.)	individus ou familles obtiennent les bénéfices directement avec peu de redistribution par manque de fonds ou de connaissances.
Psychologique	Amélioration de la confiance en soi de plusieurs membres de la communauté dus à la reconnaissance extérieure et la valorisation de leur culture, leurs ressources naturelles et des connaissances traditionnelles. Cette nouvelle confiance en soi amène des membres de la communauté à suivre des formations. L'accès à un emploi et à des revenus peut améliorer le statut social pour les personnes marginalisées de la communauté (ex. : les femmes, les jeunes).	Plusieurs personnes n'ont pas accès aux bénéfices et n'ont pas accès aux ressources. Ces membres de la communauté sont confus, frustrés et désillusionnés face au projet.
Sociale	Le tourisme maintien ou améliore l'équilibre au sein de la communauté. Certains profits sont utilisés pour soutenir le développement de la communauté (améliorer les routes, construire des écoles, etc.). La cohésion s'améliore et des membres de leur communauté et leurs familles travaillent à faire progresser le projet.  Il peut résulter aussi à un meilleur respect pour les femmes.	Il y a un effritement de l'harmonie et un climat de jalousie qui s'installe. Plusieurs personnes dans la communauté ont perdu le respect envers les valeurs traditionnelles et les personnes âgées et adoptent des valeurs externes. Les groupes marginalisés subissent les effets négatifs du tourisme. Au lieu de coopérer les différents groupes compétitionnent.
Politique	Des opportunités particulièrement pour les groupes vulnérables pour exprimer des opinions et des préoccupations dans toutes les étapes de développement du projet de tourisme. La communauté est représentée dans les prises de décisions.	Le leadership est centré sur ces intérêts et est autoritaire. Les acteurs externes traitent la communauté comme un acteur passif de son propre développement. La majorité des membres de la communauté sentent qu'ils n'ont pas d'influence sur le projet et qu'ils ne peuvent pas intervenir.
Culturelle	L'héritage culturel unique à la communauté comme destination touristique est reconnu et valorisé. Mieux comprendre la culture locale avec des personnes représentantes de la communauté fait partie de l'expérience des visiteurs. La communauté obtient le sentiment que	Lorsqu'il y a de l'exploitation culturelle et du dénigrement de la culture pour servir le tourisme. Exemple : Des visiteurs étant intéressés aux images stéréotypiques ou aux mythes et non à apprendre les nuances culturelles.

	leur culture est respectée par les visiteurs.	
Environnementale	La présence d'un engagement pour la conservation de la biodiversité, de programmes d'éducation relative à l'environnement, de réhabilitation et de recherches environnementales, d'activités de développement durable tel que la réduction d'activités endommageant l'environnement. Ceux-ci doivent avoir pour but de permettre à la communauté d'avoir un peu plus de pouvoir sur la protection et la préservation des écosystèmes.	L'intérêt pour protéger l'environnement est lié à la recherche de profits ou à un objectif précis à travers des activités touristiques.

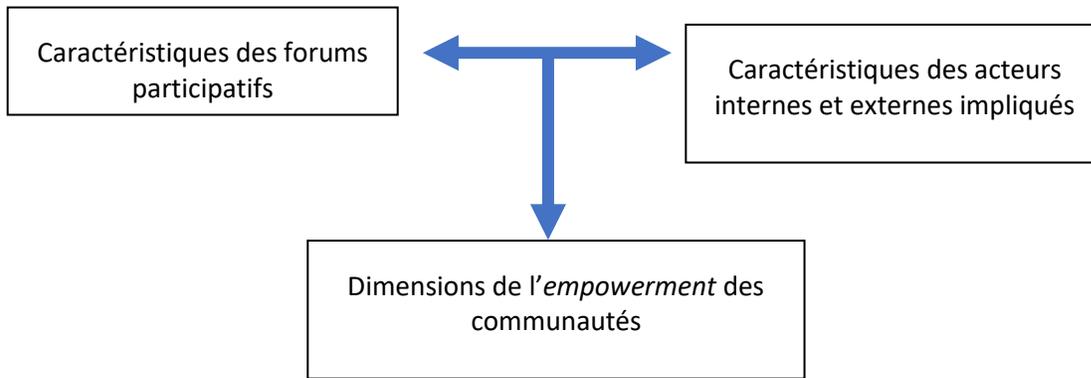
Scheyvens (2011) avance que les effets du tourisme ne peuvent pas être considérés qu'en bénéfice économique, mais plutôt comme la possibilité d'offrir à tout le monde de vivre dans la dignité. Cette typologie permet d'identifier plus spécifiquement le type d'autonomisation des membres de la communauté permis par les mécanismes de participation citoyenne des projets de tourisme communautaire.

## 2.2 Modèle d'analyse et les hypothèses de recherche

Le développement communautaire vise aussi à réduire les inégalités en soutenant l'*empowerment* des personnes marginalisées et pauvres. Les projets de tourisme alternatif, tout comme le développement communautaire, ont pour objectif d'assurer une meilleure répartition des ressources d'action publique et de permettre aux membres de la communauté d'avoir un meilleur contrôle sur celles-ci et sur leur développement. Le cadre conceptuel proposé vise à examiner les interactions entre les acteurs et leur capacité à influencer le projet de tourisme communautaire. L'interrelation entre les forums participatifs, les ressources d'action publique des différents acteurs et le processus d'*empowerment* nous permettra d'analyser l'impact de la participation citoyenne sur les dynamiques de pouvoir (figure 2). Pour affiner l'analyse, on portera une attention particulière au rôle de l'État et à son influence.

Figure 2 Relations entre les trois concepts du cadre conceptuel





Tout d’abord, nous allons observer le rôle de l’État sur le développement des projets. Comme mentionné plus haut, l’État est un des acteurs externes pouvant fixer des règles et des conditions ayant un impact sur les projets et leurs communautés. Notre première hypothèse est que des acteurs externes influencent le développement des projets touristiques en fixant des règles ou en attribuant des ressources d’action publique. Les communautés n’ont jamais tout à fait un pouvoir complet sur leur développement. Cette influence vient notamment des lois et des politiques publiques ayant un effet sur la construction des forums participatifs, soit des modes de participation. D’autres acteurs extérieurs influenceront en offrant de nouvelles ressources.

Les forums participatifs ne fonctionnent pas de la même manière selon les projets. Notre deuxième hypothèse est que les modes de participation ne permettent pas de rétablir les inégalités vécues par des individus marginalisés et désavantagés causées par la possession de ressources d’action publique, une des visées du développement communautaire. En déterminant les ressources d’action publique des acteurs avant la participation et celles qu’ils déterminent avoir obtenu pendant le projet de tourisme communautaire, on souhaite observer l’acquisition de nouvelles ressources du fait de leur participation. L’obtention de nouvelles ressources peuvent renforcer le niveau d’influence d’un individu au sein du projet ou de sa communauté quand cela procure un avantage. Les modes de participation sont vus comme une occasion de soutenir les personnes plus marginalisées vers un accroissement de leur niveau d’influence sur les décisions relatives au développement de leur projet de tourisme communautaire.

En dehors du niveau d’influence sur les décisions, le développement communautaire survient lors de l’*empowerment* des membres de la communauté. Les mécanismes de participation sont vus comme une opportunité de générer l’*empowerment* des individus. Nous discuterons les résultats au prisme des six catégories d’*empowerment* (Scheyvens et Van Der Watt, 2021) pour analyser comment la participation des membres de la communauté moins dotés en ressource traduit une certaine forme d’*empowerment*.

Notre troisième hypothèse est que les mécanismes de participation ont un effet limité sur l'*empowerment* des individus marginalisés et désavantagés au sein d'un projet de tourisme communautaire.

Les interrelations entre les forums participatifs, les acteurs externes et leurs ressources d'action publique et l'*empowerment* (figure 2) aideront à déterminer dans quel contexte le tourisme communautaire peut être un outil de développement communautaire.

## CHAPITRE 3 MÉTHODOLOGIE

### 3.1 Les études de cas

Le Mexique regorge d'une multitude de projets de tourisms alternatifs, notamment de tourisme communautaire. Pour faciliter l'analyse des politiques publiques et du cadre juridique, les projets de tourisme choisis sont situés dans l'État du Chiapas. Ce dernier possède de nombreux attraits touristiques autant par sa faune et sa flore, sa gastronomie que sa culture.

Le Chiapas est entouré au nord par l'État de Tabasco, à l'est le Guatemala, au sud par l'Océan Pacifique et à l'Ouest par les États d'Oaxaca et Veracruz. Le Chiapas possède une des plus grandes populations autochtones du Mexique (Britannica, 2024). L'agriculture reste une des principales activités économiques, notamment pour la culture du maïs, des légumineuses, de la banane, du café et du cacao. Encore aujourd'hui, plusieurs communautés portent l'héritage laissé par le mouvement zapatiste de l'autonomie des communautés autochtones et d'une volonté de partage des ressources.

Le 1<sup>er</sup> janvier 1994, l'Ejercito **Zapatista** de Liberacion Nacional sort de l'ombre pour faire connaître les enjeux des peuples autochtones chiapanèques. Il entre dans un conflit armé contre le gouvernement du Mexique qui durera 12 jours et conduira le mouvement à prendre le contrôle de sept municipalités du Chiapas : Altamirano, Chanal, Huixtán, Las Margaritas, Ocosingo, Oxchuc, and San Cristóbal de Las Casas (Inclán, 2018, p.1). Il demande entre autres l'autodétermination des peuples autochtones sur leurs terres et la participation des peuples autochtones à l'organisation du pays et de l'État du Chiapas (Meneses C. *et al.*, 2014).

En 1996, Ejercito **Zapatista** de Liberacion Nacional et le gouvernement du Mexique signent les Accords de San Andres sur les « droits et la culture » indigènes reconnaissant l'autonomie et la reconnaissance des droit de la population autochtone du Mexique. Il marque un tournant pour la reconnaissance de l'autodétermination des peuples autochtones en garantissant l'accès à la justice et au droit basé sur les traditions et la culture indigène. Ces changements devaient faire partie de la réforme constitutionnelle mexicaine. Cependant, ces accords ne seront pas mis en application par le gouvernement mexicain. Plusieurs villes de l'État du Chiapas mettront en pratique les principes d'autogestion de la philosophie Zapatiste malgré l'absence de reconnaissance du gouvernement fédéral. Les communautés Zapatista sont toujours en conflit avec l'État pour leur autodétermination.

Le mouvement Zapatiste sera le point de départ de différentes réformes dans les États du Mexique qui amènera la légalisation des coutumes notamment dans l'État de Oaxaca (livre Mexique indiennes p.9). Cela crée des conflits et des tensions entre ceux qui croient que la légalisation des coutumes amène une meilleure unité familiale et permet une certaine réparation envers les communautés autochtones et ceux qui considèrent que cela va institutionnaliser la discrimination.

Au-delà des tensions qui existent toujours entre le mouvement Zapatiste et les gouvernements fédéral et chiapanèque, des conflits subsistent entre les communautés autochtones et les autorités municipales particulièrement sur la répartition des terres. Les autorités municipales représentent plus souvent les non-autochtones et les métis. Cela provoque des conflits puisque les communautés autochtones souhaitent pouvoir gérer leur territoire selon leurs traditions d'organisation.

Le Chiapas se caractérise aussi par la présence de sites archéologiques mayas, dont Palenque et Bonampak. Plusieurs de ces sites sont perdus dans la jungle et complémentaires aux espaces naturels. Cet État est aussi reconnu pour ses nombreuses villes touristiques et pour ces sites naturels. La région profite de nombreux « Pueblo Magico » ou « village magique » des plus importantes au pays, dont San Cristobal de las Casas. Les villages magiques sont des localités qui ont des attributs symboliques, une histoire ou des légendes qui émanent des caractéristiques socioculturelles. Ces derniers offrent de grandes opportunités touristiques (Secretaria de Turismo, 2016). On y trouve de nombreux parcs naturels ou aires protégées telles que le Parc national de las Lagunas de Montebello, le parc du Canon del Sumidero, la Biosphère de la Encrucija et de Triunfo, et l'aire protégée entourant le Volcan Tacana, le plus haut sommet du Chiapas. Certains de ces lieux sont entourés de mystères. C'est le cas de la jungle Lacandona. Tous ces attraits attirent des milliers de visiteurs nationaux et internationaux chaque année.

L'activité touristique s'est beaucoup développée autour des attraits de la culture chiapanèque. Dans les dernières années, de plus en plus de projets de tourisme alternatif ont été déployés dans différentes régions (Britannica, 2024). La grande attractivité touristique et l'expansion de l'écotourisme et de tourisme communautaire font du Chiapas un État intéressant et pertinent pour la sélection des deux études de cas.

Le tourisme communautaire est spécifiquement visé dans le cadre de cette étude puisqu'il priorise la participation de la communauté dans sa mise en place et sa gestion. Plusieurs démarches ont été entreprises afin d'élaborer une liste de projets de tourisme communautaire potentielle au Chiapas. Tout d'abord, des recherches ont été effectuées à travers les moteurs de recherche Google et Duck Duck Go. Il s'est avéré plus difficile que prévu de retracer des projets en utilisant cette technique. Plusieurs des projets n'ont pas de site internet ou de profils sur les réseaux sociaux. À travers ces recherches, nous avons pu

identifier certaines organisations rassemblant des projets de tourisme alternatif au Mexique et au Chiapas. En parallèle de l'exploration effectuée sur les sites internet, nous avons contacté deux réseaux de tourisme, le Red de Turismo Sustentable y Desarrollo Social AC et le Red de Turismo Alternativo afin de les questionner sur des projets de tourisme communautaire membres de leurs réseaux. Ils nous ont fourni le nom d'une dizaine de projets ainsi que les contacts des personnes responsables.

Un premier tri a été effectué à partir d'informations facilement accessibles. Les projets sélectionnés devaient répondre à trois critères, soit : avoir été mis en place avec ou par la communauté, avoir des mécanismes de participation et offrir un véritable lieu d'échange entre le visiteur et l'hôte (tableau 3.1). Tout projet qui ne respecte pas ces trois principes n'a pas été considéré comme un projet de tourisme communautaire pour les fins de cette recherche, soit la majorité des projets qui nous avaient été suggérés.

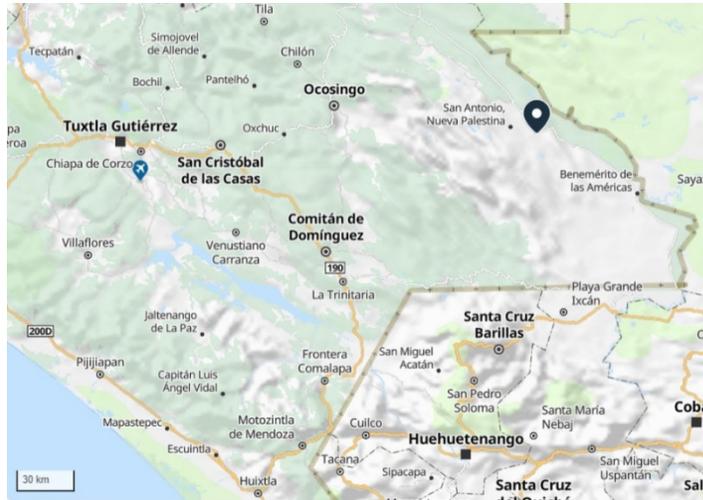
Tableau 3.1 Liste des critères des projets de tourisme communautaire

1. Le projet de tourisme a été mis en place avec ou par la communauté.
2. Des mécanismes de participation citoyenne permettent aux membres de la communauté de participer aux prises de décisions de sa réalisation et de l'identification des besoins.
3. Il est offert une plus grande proximité entre les membres de la communauté hôte et les visiteurs par le biais de lieux de rencontre et d'apprentissage sur les coutumes et les traditions.

En fonction de ces critères, nous avons sélectionné un projet dans l'État de Puebla et deux projets établis au Chiapas. Nous avons planifié une première rencontre avec les responsables des trois projets afin de confirmer qu'ils répondaient aux critères et de sonder l'intérêt des membres à participer à la recherche. Enfin, avant d'effectuer le choix final, nous avons évalué la disponibilité de la documentation permettant de comprendre leur évolution et leur structure organisationnelle. Le projet de l'État de Puebla n'a pas été sélectionné puisque nous souhaitons comparer deux projets et aucune autre n'a été trouvée. Nous souhaitons éviter qu'une différence dans les politiques étatiques ajoute une variable dans l'analyse des données. Nous avons sélectionné deux projets se retrouvant dans le même État. Finalement, les deux projets sélectionnés sont le Centre écotouristique Top Che et le Centre écotouristique Pak'al Tsix'a. Ils se situent dans deux municipalités différentes du Chiapas. Le premier se situe dans la zone du Volcan Tacana et le second se situe dans la mythique jungle Lacandona. Outre les principaux critères, ils partagent une autre caractéristique commune ; celles de contribuer à la protection et la conservation de l'environnement. Selon les recherches et l'entretien effectués, le centre écotouristique Top Che et Pak'al Tsix'a répondait à l'ensemble des critères d'un projet de tourisme communautaire. De plus, la littérature sur le peuple lacandon et le centre est abondante et permet de soutenir l'analyse. Les deux projets

proviennent de la communauté et il y a une structure qui permet l'implication des membres de la communauté. Ils offrent aussi un lieu de rencontre entre les visiteurs et la communauté hôte. L'entrevue de sélection auprès du responsable est venue confirmer que le projet correspond aux critères du tourisme communautaire. Cependant, la présence de parties prenantes externes du projet et de la communauté semble plus importante que dans le cas du Centre écotouristique Top Che.

### 3.1.1 Centre écotouristique Top Che



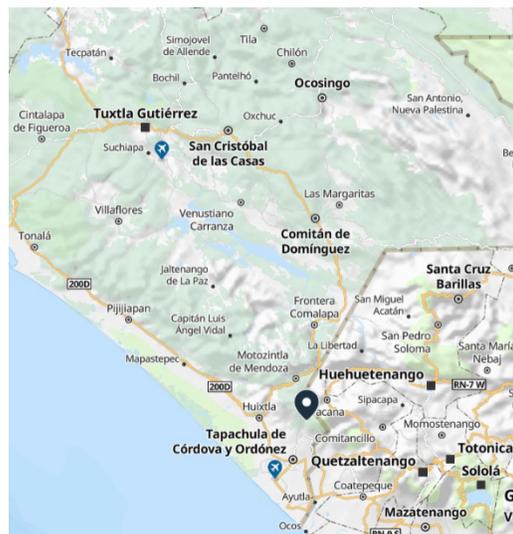
Dans le village de Lacanja Chansayab à l'intérieur de la jungle Lacandona est situé le Centre écotouristique Top Che. Il se retrouve dans la municipalité de Ocosingo au Chiapas. La famille Lacanja Chansaya est une des quatre sous-communautés lacandonas avec Ojo de Agua, Chankin, Naha et Metzabook (El Colegio de la Frontera Sur, México *et al.*, 2021a). Certains conflits sont survenus entre ces communautés causés par la division des terres. Certaines communautés n'ont pas obtenu de terres après la réforme agraire de même que des non-autochtones. Des tensions sont encore présentes notamment sur l'utilisation des terres (Calleros-Rodriguez, 2014). Top Che est l'un des nombreux projets d'écotourisme que l'on peut y retrouver. Le centre est particulièrement isolé, situé dans la réserve naturelle de Montes Azules, pour laquelle il y a peu d'accès, et proche de la frontière avec le Guatemala. Pour se rendre au centre, il faut prendre un transport de Palenque pour une durée de deux heures ou de Comitán de Domínguez en passant par plusieurs petits villages pour une durée minimum de six heures.

Mis en place après la dissolution de la coopérative Yaxcan, la lacandone Chankin, a fondé le centre qui a pour mission de « contribuer activement à la conservation du patrimoine naturel et de la culture maya de la région Lacandona » [ma traduction] (Top Che, 2024), et ce, par le tourisme. La jungle Lacandone est un joyau de biodiversité vu la richesse de ces écosystèmes. Malheureusement, elle fait partie des 25 zones biologiques en danger (Secretaría de Medio Ambiente y Recursos Naturales, 2018). Le projet comporte

trois principaux services: une série de cabines ou d'espaces pour camper, des activités dans la nature, des activités culturelles et un restaurant. Les randonnées guidées permettent de découvrir les cascades avoisinantes et d'observer la faune et la flore de la jungle. Des tours de rafting sont aussi offerts aux visiteurs plus aventureux. Il est possible aussi de visiter les champs d'agriculture labourés selon les traditions lacandones. En dehors de ces services, les hôtes de la famille peuvent aider les visiteurs à organiser d'autres activités, telles qu'une visite des sites archéologiques de Palenque, de Bonampak, de Sak Tsi ou de Yaxchilan. Les randonnées guidées permettent de découvrir les cascades avoisinantes et d'observer la faune et la flore de la jungle. Des tours de rafting sont aussi offerts aux visiteurs plus aventureux.

Les voyageurs peuvent marcher à travers le village et visiter d'autres centres écotouristiques. Plusieurs Lacandons possèdent de petits magasins vendant divers produits ou de l'artisanat. À l'entrée du restaurant, il est possible de rencontrer des aînés de la communauté avec qui il est possible d'échanger sur l'histoire et la culture maya de la région.

### 3.1.2 Centre écotouristique Pak'al Tsi'á



Dans la région de Soconusco, à une heure et demie de la ville de Tapachula, près de la côte du pacifique du Chiapas se situe l'ejido de l'Aguila dans la municipalité de Cacahoatan, à environ 1200 mètres d'altitude. La région est reconnue pour son histoire, sa culture et pour la présence de la communauté autochtone mam. Dans ce petit village au pied du volcan Tacana et à la frontière avec le Guatemala se trouve le centre écotouristique Pak'al Tsi'á ou « Mariposa alas de agua ». Il s'est développé autour de la préservation de l'habitat du papillon blanc (*Palpita flegia*). Les cascades et les plantations de café à proximité du village sont sur la route de sa migration. Entre novembre et la fin de décembre et au début du printemps, les

visiteurs peuvent assister à un impressionnant et majestueux spectacle où la végétation se couvre d'un rideau blanc (Solis, 2018). Au total, durant l'année, il y a au moins 120 espèces de papillons observables dans la zone. Le centre a débuté avec la réalisation d'un sanctuaire de papillons. Afin de permettre aux visiteurs de pleinement profiter des attraits naturels et de découvrir la région, le centre offre aussi de l'hébergement dans des cabines et une offre alimentaire permettant de découvrir les saveurs locales (Gomez et Gasca, 2020 ; Amo Tapachula, 2011). Le centre offre aussi des randonnées accompagnées avec des guides locaux pour découvrir les majestueuses cascades, la faune et la flore. La mission du centre est la protection et la conservation des écosystèmes de même que le soutien au développement durable de la région par le tourisme. Le centre a d'ailleurs reçu une reconnaissance internationale à travers l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) en 2006 à travers son programme l'Homme et la Biosphère. Ce programme vise à réconcilier ou reconnecter les personnes avec leur environnement.

### 3.2 La collecte de données

Afin d'avoir un portrait le plus complet possible, nous avons utilisé deux méthodes de collectes de données : l'analyse de contenu et des entretiens semi-dirigés. Pour l'analyse de contenu, deux corpus distincts ont été développés, soit un concernant les politiques publiques touchant le tourisme et la participation des communautés et un sur l'évolution de chacun des projets. L'identification des corpus a représenté certains défis, de même que le recrutement des participants.

#### 3.2.1 Sélection du corpus des politiques publiques

Les politiques publiques peuvent donner des indications concernant les préférences d'un gouvernement dans un secteur et un territoire donné. Ce corpus de documents a pour objectif d'analyser l'impact et l'importance accordée par l'État à la participation de la communauté dans le développement de projets touristiques. Ces politiques publiques peuvent donner des obligations en termes de participation citoyenne ou des incitatifs à mettre en place des mécanismes. Des plans d'action, des politiques et des programmes couvrant les dix dernières années ont aussi été inclus.

Nous avons d'abord procédé à la recherche des textes, lois et règlements les plus pertinents sur les moteurs de recherche suivants : la bibliothèque nationale du Mexique, la bibliothèque de l'Universidad nacional autonoma de Mexico (UNAM), l'Université du Québec à Montréal, Google et Google scholar, le secrétariat de tourisme du Mexique et du gouvernement du Mexique et du Chiapas à partir des mots clés suivants : « loi (ley) », « tourisme (turismo) », « tourisme alternatif (turismo alternativo) », « politique

(politica) », « plan (plan) », « programme (programma) », « tourisme communautaire (turismo comunitario) », « certification (certificación) », « développement social (desarrollo social) », « écotourisme (ecoturismo) », « Chiapas » et « norme (norma) ». Étant donné que le tourisme alternatif est parfois considéré comme un outil de développement social, le concept de développement social a été ajouté. Des recherches ciblées ont été faites sur les programmes de financement offerts par l'Instituto Nacional de los Pueblos Indígenas (INPI) (anciennement la Comisión nacional para el desarrollo de los pueblos indígenas (CDI) nommé lors des entretiens. À la fin de ces recherches, nous avons identifié 50 documents, principalement des textes de lois.

Pour la sélection finale, les règles d'inclusion suivantes ont été appliquées : avoir un lien direct avec le tourisme ou le développement social ; avoir un lien avec la structure organisationnelle des études de cas et, dans le cadre des plans d'actions et programmes, avoir été adopté après 2012. Une information incomplète ou trop spécifique fut le critère principal d'exclusion. Le corpus final contient 23 documents, soit 17 lois et règlements et six politiques ou plans d'action. Cette sélection devrait nous donner un aperçu général du cadre juridique et politique du tourisme du Mexique et du Chiapas. Le corpus contient un plus grand nombre de documents du gouvernement fédéral que de l'État du Chiapas.

### 3.2.2 Corpus de documentation sur les projets de tourisme communautaire

Nous avons pour objectif originalement de sélectionner un corpus de documents concernant les deux études de cas comportant des articles de journaux, des magazines, des rapports annuels ou d'activités des projets, les règlements généraux et tout document officiel pertinent sur le projet. Ce corpus devait nous permettre de comprendre l'évolution du projet et la structure organisationnelle des projets. Il s'est avéré difficile d'obtenir ces documents de la part des responsables des projets. Les projets avaient peu de documentation. Ils ne semblent pas produire de rapports annuels ni de notes des assemblées ou des réunions des membres des coopératives. Nous avons obtenu l'accès de la part des responsables du Centre Écotouristique Pak'al Tsix'a à trois de leurs demandes de financement. Les deux projets ont rendu disponible leur acte constitutif. Pour obtenir des articles de journaux ou de magazines, nous avons consulté les bases de données suivantes : la collection de la bibliothèque nationale du Mexique, le moteur de recherche du magazine en ligne Mexico Desconocidos et Google. Malheureusement, aucun article portant sur les projets n'a été repéré lors de ces recherches avec les mots clés « Top Che » et Pak'al Tsix'a ». Je n'ai pas trouvé de base de données rassemblant les articles de journaux au Mexique et plusieurs journaux n'ont ni site internet ni moteur de recherche sur leur site. Le corpus est petit et composé de

4 documents pour le projet du centre écotouristique Pak'al Tsix'a et d'un document pour le projet du centre écotouristique Top Che.

### 3.2.3 Les entrevues semi-dirigées

La collecte de données s'est terminée par la tenue d'entrevues semi-dirigées avec des membres de la communauté impliqués dans les projets. L'objectif de ces entretiens est de comprendre le rôle, la perception de leur influence sur les prises de décision, les modes de communication et de prises de décision, et les raisons de leur implication. Les questions ont porté principalement sur leur expérience, leur sentiment d'influence sur les décisions, leur perception de l'influence des autres acteurs et les relations avec eux.

L'échantillon compte six participants pour Pak'al Tsix'a, quatre pour Top Che et un employé d'un réseau de tourisme. Le principal critère de sélection des participants était qu'ils devaient être impliqués ou avoir été impliqués dans les projets de tourisme communautaire. La sélection visait aussi à recueillir le point de vue de participants qui occupaient différents rôles au sein du projet : associé actif, ancien associé, employé, responsable de projets et support externe. Cette diversité avait aussi pour objectif de mieux comprendre les rapports de pouvoir entretenus entre les membres du projet. L'entretien auprès d'un professionnel d'un réseau de tourisme visait à recueillir des informations sur l'historique des projets, sa perception de son évolution et des gains obtenus pour les membres de la communauté.

Tableau 3.2 Résumé des rôles des participants et participantes aux entrevues des centres écotouristiques Top Che et Pak'al Tsix'a

Centre écotouristique Top Che		Centre écotouristique Pak'al Tsix'a	
Numéro du participant	Rôle	Numéro du participant	Rôle
1	Employé provenant de la communauté	5	Volontaire du projet
2	Associé et responsable du projet	6	Associée
3	Associé	7	Employée et ancienne associée
4	Deux membres	8	Associée et responsable du projet
		9	Associée

		10	Ancienne Associée
--	--	----	-------------------

Les entretiens envisagés avec des fonctionnaires des municipalités, responsables du tourisme, n’ont pas pu avoir lieu. Dans le cas de Pak’al Tsix’a, un contact a été réalisé, avec l’aide du responsable de projet, auprès du président du conseil des propriétaires des terres communales, qui a un pouvoir d’approbation des projets de développement dans la communauté. Une courte conversation téléphonique avec le président n’a pas permis d’obtenir une entrevue. Nous avons aussi tenté de lui envoyer les questions par courriel, mais il n’a jamais fourni une adresse courriel. Dans le cas de Top Che, la structure organisationnelle était plus complexe. La communauté est divisée entre les familles, qui chacune gèrent un projet. Elle possède un conseil qui se réunit une fois par mois. Il ne fut pas possible de contacter le conseil de la communauté qui, selon le responsable du projet, n’était pas disponible au moment de mon passage. Une autre démarche a été entreprise auprès du responsable de la région du Chiapas de l’Instituto Nacional de los Pueblos Indígenas (INPI), l’un des principaux bailleurs de fonds des deux projets. Aucune réponse n’a été obtenue.

Le recrutement des participants a présenté différents défis en fonction du projet. Tout d’abord, lors de notre passage, nous étions en basse saison touristique. Plusieurs des membres ne se retrouvaient pas sur les lieux. Au projet Pak’al Tsix’a, il n’y avait pas de lieu central où se retrouvaient les membres de la communauté impliqués dans le projet. Ces lieux centraux auraient permis de rencontrer des membres du projet ou de publiciser ma recherche afin que certaines me contactent directement. Les membres ne se réunissaient pas quotidiennement ou hebdomadairement. Étant donné la basse saison touristique, peu de membres se retrouvaient sur les lieux. Le soutien de la personne responsable fut nécessaire pour établir le contact avec des membres. Le défi du lieu commun ne s’est pas présenté dans le cas de Top Che, mais il fut difficile de trouver des moments qui convenaient aux participantes.

Les responsables de projets ont contacté des associés ou d’anciens associés selon mes critères ce qui a permis d’avoir une diversité dans les entretiens.

Après notre arrivée sur place, nous avons pris contact avec les responsables de projet afin de nous présenter et de présenter à nouveau les objectifs de la recherche. Une fois établi le nombre d’entrevues désiré, la personne responsable a aidé à planifier des rencontres avec différents membres. Nous reconnaissons que notre présence peut avoir dérangé le fonctionnement quotidien des projets. Nous avons tenté d’être le plus discret possible et d’agir comme des visiteurs le plus possible. Dans le cas du

Centre écotouristique de Pak'al Tsix'a, les contacts ont eu majoritairement lieu par téléphone. Pour Top Che, plusieurs des contacts entre le responsable du projet et les membres ont eu lieu en personne. Une fois les rencontres planifiées avec les participants, elles se tenaient dans un lieu fermé à l'écart du centre et de ses activités afin d'assurer la confidentialité des réponses. Les affiches et les courriels prévus n'ont pas été utilisés dans le recrutement des participants, seulement pour établir un premier contact avec les projets. Les responsables de projets me consultaient sur le profil de la personne avant de planifier l'entrevue pour s'assurer qu'elle rentrait dans les critères recherchés. Dans le cadre de Pak'al Tsix'a, il a été possible d'avoir des entrevues de personnes n'étant plus impliquées activement dans le projet.

Les entretiens ont été réalisés en 2022 au Mexique, au sein des projets eux-mêmes, après la levée des mesures sanitaires. Les mesures de distanciation et les règles de santé ont été appliquées. Les entrevues étaient semi-dirigées. Une série de questions ont été prévues et soumises au Comité éthique. Elles avaient pour but d'entamer la discussion avec les participants. Dans certains cas, la discussion a été difficile puisque le participant parlait peu l'espagnol, mais parlait la langue autochtone locale. Pour une entrevue, l'un des participants a demandé la présence d'un membre du projet pour soutenir l'interprétation. Les entrevues furent enregistrées avec le consentement oral des participants afin de faciliter la transcription et l'analyse des données. Au début des entrevues, les objectifs et le projet de recherche étaient expliqués au participant. Ce dernier était aussi informé qu'il avait le droit de ne pas répondre aux questions et de se retirer à tout moment du processus. Aucun participant n'a refusé de répondre aux questions. Les enregistrements audios et les transcriptions sont conservés sur une clé USB cryptée séparée des formulaires de consentement. Ces informations sont gardées dans un endroit fermé à clé et elles seront détruites cinq ans après la fin de la recherche. Enfin, ce fut l'occasion d'expérimenter les infrastructures touristiques des deux projets et d'avoir des conversations informelles avec les membres. Celles-ci ont été utiles pour en apprendre davantage sur l'historique des projets et leurs perspectives.

### 3.3 Méthodes d'analyse

Une méthodologie combinée – entre l'analyse de contenu et les entrevues – devrait soutenir une étude de la complexité des enjeux entourant les rapports de pouvoir, l'influence des différents acteurs et les facteurs pouvant influencer le soutien que peut offrir le tourisme alternatif au développement d'une communauté. Au départ du projet, il avait été prévu de concentrer l'analyse seulement sur les deux premières années et les deux années les plus récentes des projets. Cependant, il a été difficile de limiter l'analyse à ces années. La documentation présentée n'indiquait pas toujours clairement les années. Parfois plusieurs années se sont écoulées entre le dépôt du projet à un bailleur de fonds et la réalisation. Dans le

cadre des entrevues, les participants ne connaissaient pas toujours les années reliées aux évènements déterminants de l'évolution du projet. Nous portons donc un regard global sur les projets.

Pour effectuer la compilation et l'analyse des données, le logiciel NVivo 12 a été utilisé. À partir du codage préétabli, il a permis de déceler les informations pertinentes et les classer.

### 3.3.1 Analyse de contenu

L'analyse de contenu est un outil utilisé pour discerner de façon précise les thèmes, les idées ou toutes autres données qui figurent dans les documents recensés (Leray et Bourgeois, 2016). Une fois le corpus formé, les documents ont été divisés en trois fichiers : lois et règlements, politiques et plans d'action et programmes. Cette division a facilité l'analyse des différents documents. Les textes ont été encodés selon quatre catégories: la participation de la communauté (mots-clés : « participacion », « part », « invol », « com », « comunitario »), le tourisme alternatif (mots-clés : « alternativo », « alt »), le tourisme communautaire (mots-clés : « com », « comunitario »), les types de tourisme alternatif (social, naturel, durable, aventure, culturel, etc.). Dans le cas des types de tourisme alternatif, les mots clés ont été identifiés au fur et à mesure lors de la lecture des documents en se basant sur la typologie du tourisme alternatif de Delisle et Jolin (2007). Ce code a été ajouté afin d'examiner si un des types de tourisme alternatif est avantagé aux dépens du tourisme communautaire. Dans plusieurs des références, nous avons observé que le terme « alternatif » était rarement utilisé, mais que le document faisait référence à des types de tourisme alternatif. Une fois l'encodage terminé, nous avons débuté l'analyse en calculant le nombre de références du terme « tourisme alternatif » qu'on retrouve dans les documents. Cela laisse croire que le tourisme alternatif ne nécessite pas de traitement particulier dans les politiques publiques. Par la suite, on a comparé ces références aux nombres portant sur les différents types de tourisme alternatif en faisant ressortir ceux revenant le plus souvent. Ces résultats ont été comparés à l'utilisation du terme « tourisme communautaire ». Finalement, les références à la participation citoyenne ont été analysées en fonction du contexte dans lesquels elles ont été utilisées. C'est l'encadrement des forums participatifs, dont l'imposition de mécanismes de participation, qui a été observée afin de déterminer si les gouvernements favorisent ou obligent l'inclusion de la participation des communautés et sous quelles conditions.

### 3.3.2 Observation documentaire

Cette méthode a été utilisée pour soutenir la compréhension de la structure, les mécanismes de participation, les acteurs et l'évolution des projets. L'observation documentaire est une méthode

d'analyse des données avec laquelle un chercheur extrait de l'information factuelle, des opinions ou des conclusions scientifiques pour soutenir l'argumentaire (Mace, Gordon et Pétry, 2017). Nous avons tenté de dégager des éléments du contexte de création et de mise en place tel que son acceptabilité dans la communauté, et les acteurs et leurs rôles.

Les documents récupérés de la part des centres écotouristiques sont peu nombreux. Dans le cas de Pak'al Tsix'a, deux demandes de financement m'ont été remises alors que pour Top Che, un livre qui a été rédigé sur l'histoire de la communauté maya de la Lacandona a été consulté. Le document commun aux deux projets qui a été consulté aussi est l'acte constitutif. L'information la plus pertinente sera extraite des documents récoltés.

### 3.3.3 L'analyse des entrevues semi-dirigées

Pour soutenir l'analyse des entrevues, une grille d'analyse (annexe C) a été préparée à partir des trois cadres d'analyse : les ressources d'action publique de Hassenteufel, les forums participatifs de Fung et les dimensions de l'*empowerment* de Scheyvens. Avant d'entreprendre le codage avec le logiciel NVivo 12, des transcriptions de l'ensemble des entrevues ont été réalisées. À partir du codage, il est possible d'avoir une vue globale de l'ensemble des réponses des participants et d'identifier les récurrences.

L'analyse des transcriptions des entretiens visait à mieux comprendre les relations entre les membres, la forme de leur implication et leurs motivations, leur perception des mécanismes de prise de décision et les rapports de pouvoir. Cela nous permettra de mettre en lien les ressources d'actions publiques et les caractéristiques des forums participatifs. Les résultats, une fois mis en relation avec les dimensions de l'*empowerment*, permettront de dégager dans quelle mesure la structure des projets à contribuer à la participation et à l'*empowerment* des membres.

En conclusion, pour déterminer si les mécanismes de participation citoyenne aident à la réduction des inégalités de ressources d'action publique entre les acteurs, les méthodes d'analyse décrites permettront de recueillir les données nécessaires pour contribuer à répondre à la question de recherche. Entre l'analyse de contenu, l'observation documentaire et le codage des entretiens, nous pourrons mettre en relation les concepts formant le cadre théorique. L'analyse documentaire permettra de soulever l'influence de l'État sur la structure des projets de tourisme communautaire à travers les politiques publiques mises en place. L'observation documentaire et les entretiens permettront d'étudier l'évolution des projets de tourisme communautaire, les rapports entre les membres, les dimensions d'*empowerment*, et l'influence des

acteurs externes. La perception des membres sur leurs gains et les influences extérieures aux projets seront amenées par l'analyse des entretiens.

## CHAPITRE 4

### RÉSULTATS ET ANALYSE DES DONNÉES

#### 4.1 Cadre juridique et politique du développement touristique

L'État donne lieu à des limitations ou à des pressions extérieures sur les communautés pour se conformer à des règles. Dans le cadre de cette recherche, nous souhaitons observer comment le cadre juridique et politique imposé par l'État influence la forme adoptée et les modes de participation pour les projets portés par les communautés.

Les rôles et la division des pouvoirs varient selon le palier de gouvernement. Le gouvernement fédéral s'occupe davantage des politiques fiscales et monétaires, des relations internationales et de la sécurité nationale. Les 31 États sont, pour leur part, responsables des infrastructures, des services publics, du développement urbain et régional. Ils ont une grande autonomie dans leur gestion dans le respect de la constitution mexicaine, des lois et des règlements fédéraux. Les municipalités ont pour compétence plus particulièrement les enjeux touchant directement la vie des personnes comme le zonage et les règlements d'urbanisme. Elles ont une proximité avec les projets créant un niveau d'influence plus élevé sur ces projets.

Dans dix-huit des vingt-trois documents analysés, des références sur le tourisme alternatif, le tourisme communautaire et la participation des communautés ont été trouvés. Nous avons commencé en examinant l'inclusion du tourisme alternatif et du tourisme communautaire dans les lois, les règlements et les plans d'action du gouvernement fédéral, de l'État du Chiapas et des municipalités. Les références au tourisme alternatif et au tourisme communautaire se trouve davantage dans les politiques publiques de l'État du Chiapas.

Le terme « tourisme alternatif » est nommé trente-cinq fois dans sept des documents, soit le tiers du corpus. La majorité de références se trouve dans la *Ley de centros ecoturísticos de autogestión comunitaria para el Estado de Chiapas* (la loi sur les centres écotouristiques d'autogestion communautaire pour l'État du Chiapas) qui encadre les centres écotouristiques au Chiapas. Dans cette loi, on définit le tourisme alternatif par un tourisme qui a pour finalité d'offrir des voyages permettant de participer à une activité proposant un contact avec la nature, et la culture des communautés rurales et autochtones tout en respectant le patrimoine historique du Chiapas. La *Ley para el desarrollo y fomento al turismo en el Estado de Chiapas* (la loi pour le développement et la promotion du tourisme dans l'État du Chiapas) ajoute que ces activités doivent être faites avec respect, l'envie d'apprendre, le plaisir et le désir de participer à la

préservation des ressources naturelles et culturelles. L'État du Chiapas alloue une place plus importante au tourisme alternatif dans ses lois. Cela est moins présent dans les documents fédéraux et municipaux analysés. En plus des deux lois mentionnées, la *Ley de turismo del Estado de Chiapas* (la loi sur le tourisme de l'État du Chiapas) possède aussi un court chapitre sur le tourisme alternatif ou de nature qui donne le mandat au Secrétariat du tourisme du Chiapas et à la Comisión para el desarrollo de turismo alternativo du Chiapas (Commission pour le développement du tourisme alternatif) de faire sa promotion (article 83). Le tourisme alternatif est considéré comme un moteur de développement pour l'État (*Ley para el desarrollo y fomento al turismo en el Estado de Chiapas – loi pour le développement et la promotion du tourisme dans l'État du Chiapas*) d'où l'importance de le soutenir et d'en faire la promotion.

Même si le tourisme alternatif est peu cité, plusieurs types sont mentionnés dans treize des textes de loi et dans cinq des six politiques et plans d'action. On y retrouve : l'écotourisme, le tourisme d'aventure et de nature, le tourisme culturel, tourisme durable, tourisme écologique, tourisme rural communautaire, ethnotourisme, tourisme traditionnel, tourisme social. Dans certains cas, ils sont définis alors que, dans d'autres cas, on ne trouve qu'une rapide référence dans un article de loi. Parmi tous ces types, le tourisme durable est celui qui est le plus repris et développé dans plusieurs des documents analysés. Dans *la Ley de turismo del estado de Chiapas* (la loi sur le tourisme de l'État du Chiapas), l'article 69 définit la finalité du tourisme durable par la capacité à tirer un maximum des ressources naturelles nécessaires au développement du tourisme tout en soutenant leur conservation. La *Ley general de turismo* (la loi générale du tourisme) du Mexique le délimite par une série de trois critères que doivent posséder les projets :

1. Avoir un usage optimum des ressources naturelles ;
2. Respecter l'authenticité socioculturelle des communautés hôtes pour soutenir la conservation de leurs traditions ;
3. Assurer le développement d'activités économiques viables qui rapportent des bénéfices socioéconomiques tel que la création d'opportunité d'emploi et de revenus qui contribuent à améliorer les conditions de vie.

Les deux définitions des textes de loi sont similaires, mais on constate que le gouvernement du Mexique, même s'il n'a jamais recours à la terminologie « tourisme alternatif », encadre dans sa loi sur le tourisme ce qui peut être désigné « tourisme durable ». On constate que le gouvernement fédéral le reconnaît et accorde une importance au développement ayant un volet de protection de l'environnement et des sites archéologiques.

Une attention particulière a été apportée pour détecter la réglementation entourant le tourisme communautaire dans ces documents. Le constat est que seulement deux documents y font référence et un troisième fait référence au tourisme écologique communautaire. Le manque de référence peut

indiquer qu'il est moins connu et moins encouragé. Les gouvernements du Mexique et du Chiapas, à travers le cadre juridique, adoptent une posture qui ne favorise pas un groupe en particulier. Ils s'adressent autant aux entreprises privées qu'aux petites communautés. Rien dans le cadre juridique ne décourage ou n'encadre les projets de tourisme de masse.

À la lumière de ces données, on constate que le tourisme alternatif n'occupe pas une place de choix dans les politiques, les lois et les règlements du gouvernement fédéral qui encadrent le développement et la promotion du tourisme. Ces derniers établissent la base des règles, des institutions, et des objectifs poursuivis encadrant le développement touristique. Il est possible que le nombre de projets reste suffisamment marginal pour qu'il ne soit pas nécessaire de l'encadrer juridiquement. Malgré tout, selon les politiques étudiées, il ne semble pas non plus exister un grand nombre d'outils pour l'encourager. Dans le cas de l'État du Chiapas, on constate une plus grande considération de la diversité des types de tourisme alternatif et la mise en place de plus d'outils ou d'institutions pour promouvoir son développement. Dans les textes de loi, c'est principalement par la présence de définitions que le tourisme alternatif et les autres formes de tourisme sont encadrés.

Tableau 4.1 Nombre d'occurrences sur le tourisme alternatif dans les différents textes des politiques publiques

<b>Terme</b>	<b>Nombre d'occurrences</b>	<b>Textes de loi ou politiques publiques</b>
<b>Tourisme alternatif</b>	1	Estrategia de integración para la conservación y el uso sustentable de biodiversidad 2016-2022 (fédéral)
	22	Ley de centros ecoturísticos de autogestión comunitaria para el Estado de Chiapas (État)
	2	Ley para el desarrollo y fomento al turismo en el Estado de Chiapas (État)
	5	Ley de turismo del Estado de Chiapas (État)
	1	Reglamento de la ley de turismo del Estado de Chiapas (État)
	3	Reglamento interior de la secretaria de Turismo Chiapas (État)
	1	Programa especial de turismo 2013-2018 (fédéral)
<b>Tourisme communautaire</b>	2	Estrategia de integración para la conservación y el uso sustentable de biodiversidad 2016-2022 (fédéral)
	1	Programa sectorial de turismo 2020-2024 (fédéral)
	1	Ley de centros ecoturísticos de autogestión comunitaria para el Estado de Chiapas (État)
	3	Reglamento interior de la secretaria de Turismo Chiapas (État)
<b>Autres types de tourisme alternatif</b>	11	Ley general de turismo (fédéral)
	1	Reglamento de la ley general de turismo (fédéral)

(tourisme social, durable, d'aventure, accessible, de nature, culturel, écologique, rural communautaire, traditionnel, écotourisme, ethnotourisme)	1	Reglamento interior de la comisión ejecutiva de turismo (fédéral)
	21	Reglamento interior de la secretaria de Turismo(fédéral)
	43	Estrategia de integración para la conservación y el uso sustentable de biodiversidad 2016-2022 (fédéral)
	6	Programa sectorial de turismo 2020-2024 (fédéral)
	22	Programa institucional 2020-2024 del FONATUR (fédéral)
	10	Ley de centros ecoturísticos de autogestión comunitaria para el Estado de Chiapas (État)
	2	Ley para el desarrollo y fomento al turismo en el Estado de Chiapas (État)
	2	Ley de turismo del Estado de Chiapas (État)
	1	Reglamento de la ley de turismo del Estado de Chiapas (État)
	4	Plan estatal de desarrollo de Chiapas 2019-2024 (État)
	21	Reglamento interior del consejo municipal del municipio de Tapachula (municipal)

#### 4.1.1 Institutions et mandats

Certaines institutions reçoivent des mandats de promotion ou de soutien au tourisme alternatif ou durable. Au fédéral, il semble y avoir deux principales institutions qui ont des mandats clairement définis dans le développement du tourisme durable : le Secrétariat de tourisme et FONATUR. Le Secrétariat du tourisme par la direction générale de planification du tourisme alternatif se doit de déterminer les zones où pourront prendre place des projets de tourisme et de conseiller sur l'élaboration de politiques et instruments légaux. Il a un certain pouvoir d'influence notamment par la conception des zones qui peuvent permettre ou non à des communautés d'élaborer des projets.

Fondé il y a 40 ans, le FONATUR est une institution du gouvernement mexicain ayant pour mission de soutenir la création et la consolidation de projets de tourisme durable. Pour FONATUR, ce dernier joue un rôle dans la compétitivité sur le marché touristique et pour la protection de l'environnement. Il l'identifie comme une alternative au tourisme de masse. Dans le programme institutionnel 2020-2024 de FONATUR, le tourisme durable est le cœur du document. La majorité des actions présentes dans le programme l'intègrent.

Dans le cas du Chiapas, on retrouve dans le *Reglamento interior de la Secretariat de Turismo d'Estado du Chiapas (Règlement intérieur du secrétariat de tourisme de l'État du Chiapas)* la création d'un sous-secrétaire de la planification et des politiques touristiques, de l'innovation, du développement touristique

et du développement de produits dont les mandats attribués visent la promotion, la création de programmes et de financement, la réglementation du type d'activités, ou l'octroi des certifications. Dans les deux cas évidemment, la coordination est assurée par le Secrétariat du tourisme. Dans le *Reglamento de la Ley de turismo del Estado de Chiapas (Règlement de la Loi sur le tourisme de l'État du Chiapas)*, on peut lire à l'article 41 : « le Secrétariat devra établir des stratégies et des actions pour renforcer le tourisme durable, social et accessible ; ainsi pour positionner de manière intégrale le tourisme culturel, alternatif ou de nature. » [ma traduction].

Ces institutions, FONATUR et le secrétariat de tourisme fédéral, peuvent tous créer une pression externe favorable ou défavorable sur l'évolution d'un projet. Par exemple, une communauté qui serait située hors des zones de développement touristique ne pourrait pas élaborer de projets même s'il y a une volonté populaire. Cela peut favoriser certaines communautés qui sont à proximité des zones plus propices au tourisme, particulièrement au tourisme durable.

#### 4.2 Règle encadrant les forums participatifs

Dans le corpus étudié, quatorze documents comportent un total de 81 références à la participation de la communauté. Comment le cadre législatif délimite-t-il la participation communautaire et comment le soutient-il? Seulement quatre références se trouvent dans les lois principales réglementant le tourisme du Mexique et du Chiapas. Selon le texte de loi, de règlement ou la politique, lorsqu'on y retrouve une mention, la participation n'est pas associée aux mêmes objectifs. Elle peut être perçue comme un instrument dans la conception ou la réalisation des politiques publiques, un élément incontournable pour le développement des communautés à travers des projets touristiques ou un outil pour améliorer les conditions socioéconomiques. Ces catégories ne sont pas exclusives, il est possible de retrouver certains éléments de chacune dans les documents.

La possibilité pour les habitants de participer à l'élaboration et l'évaluation des politiques publiques est reconnue dans différents documents. Dans la *Ley de desarrollo social* du Mexique (la *Loi sur le développement social*) à l'article 3, à l'alinéa 5, on reconnaît dans les principes que la participation sociale est un droit « des personnes et organisations à intervenir et intégrer, individuellement ou collectivement, dans la formulation, l'exécution et l'évaluation des politiques, programmes et actions de développement social » [ma traduction]. Cette reconnaissance vient avec des obligations pour les autorités publiques. Elles ont pour responsabilité de faire la promotion des différents acteurs dans l'ensemble de leurs activités. On cherche la participation de l'ensemble des acteurs de la société passant des bénéficiaires aux entreprises.

Trois mécanismes visant à susciter l'implication de membres des communautés ont été identifiés : la diffusion et la promotion, des consultations publiques et des avis publics (*Reglamento de la Ley general de desarrollo social*, article 56). La diffusion et la promotion signifient que le gouvernement fédéral informe la société des règles des politiques, programmes ou des actions en matière de développement social. Les consultations publiques permettent aux personnes d'émettre des propositions sur les politiques ou les actions en développement social. Les avis publics servent à convoquer la population afin qu'elle participe à l'élaboration de politiques ou l'exécution de ces politiques. En d'autres mots, la diffusion d'information, la soumission de suggestions et aussi le soutien à l'élaboration et l'évaluation des politiques publiques sont des moyens privilégiés pour encourager la participation des communautés de la part du gouvernement fédéral, de l'État et aussi des autorités municipales. De plus, l'ensemble du chapitre VIII du *Reglamento de la Ley general de desarrollo social (Règlement de la loi générale de développement sociale)* est consacré à la participation sociale et rappelle les mêmes obligations. Il comporte quatre articles, mais qui s'appliquent particulièrement dans le contexte de la mise en œuvre de la Politique sociale mexicaine. En dehors de ce règlement, l'implication de communautés dans l'élaboration des politiques publiques est très peu mentionnée dans le corpus étudié. Des mentions sont effectuées dans la *Loi générale sur le développement social*, le *Règlement intérieur du secrétariat de tourisme* du Mexique, le Plan national de développement 2013-2018, le Programme sectoriel de tourisme 2020-2024, Programme institutionnel 2020-2024 de FONATUR, la *Loi sur les centres écotouristiques autogérés communautaires de l'État du Chiapas* et la *Loi pour le développement et la promotion du tourisme de l'État du Chiapas*.

D'un autre côté, la participation est vue comme un moteur pour l'amélioration des conditions de vie. On vise à ce que les membres de la communauté soient impliqués dans le résultat final du projet, comme par la création d'emplois locaux. Dans les résultats, on ne cherche pas à ce que les individus ou les communautés soient à tout prix parties prenantes de la gestion du projet de tourisme sur le long terme. Dans la *Ley para el desarrollo y fomento al turismo en el Estado de Chiapas (la loi sur le développement et la promotion du tourisme de l'État du Chiapas)*, à l'article 2, à l'alinéa 13, on peut y lire que cette loi a pour objectif d'« encourager et de créer des programmes tourisme dans lesquels vont participer les communautés à la conservation des ressources naturelles ayant pour but d'améliorer l'accès aux activités économiques » [ma traduction]. Une référence similaire est faite dans le *Reglamento interior de la Secretariat de Turismo del Estado de Chiapas (Règlement intérieur du Secrétariat de tourisme de l'État du Chiapas)*: « le Secrétariat du tourisme du l'État du Chiapas doit « promouvoir la jouissance des ressources naturelles de l'État à des fins touristiques en contribuant à préserver un équilibre écologique, avec la participation des habitants » [ma traduction] (article 13, à l'alinéa 18) ou dans le *Programa estatal de*

*desarrollo Chiapas 2019-2024 (programme étatique de développement du Chiapas 2019-2024)* : « se doit d'inclure principalement les peuples autochtones [...] pour réduire les conditions de pauvreté, la marginalisation, les inégalités, l'exclusion et la discrimination » [ma traduction] (p. 95). L'atteinte de ces objectifs ne peut passer sans une participation de membres de la communauté dans le projet proposé, mais sans qu'elle soit présente à toutes les étapes de la réalisation d'un projet. La majorité des articles ou des passages les plus pertinents avait une particularité en commun, celles de prioriser l'implication des communautés autochtones qui sont perçues comme étant les plus susceptibles de vivre dans la pauvreté.

Enfin, les instruments juridiques favorisent la participation des communautés dans tout le processus d'élaboration et de réalisation des projets sur leur territoire. On leur accorde un certain niveau d'autorité sur les décisions concernant le développement de leur territoire. Le *Programa sectorial de turismo 2020-2024 (programme sectoriel de tourisme 2020-2024)* est une bonne illustration. À la ligne 1.1.2 des objectifs prioritaires, on peut lire : « Créer des mécanismes de participation sociale pour les communautés du pays influence le développement touristique de sa localité incluant les peuples autochtones et afro-mexicains » [ma traduction] (p.38). Dans cet extrait, on attribue aux communautés un rôle de conseiller, comme décrit dans la théorie des forums participatifs de Fung (2006). Ce rôle leur permet d'obtenir un engagement de la part des autorités publiques de recevoir leurs commentaires et recommandations. La majorité des autres références dans le corpus accorde le même rôle. La *Ley de centros ecoturísticos de autogestión comunitaria para el Estado de Chiapas (Loi des centres écotouristiques autogérés communautaires pour l'État du Chiapas)* est la loi du corpus à accorder un rôle d'autorité directe, du continuum des forums participatifs de Fung. Une des dispositions générales de la loi est de soutenir les activités de tourisme communautaire des centres écotouristiques dans le but que les membres des communautés assurent la gestion de leur propre développement. Ces dernières ont le pouvoir de prendre les décisions qui ont des impacts sur leurs conditions de vie. Par conséquent, même si le résultat attendu n'est pas le même pour chacune des références à la participation citoyenne étudiées, ces catégories ne sont pas exclusives. Elles font toutes parties des résultats recherchés dans le cadre du développement communautaire comme défini au chapitre 1.

Tableau 4.2 Nombre d'occurrences sur la participation citoyenne dans les différents textes des politiques publiques

Titre de la politique publique	Nombre d'occurrences	Règles ou mentions de la participation
Ley general de desarrollo social	4	Définition comme un droit des personnes
Reglamento de la ley general de desarrollo social	2	L'administration fédérale doit promouvoir la participation citoyenne
Reglamento interior de la Secretaria de Turismo	4	Considérer la participation des acteurs locaux dans le développement de modèles de gestion
Plan nacional de desarrollo 2013-2018	2	Les objectifs ne peuvent être atteints que si les différents acteurs sont impliqués
Programa sectorial de turismo 2020-2024	5	Créer des mécanismes de participation sociale pour les communautés du pays
Programa institucional 2020-2024 del FONATUR	1	Possibilité de faire des demandes pour la promotion de projets
Ley de centros ecoturísticos de autogestión comunitaria para el Estado de Chiapas	4	Les centres écotouristiques autogérés doivent être administrés par les habitants
Ley para el desarrollo y fomento al turismo en el Estado de Chiapas	4	Élaborer ou exécuter des programmes avec les propriétaires et les communautés autochtones

Le corpus de lois, règlements et politiques publiques étudié ne permet pas d'établir que les États du Mexique et du Chiapas exercent un grand contrôle sur les mécanismes de participation citoyenne dans le cadre de projets touristiques. La seule contrainte imposée par l'État du Chiapas s'applique aux centres écotouristiques communautaires qui doivent adopter le modèle coopératif pour être reconnus. Les États peuvent aussi influencer les mécanismes de participation en fonction des ressources qu'ils pourraient mettre à la disposition des communautés.

Lorsque la participation d'acteurs dans des lieux de décision est mentionnée, les techniques de recrutement des participants visés varient entre être ouvert à tous avec une sélection, à être une partie prenante professionnelle, sur le continuum proposé par Fung (2006). Les modes de décisions ne sont pas déterminés à travers les textes étudiés. Selon celui qui sera sélectionné, les groupes exclus et marginalisés pourraient avoir peu de pouvoir d'influence sur les décisions soit parce qu'ils ne sont pas en mesure d'accéder aux lieux de décisions, soit parce que leur voix est considérée comme minoritaire.

#### 4.2.1 La loi sur les centres écotouristiques autogérés

Le cadre juridique de l'État mexicain impose peu de contraintes sur la structure organisationnelle ou la participation des communautés dans les projets touristiques. Cependant, le Chiapas, quant à lui, possède une loi qui encadre les centres écotouristiques dans la région depuis 2011, la *Ley de centros ecoturísticos de autogestión comunitaria para el estado de Chiapas (Loi sur les centres écotouristiques autogérés communautaires de l'État du Chiapas)*. Cette loi vise à encourager une activité de tourisme alternatif qui soutient les efforts de développement durable. Elle a aussi pour objectif de soutenir l'*empowerment* des communautés rurales afin qu'elles gèrent leur propre développement (article 2). Ultiment, les centres écotouristiques peuvent être un moyen pour arriver à une utilisation plus responsable des ressources et à l'amélioration des conditions de vie.

Cependant, dans cette loi, le gouvernement chiapanèque impose une structure organisationnelle et participative: « les centres écotouristiques autogérés communautaires seront fondés en réserve écologique, parcs communaux ou zones rurales avec des attractions touristiques, et devront être opérés et administrés par les habitants de la zone constituée en une société coopérative » [ma traduction] (la *Loi des centres écotouristiques communautaires autogérés*, article 5). Cela veut dire que toutes les communautés qui souhaitent mettre sur pied un centre écotouristique pour offrir une diversité de services doivent enregistrer leur projet sous la forme d'une coopérative. Le Chiapas va plus loin, pour mettre sur pied un projet, la communauté doit avoir « l'opinion favorable du ou des maires des municipalités » [ma traduction] (article 7). Elle doit aussi respecter les zones visées pour le développement touristique délimitées par le Secretaria de Medio Ambiente e Historia Natural (Secrétariat de l'environnement et de l'histoire naturelle) (article 7).

La *Ley general de sociedades cooperativas (Loi générale des sociétés coopératives)* décrit clairement les obligations légales qui doivent être respectées. Cette structure est basée sur la participation des personnes devenant associées de la coopérative. Les associés doivent avoir le droit de s'associer ou de se retirer volontairement (article 6). Les coopératives ont l'obligation de tenir un minimum de trois organes pour la gestion: l'assemblée générale, le conseil d'administration et le conseil de surveillance (article 34). L'assemblée générale est l'autorité suprême de la coopérative et rassemble l'ensemble des associés. Elle va déterminer, notamment, les règles de fonctionnement, l'acceptation ou l'exclusion d'associés, la gestion du patrimoine et du capital social, les sanctions, la répartition des revenus et l'élection des membres du conseil de vigilance et du conseil d'administration (article 35). Il doit être prévu une assemblée générale au moins une fois par année (article 16). La loi prévoit un vote par associé (article 11)

et les décisions doivent être prises à la majorité (article 35). La constitution d'une coopérative se fait par une assemblée générale, d'au moins 5 associés, qui se reflète dans l'« acte d'assemblée ou acte constitutif » [ma traduction] (article 12).

Pour sa part, le conseil d'administration est l'organe exécutif et représente légalement la coopérative auprès des instances publiques (article 41). Il est composé au minimum de trois personnes occupant les postes de président, secrétaire et conseiller (article 43). Dans le cas où il a moins de dix associés, il est possible de seulement nommer un administrateur. Il assure la gestion administrative régulière. Les différents comités, qui sont aussi appelés « conseil » sont invités à siéger aux réunions du conseil d'administration.

Le dernier organe est le « conseil de vigilance » (consejo de vigilancia) qui a pour rôle de superviser les activités de la coopérative dans une perspective d'efficacité. Cela inclus s'assurer que le responsable et les employés respectent les lois, le suivi des finances et surveiller que les comités spéciaux respectent les lois. Il a aussi pour responsabilité d'informer les associés. Il participe aussi aux réunions du conseil d'administration et leur fait un rapport. Pour finir, l'objectif est de s'assurer qu'aucun abus n'a été commis. (*Loi générale des sociétés coopératives*, article 46). Il est composé d'un nombre impair, soit d'au maximum de cinq associés. Tout comme pour le conseil d'administration, les membres sont élus par l'assemblée générale pour un maximum de cinq ans. Après ce délai, les membres doivent se faire réélire aux deux tiers des membres pour rester sur le conseil. Des procédures sont prévues, dans la loi, si un problème survient au sein du conseil.

Finalement, les deux lois qui encadrent davantage la forme de la participation des projets de tourisme communautaire sont la *Loi des centres écotouristiques autogérés communautaires de l'État du Chiapas* et la *Loi sur générale des sociétés coopératives*. Elles obligent les projets à adopter une forme particulière soit celle d'un centre écotouristique avec la structure d'une coopérative. La grande majorité des textes étudiés définit les responsabilités du gouvernement fédéral et du Chiapas ainsi que des différentes institutions. La participation citoyenne reste encouragée dans plusieurs des textes pour la gestion, mais aussi l'élaboration et l'évaluation des politiques publiques. La sélection des participants dépend du contexte. Cela peut-être autant la société plus large ou les communautés impliquées dans le projet de tourisme.

### 4.3 Les acteurs institutionnels ou gouvernementaux

Différents acteurs gouvernementaux ont joué un rôle dans le développement des projets de tourisme étudiés. Ce rôle était surtout l'offre de programmes de financement d'infrastructures, auxquels les associés des projets ont dû faire des demandes. Au total, quatre organisations gouvernementales principales ont été identifiées par les participants comme ayant contribué aux projets.

#### 4.3.1 Secretaría del trabajo y previsión social – Secrétariat du travail et de la sécurité sociale

Le secrétariat du travail et de la sécurité sociale du Mexique a pour mission de renforcer les politiques de travail et de soutenir l'inclusion des jeunes sur le marché du travail, notamment par l'offre de formation. Des participants du projet de Pak'al Tsix'a ont mentionné sa contribution importante par le programme « Jovenes construyendo el futuro ». Ce programme permet d'offrir un emploi-stage, pendant 12 mois, à un jeune de 18 à 29 ans qui n'est pas aux études ou à l'emploi. Durant toute la durée, le jeune reçoit une bourse du gouvernement du Mexique équivalent à 6 310 pesos par mois plus une assurance maladie. Pour les membres du projet, ce programme fut une opportunité d'obtenir un peu plus de personnel pour effectuer les tâches quotidiennes liées à l'entretien des chambres, l'accueil des touristes et du restaurant alors qu'il n'y avait pas de budget qui leur aurait permis d'offrir des emplois rémunérés. De cette façon des jeunes de la communauté de l'Aguila peuvent en bénéficier. Cela leur permet, dans le cas du projet Pak'al Tsix'a d'avoir des retombées positives pour la communauté en offrant des emplois rémunérés avec des avantages sociaux. Une participante a mentionné que les jeunes les « appuient énormément » [ma traduction] dans le maintien du projet. L'associée du projet était très élogieuse sur le programme et le considérait comme d'une grande aide (entrevue 3456).

#### 4.3.2 Comisión nacional de áreas naturales protegidas (CONANP)

La Commission nationale des aires protégées est une organisation gouvernementale qui a pour objectif d'assurer la conservation du patrimoine naturel mexicain et des mécanismes écologiques des 187 aires naturelles protégées en prenant en considération le bien-être des populations et des visiteurs. Elle coordonne les initiatives de conservation et de protection. Ces aires protégées sont à la fois pour la protection des ressources naturelles, de la faune et la flore, des sanctuaires, des réserves biosphériques, des parcs naturels ou des monuments naturels. Les aires protégées sont des espaces marins ou terrestres qui rassemblent une grande faune et flore. Elle accorde aussi les permis et les autorisations pour exploiter ou tenir des activités touristiques à l'intérieur d'aires protégées.

Dans les programmes actuels, on retrouve des programmes de subventions au développement durable dont pour le développement d'initiatives économiques pour les communautés vivant près ou dans les aires protégées (Comision Nacional de Areas Naturales Protegidas, 2023). Dans un article publié en février 2019, la CONANP indiquait que:

« le tourisme à l'intérieur des aires naturelles protégées a comme objectif de promouvoir l'exploitation durable des ressources naturelles et de constituer une alternative solide pour le développement des communautés qui habitent à l'intérieur de ces espaces et dans sa zone d'influence, génère des bénéfices économiques et socio-environnementaux » [ma traduction] (Comision Nacional de Areas Naturales Protegidas, 2019).

Le financement d'initiatives de tourisme se retrouve dans le Programa de Conservación para el Desarrollo Sostenible (PROCOCODES) (Programme de conservation pour le développement durable). Les autres financements disponibles se concentrent sur des initiatives de protection, de conservation et de restauration des écosystèmes.

Les différents membres ou responsables des projets n'avaient pas le nom des programmes pour lesquels ils ont reçu du soutien de la part de la CONANP. Depuis, les programmes peuvent avoir changé, il n'est pas possible de connaître les critères de sélection. Cependant, plusieurs participants à la recherche ont indiqué sa contribution dans le financement d'infrastructures touristiques (entretiens 3456 ; 7891 ; 4343 ; 2345 ; 2525 ; 5252 ; 3232). Lorsqu'il était question des années plus récentes, les participants font référence à l'obligation de postuler en réponse à des appels d'offres et à la difficulté d'être sélectionné.

#### 4.3.3 Comisión Nacional para el Desarrollo de los Pueblos Indígenas (Commission nationale pour le développement des peuples autochtones — CDI)

La commission a été créée en 2003 afin d'assurer la réalisation des droits garantis aux personnes autochtones et à leur communauté dans la Constitution mexicaine. Elle fait suite à l'Institut national indigène (Instituto nacional indigenista) fondé en 1948. Elle vise une collaboration entre les États et le gouvernement fédéral dans le but de lutter contre la discrimination et pour l'amélioration des conditions de vie des personnes autochtones. Peu de temps après sa création, en collaboration avec le Secrétariat du tourisme (Secretaría de Turismo (SECTUR)), la Commission nationale des aires naturelles protégées (Comisión Nacional de Áreas Naturales Protegidas (CONANP) et des organisations de la société civile, elle a mis en place différentes actions pour renforcer l'écotourisme et le financement d'infrastructures. Elle a déjà aussi mis en place des programmes pour soutenir le développement d'infrastructures publiques pour l'électrification, l'eau potable et des routes (Instituto Nacional Indigenista, 2012).

Le 4 décembre 2018, sous le président Andrés Manuel López Obrador, l'Instituto nacional de los pueblos indígenas (l'Institut national des communautés autochtones) a remplacé la CDI. Son mandat principal n'a pas été modifié. Sur le site internet, on peut lire que l'Institut est l'autorité du pouvoir exécutif du Mexique en ce qui a trait aux relations avec les communautés autochtones et afromexicaines.

Le principal programme toujours en vigueur est le Programme pour le bien-être intégral des communautés autochtones (Programa para el bienestar integral de los pueblos indígenas-PROBIPI). Il vise à soutenir le développement d'habiletés et de compétences des communautés autochtones et afromexicaines pour garantir le plein exercice de leurs droits, que ce soit par l'amélioration de leur accès à la justice, des activités économiques et la conservation du patrimoine culturel et de l'environnement. Un des objectifs spécifiques du programme est d'appuyer la commercialisation et la consommation de produits locaux, dont les activités touristiques (Instituto Nacional Indigenista, 2021). En 2022, ce programme a financé la mise sur pied de plan d'action pour la justice intégrale (Plan de justicia integral), pour l'interprétation et la traduction en langue autochtone, et la promotion des droits autochtones comme les droits de la femme (Instituto Nacional de los pueblos indígenas, 2022).

Tout comme pour la CONANP, les entretiens et la documentation fournie n'ont pas été suffisantes pour identifier le nom des programmes ayant soutenu les deux communautés. Dans les deux cas, les responsables des projets ont indiqué avoir soumis des projets dernièrement lors d'un appel d'offres.

#### 4.3.4 Union internationale pour la conservation de la nature (UICN)

L'Union a été créée en 1948 et est composée de gouvernements, d'organisations de la société civile et d'experts. Elle offre des conseils scientifiques et politiques pour la mise en œuvre de l'Agenda pour le développement durable à l'horizon 2030, les objectifs de développement durable et les différentes conventions. Tous les deux à quatre ans, les membres se réunissent pour adopter des résolutions et des recommandations sur la protection et la conservation de l'environnement. Elle met à la disposition des subventions et gère la mise en œuvre du Fonds pour l'environnement mondial et du Fonds vert pour le climat. Au Mexique, UICN fait la promotion de la conservation des aires protégées et l'*empowerment* de la société civile. Durant les entretiens, des participants ont mentionné qu'une aide précieuse provenait de l'Union, mais il ne fut pas possible d'obtenir plus de détails sur leur participation.

L'UICN reconnaît que le tourisme joue un rôle important pour alimenter la connexion entre la nature et le visiteur créant ainsi une force positive pour la conservation. Elle va offrir un soutien pour le développement de compétences en administration de projets écotouristiques. Il se concentre sur le

développement de modèles de tourisme durable. Il possède aussi un groupe de spécialistes sur le tourisme et les aires protégées qui a pour mission le partage de connaissances et offrir une vue d'ensemble du tourisme durable dans les aires protégées. Pour un des participants, l'Union a principalement aidé à protéger les us et coutumes.

#### 4.4 Les autorités municipales

Même si plusieurs participants semblent l'avoir sous-estimé, les décisions des autorités municipales ont eu un impact sur la mise sur pied et l'avancement des projets de tourisme communautaire. Ces autorités municipales délivrent certaines permissions sur l'utilisation des terres et du type de développement pouvant s'y retrouver. Ces décisions, qu'elles soient financières ou matérielles, peuvent empêcher le projet d'avancer notamment en restreignant ou en refusant des ressources aux responsables. Dans le cas du Centre écotouristique Pak'al Tsix'a, le premier espace pour tenir leur restaurant a été repris à la fin de leur contrat de 10 ans avec la municipalité (entrevue 7891). L'espace est devenu une école. La municipalité n'a pas offert un autre local en échange. Aussi, à travers la police municipale, la municipalité peut aussi soutenir le développement de connaissances en offrant des formations sur la « sécurité civile » (entrevue 2345). Dans tous les cas, ce sont les commissariats municipaux qui possèdent davantage d'influence sur le développement des communautés

#### 4.5 Commissariat communal — Comisariado ejidal

Dans la *loi agraire*, il est défini comme un « organe responsable de l'exécution des résolutions des assemblées ainsi que de la représentation et la gestion administrative des terres communales (ejido) » [ma traduction]. Il s'agit d'une autorité distincte de la municipalité. Il rassemble les propriétaires terriens des communautés agricoles. La seule façon pour devenir membre du commissariat est d'hériter d'une terre par un membre de la famille (*Loi agraire*, article 34). Le commissariat municipal est composé d'un président, d'un secrétaire, d'un trésorier et de leurs suppléants. En dehors du commissariat, la gestion des terres relève d'une assemblée et du conseil de surveillance (consejo de vigilancia). Le conseil a pour mandat d'assurer la délimitation, l'assignation et l'affectation des terres communales de même que d'assurer les droits des propriétaires et de convoquer les assemblées. Le conseil de surveillance a pour objectif de surveiller les actions posées par le commissariat afin de s'assurer de leur conformité, réviser la comptabilité et relever les irrégularités et de convoquer les assemblées dans le cas où cela n'est pas fait par l'instance appropriée. Les terres sont séparées en trois catégories distinctes: parcellaire, d'usage

commun ou résidentiel. En bref, les habitants possédant une parcelle de terre dans l'héritage familial exercent une certaine influence sur le développement des communautés rurales.

Le commissariat a autorité pour déterminer ce qu'il est possible de faire ou non avec les terres. Dans le cas du Centre écotouristique Pak'al Tsix'a, cela a rendu la création du projet un peu plus difficile puisqu'il a fallu acquérir le site de la cascade et de la zone de migration du papillon blanc. Le propriétaire du site leur a cédé des droits afin que le centre s'établisse.

Dans le cas de la communauté de Lacanja, le conseil est composé d'un membre de chacune des familles lacadones. Cependant, la structure organisationnelle de la communauté lacadone semble donner peu de pouvoir au conseil sur la progression du projet.

Par conséquent, les politiques publiques sur le tourisme et le développement social du gouvernement fédéral et du Chiapas encadrent peu le tourisme alternatif. La principale règle qui délimite les projets de tourisme communautaire est la loi sur les centres écotouristiques. Elle oblige les projets à être composés d'une assemblée générale, d'un conseil d'administration et d'un conseil de vigilance, soit d'être structurés comme une coopérative. En dehors de ces critères, les lois encadrent la création des institutions et leur rôle dans le développement touristique au Mexique et au Chiapas. Les différentes institutions ont apporté principalement des ressources financières aux centres écotouristiques. L'influence des acteurs extérieurs se reflète par les critères de financement des subventions qui doivent respecter la mission respective des institutions.

## CHAPITRE 5

### DEUX CENTRES ÉCOTOURISTIQUES CHIAPANÈQUES

Les deux études de cas utilisées dans le cadre de cette recherche sont très différentes particulièrement sur les mécanismes de participation citoyenne et sur leurs relations avec les acteurs externes. On analyse ces deux projets selon le cadre théorique des forums participatifs de Fung (2006) pour faire ressortir les caractéristiques des mécanismes de participation, les ressources dont disposent les acteurs et les types d'*empowerment* vécurent par les participants selon les résultats des entrevues.

#### 5.1 Un centre écotouristique en plein cœur de la jungle Lacanja

Le centre écotouristique Top Che se distingue fortement de celui de Pak'al Txis'a en raison de sa structure organisationnelle et de sa situation géographique qui le rapproche d'une zone touristique importante.

Depuis de nombreuses années, la communauté autochtone Na'ha a attiré l'attention des chercheurs intéressés par la conservation des traditions. Dans les années 1960, l'archéologue Frans Blom et le réalisateur Collin Hanney se sont d'ailleurs fait connaître pour leurs travaux et les relations qu'ils ont développées auprès d'elle. Dans les années 1990, les chercheurs et étudiants qui venaient visiter les communautés et la jungle (faune et la flore) demandaient aux différentes familles s'ils pouvaient poser leur tente sur leurs terres. Certaines familles leur accordaient ce droit et prenaient le temps d'entrer en relation avec eux, faisant preuve d'une certaine ouverture envers les visiteurs.

Les premières infrastructures qui seront développées dans la communauté de Lacanja, dans la municipalité d'Ocosingo, le seront sous le nom de la coopérative Yaxcan par des fonds du SECTUR au début des années 2000. Cette dernière rassemblait l'ensemble des familles qui occupaient le territoire. Cependant, des conflits internes amèneront la coopérative à se dissoudre et les différents membres à entreprendre leur propre projet vers 2004-2005. Des activités écotouristiques prendront forme dans ces années, telles que la randonnée et le rafting. C'est vers 2007 qu'un plan d'affaire spécifique au centre écotouristique Top Che sera développé, incluant la fondation de la coopérative et la construction de 3 nouvelles cabines avec le soutien de la CDI, du secrétariat de l'environnement et des ressources naturelles (SEMARNAT) du Mexique et de SECTUR. Les différents participants ne qualifient pas le centre comme une coopérative, mais comme une entreprise familiale (entrevue 2525 ; 5454). Le centre écotouristique est fondé officiellement en 2012. Les participants continueront d'améliorer leurs infrastructures et de développer davantage de cabines. Les différentes personnes impliquées suivront aussi des formations sur les normes touristiques, le service à la clientèle et autres. Elles procéderont à la

rénovation de leur salle à manger et de leur cuisine grâce à des fonds de la CONANP. Leur projet compte environ 9 cabines, un restaurant et une réception, un réseau de chemins de randonnée avec des guides et des circuits de rafting. Les associés planifient de poursuivre les améliorations aux installations actuelles et ne visent pas d'expansion. Le centre a aussi obtenu des prix et différentes reconnaissances gouvernementales (entrevue 1212).

#### 5.1.1 Une structure hiérarchique basée sur la famille

Malgré l'enregistrement de l'acte constitutif du centre écotouristique en coopérative, au quotidien, la structure organisationnelle est loin de ressembler à une coopérative. Le centre écotouristique est géré par un des onze groupes familiaux lacandones habitant dans la jungle Lacandona. Cette communauté maya est établie en noyau « socioparental », c'est-à-dire des personnes liées entre elles par un lien de parenté et vivant à plusieurs générations sous un même toit (El Colegio de la Frontera Sur, México *et al.*, 2021a). La théorie des forums participatifs de Fung (2006) n'est pas le meilleur cadre théorique pour étudier le niveau d'influence des différents acteurs au vu des traditions et de la culture inculquées aux enfants.

En effet, le mode de sélection des participants ne correspond à aucun des modes de sélection des participants à des forums de type mini publics identifiés par Fung (2006). Il n'y a pas vraiment de sélection des participants puisque seuls les membres de la famille peuvent posséder une partie des infrastructures du projet, soit les grands-parents paternels, le père et la mère, les enfants et leur famille. Aucune autre personne de la communauté, ni même les femmes ou les maris, ne peut devenir associée ni prendre part aux décisions. Ce projet est très exclusif. Il est impossible pour une personne extérieure de devenir associée du projet de tourisme. Elle ne peut qu'être employée pour exécuter certaines tâches. À l'intérieur des membres de la famille, pour être associés et prendre les décisions, ils doivent posséder des infrastructures (ex. : cabines, cuisine, restaurant ou activités touristiques) (entrevues 5454 ; 2525 ; 6578). Ils sont actuellement trois et seront quatre prochainement. Tous les autres membres de la famille ne font pas partie des prises de décisions. Dans ce contexte, la principale ressource qui différencie les acteurs est la possession d'infrastructures dans le projet. Sinon, les autres acteurs sont des employés qui obtiennent des revenus grâce à leur travail au centre écotouristique. Les associés ont aussi du temps (ressource temporelle) pour se consacrer au projet.

Même s'ils ne font pas partie du processus de recrutement, les acteurs externes, tout comme pour Pak'al Txis'a, ont joué un rôle dans la mise en place du projet grâce aux ressources qu'ils possèdent. Les organismes gouvernementaux sont les principaux acteurs qui ont joué un rôle à différents moments dans le développement du projet. Que ce soit SECTUR, SEMANAT, la CDI ou la CONANP, tous ont contribué à la

réalisation d'infrastructures de la coopérative Yaxcan ou à Top Che. Des participants indiquaient qu'ils déposaient des demandes tous les ans pour obtenir des fonds pour l'amélioration de leurs installations, mais ne les obtenaient pas toujours. Dans ces cas, ils ne procédaient pas et redéposaient leurs demandes l'année suivante (entrevue 3232 ; 6578). On perçoit une certaine dépendance aux fonds gouvernementaux pour l'avancement du projet.

#### 5.1.1.1 Mécanismes de prise de décision et niveau d'autorité

Sur papier, pour l'État, le centre est enregistré comme une coopérative pour laquelle il y a un président, un secrétaire et un trésorier. Les mécanismes de prises de décisions se limitent à des discussions sous forme de délibération et de négociation (entrevues 2525 ; 5454). Ils ne tiennent pas de réunion du conseil d'administration ou d'assemblée générale, mais tiennent des assemblées de travail environ tous les six mois pour effectuer les suivis (entrevue 2525). « S'ils souhaitent changer quelque chose ici, par exemple, ils se parlent aussi » [ma traduction] (entrevue 6578). Selon une participante, les associés finiraient toujours avec une décision unanime (entrevue 5454). Au sein du projet, le poste de président semble le seul poste plus significatif puisque la personne l'occupant a des obligations de promotion des services touristiques de même que de représentation (entrevue 2525 ; 5454). Un des associés est resté président depuis de nombreuses années selon la volonté des autres associés qui ne souhaitent pas reprendre cette responsabilité ou qui ne semblent pas avoir un fort intérêt pour cette position (entrevue 2525). Certains participants ont mentionné ne pas sentir avoir les compétences requises, dont la maîtrise de l'espagnol (entrevue 5454). Ces communautés parlent couramment le Lacandon, la langue traditionnelle. Selon les entrevues, les associés semblent avoir à cœur l'intégrité du projet et prendraient les décisions en conséquence sans imposer leurs intérêts personnels (entrevue 5454).

La caractéristique la plus importante est le niveau d'autorité des acteurs. La structure est hiérarchique et repose sur les traditions lacandonnes. La figure d'autorité est l'homme le plus âgé de la famille et celui qui prend les décisions (entrevue 1212). Il est le responsable du projet et a une autorité directe. Il peut renverser quelque décision, même celles prises à l'unanimité. Il est celui qui décide si de nouvelles installations pourront se développer et ultimement qui sont les associés. Au moment des entrevues, ce dernier était moins impliqué dans les activités quotidiennes et laissait d'autres personnes s'occuper de la coopérative. Cette structure hiérarchique est respectée par l'ensemble des membres. Il faut obtenir l'autorisation du chef de famille pour offrir un nouveau service ou construire une nouvelle cabine (entrevue 5454 ; 1212). La structure repose sur la confiance entre les membres de la famille et la responsabilisation de chacun et chacune. En dehors du chef de famille, des associés, les autres membres

de la famille possèdent une influence verbale (de communication). Boremanse et Mario mentionnent que les femmes ont aussi une influence sur les décisions, voire vont décider sans qu'elles fassent partie des structures décisionnelles (El Colegio de la Frontera Sur, México *et al.*, 2021a). Un participant a aussi mentionné « j'essaie de parler à la famille » [ma traduction] (entrevue 5454) lorsqu'il constate des problèmes ou des améliorations possibles. Ces acteurs n'influencent pas directement les décisions, mais peuvent donner leur opinion sur des questions pour sensibiliser les associés aux mesures à prendre.

La responsable du réseau de tourisme a témoigné de l'importance que pouvaient avoir les autorités municipales sur le projet, notamment en bloquant toutes nouvelles infrastructures. Cependant, le chef de la famille du centre Top Che fait partie des individus possédant le droit de vote et de droit de parole dans les instances municipales, ce qui lui permet d'avoir une certaine influence sur les décisions (entrevue 1212).

#### 5.1.2 Influence des acteurs externes

Les relations entretenues entre les acteurs externes et les associés de Top Che sont légèrement différentes de celles qui prévalent au centre Pak'al Txis'a. L'obtention de capital est facilitée considérant l'attrait et l'attention portée à cette zone. Beaucoup de ressources gouvernementales et promotionnelles y sont attribuées pour développer des infrastructures et attirer des voyageurs (entrevue 1212). Selon la responsable du réseau de tourisme, Top Che « a toujours été soutenu par les autres institutions » [ma traduction] (entrevue 1212). Elle indique aussi que différentes politiques et programmes gouvernementaux sont aussi orientés vers le développement de cette zone.

Les associés semblent avoir une moins grande dépendance aux fonds extérieurs. La responsable du réseau de tourisme a indiqué durant son entrevue (1212) que :

« Top Che a une meilleure idée de ce qu'il veut faire. Il a le privilège de dire qu'ils ne vont pas participer. Cela ne convient pas ni n'est pas intéressant et cela ne va pas donner aucun bénéfice et cela ne fonctionne pas ».

À travers les années, le centre a avancé suffisamment pour combler les besoins de la famille au sein de la communauté. Il est possible que leur absence de volonté d'agrandir l'entreprise les rende plus susceptibles de pouvoir refuser certaines influences extérieures. Malgré tout, un participant a mentionné qu'il demandait des fonds à la CONANP ou à la CDI, mais le projet était rarement accepté (3232). Il a aussi mentionné qu'il devait ajouter ou avancer des sommes afin d'obtenir les subventions demandées ce qui n'est pas à la portée de toutes les communautés. On peut ressentir une certaine nécessité de se conformer aux critères des appels à projets pour obtenir des fonds plus substantiels. Cependant, cela ne semble pas

avoir empêché les associés de continuer d'agrandir le projet et de moderniser leurs infrastructures. Cela montre qu'il faut parfois posséder un certain nombre de ressources pour être en mesure d'accéder à davantage de ressources comme Hassenteufel (2008) le mentionnait dans sa description des ressources d'action publique.

Enfin, un des acteurs extérieurs n'ayant pas été mentionné comme ayant une influence sur le développement du projet touristique et souvent nommé par les participants est le visiteur. En effet, à plusieurs reprises dans toutes les entrevues, il est mentionné qu'à la suite de demandes ou plaintes, les participants au projet ont apporté des améliorations à leurs infrastructures ou leur offre de services. Pour aucun des participants, cela n'a semblé avoir une influence sur la conception de leurs projets. Pourtant, lors de mon passage, plusieurs mets traditionnels ne figuraient pas sur le menu puisque les visiteurs ne semblaient pas en faire de demandes. Il serait intéressant d'analyser davantage les effets des demandes des visiteurs sur le développement du projet en fonction de la vision initiale du projet de tourisme porté par la communauté.

### 5.1.3 Les bénéfices de la participation

Dans le cas de Top Che, les bénéfices semblent surtout limités à l'*empowerment* économique et environnemental.

Il est clair pour la majorité des participants que le projet leur assure une entrée d'argent leur permettant de vivre sans avoir à trouver des emplois à l'extérieur de la communauté (entrevues 2525, 5454 et 3232).

« À part travailler avec la famille, d'avoir un revenu économique [...] l'autre est de pouvoir aider à la communauté, d'avoir aussi un travail sans devoir partir à chercher du travail d'un autre côté » [ma traduction] (entrevue 2525).

« L'entreprise est la mienne. Ce n'est pas la même chose lorsque tu vas d'un autre côté. Il ne te paie pas la même chose que nous gagnons » [ma traduction] (entrevue 5454).

Selon un participant, dans la communauté lacandone, l'économie repose principalement sur le tourisme, soit environ 95 % des revenus proviendraient du tourisme et 5 % de l'agriculture (entrevue 2525). On constate que cela a permis à la famille et d'autres membres de la communauté de rester et d'obtenir un revenu suffisant pour couvrir leurs besoins de base.

Cependant, on constate aussi que les revenus ne sont pas également distribués au sein du projet.

« [Les associés ont leurs propres cabines] et moi aussi j'ai ma propre cabine. Je gagne comme associés, ils gagnent comme associé, mais c'est sa cabine. Nous ne mettons pas ensemble, par exemple 1000 pesos, ils ont leur propre cabine et moi aussi » [ma traduction]

(entrevue 2525)

Chaque associé possède une partie du projet pour laquelle il reçoit des revenus. Les améliorations, autres que pour les projets déposés auprès des institutions, semblent être à l'initiative de l'associé possédant les infrastructures. Cela n'est pas nécessairement étonnant vu le système hiérarchique en place.

Autres que d'un point de vue économique, les associés obtiennent de l'*empowerment* environnemental. Le projet de tourisme leur permet de travailler à la protection de la jungle Lacandone. Certaines communautés aux alentours effectuent une certaine déforestation pour utiliser les terres pour de l'élevage ou l'agriculture, ce que le projet touristique permet d'éviter. Un participant a souligné « nous voyons la forme de la conservation de la jungle Lacandone et c'est pour cette raison que nous avons une entreprise touristique » [ma traduction] (entrevue 5454). On considère que le projet a amené de l'*empowerment* aux associés puisque la protection de l'environnement est un des objectifs principaux du projet et non seulement pour la recherche de profits (Scheyvens et Van Der Watt, 2021).

Malheureusement, un participant semble ressentir du *disempowerment* culturel puisqu'il y a une perte des traditions et que le projet ne semble pas soutenir la conservation des traditions lacandonnes dans la communauté (entrevues 5454 ; 6578). Pour le centre écotouristique Top Che, les bénéfices sont plus clairs pour les associés, mais sont restreints considérant la typologie d'*empowerment*. Tout comme pour Pak'al Txis'a, l'*empowerment* est principalement économique et tous les associés ne sont pas égaux face aux bénéfices.

## 5.2 Pak'al Txis'a : un projet soutenu par des femmes

### 5.2.1 De la préservation au tourisme communautaire

Avec la chronologie du développement du projet touristique, on souhaite soulever non seulement l'évolution de l'implication des acteurs, mais aussi leur rôle. Les entrevues auprès des participantes<sup>1</sup> ont permis de soulever les événements clés qui ressortaient de l'ensemble des entrevues. Toutefois, elles n'ont pas permis de procéder à la chronologie puisque les participantes n'indiquaient pas de dates. Cependant, la documentation fournie, dont une demande de fonds adressé à la CDI, par la responsable de projet a permis retracer le déroulement du développement du projet.

---

<sup>1</sup> Dans les sections concernant le projet Pak'al Txis'a, le féminin est employé comme générique puisque la majorité des associés sont des femmes et dans le but d'alléger le texte.

Au début des années 2000, les producteurs de café ont remarqué la présence de papillons blancs dans leur plantation de café et leurs champs. Ils ont, tout d'abord, cru à une infestation d'insectes pouvant être néfaste à leurs récoltes. Ils demandent conseil au Colegio de la Frontera sur (ECOSUR), un institut de recherche mexicaine basé au Chiapas. Un biologiste est envoyé sur place afin d'effectuer des analyses et découvre que le papillon blanc n'est pas une espèce néfaste. Cette espèce vient plutôt s'installer dans les montagnes durant sa période de migration de novembre à janvier. Un comité de résidents est mis en place pour l'accompagner durant ces recherches. Ce chercheur s'impliquera dans la communauté pour la conscientiser à la protection de l'environnement, de la faune et de la flore. ECOSUR débutera « une série d'activités reliées au développement d'un projet écotouristique [ma traduction] (Demande de fonds de 2009) telles que des ateliers, une étude de cas et de marché. Il considère que la présence du papillon blanc représente une attraction visuelle pour des visiteurs aimant la nature. En 2006, la société Pak'al Txis'a est fondée, qui signifie en langue mam *papillon aux ailes d'eau*, pour protéger son habitat. Entre 35 à 40 personnes s'intéressent alors au projet. Le biologiste souhaite pouvoir y créer un conservatoire de papillons (*mariposario*).

Durant ces années, des femmes du village avaient commencé à vendre de la nourriture à proximité d'une cascade fréquentée par des résidents. Cela leur permettait de générer un petit revenu. À cette époque, elles étaient fortement critiquées par la communauté puisqu'elles ne se conformaient pas au rôle genré attribué aux femmes. Cela ne les arrêtera pas. Pendant dix ans, ces femmes auront accès à un local avec une cuisine fournie par la municipalité. Elles en profiteront pour tenir des activités sociales telles que des soirées de danses. Au bout de ces 10 ans, la municipalité reprend le local. Avec leurs avoirs, plusieurs de personnes impliquées décideront de tenter d'acheter un terrain pour maintenir leur projet, ce qui ne fut pas facile. Plusieurs femmes ensemble réussirent à convaincre un propriétaire de leur donner le droit d'usufruit d'une terre.

Elles débuteront la construction d'une petite cuisine et d'une salle à manger. Durant cette période, la coopérative commencera à recevoir de l'aide d'organisations gouvernementales, soit de la CDI, UICN et la CONANP, et ECOSUR. Le financement reçu de la CDI leur permettra d'effectuer des formations et aussi des études terrain. Une des participantes a mentionné lors de son entrevue que ces organisations: « ils se sont réunis entre eux et entre eux chacun s'est donné un objectif » [ma traduction] (entrevue 7891). Un an plus tard, les associées décident d'acquérir le terrain de la cascade représentant le site où le papillon blanc s'arrête lors de sa migration. Les différentes organisations (UICN et CONANP) demanderont un plan de travail avec des objectifs clairs et une étude de faisabilité pour offrir davantage de financement. Les associées recevront de l'aide d'une personne-ressource payée avec l'aide financière des organisations

gouvernementales précitées pour les soutenir dans le développement de leur projet et préparer des demandes de financement. Elles recevront aussi des formations, notamment pour l'accueil des visiteurs ou les normes de salubrité. Elles déposeront auprès de la CDI, après une étude de faisabilité, une demande qui inclut un « *mariposario* », un restaurant, deux cabines et un laboratoire. La coopérative obtiendra des fonds supplémentaires seulement pour réaménager le restaurant et construire une autre cabine. L'obtention de ces fonds rend plus difficile leur relation avec la communauté et au sein même du projet. Des associées remettent en question l'intégrité des associées occupant des fonctions de responsabilité. Une associée de la coopérative acquiert plus de pouvoir en prenant l'ensemble des décisions sans consultation de ces pairs. Elle refusera de considérer l'opinion des femmes sur les décisions à prendre. Cette situation durera quelques années. Depuis sa démission, la coopérative a recommencé à respecter les mécanismes de participation. Les relations avec le commissaire communal (*comisario ejidal*) se sont améliorées et il y a maintenant une collaboration entre les deux. Cependant, l'absence de bénéfices monétaires a découragé un nombre important d'associées. Elles ne sont maintenant que six à porter ce projet.

## 5.2.2 Une structure réellement démocratique?

Comme le cadre l'oblige, le centre écotouristique a été fondé sous la forme d'une coopérative comme définie dans la loi. Sur papier, la structure démocratique est respectée et les mécanismes de participation sont clairs. Cependant, au quotidien, des difficultés sont rencontrées. À travers les entretiens et l'observation terrain, nous avons observé que les associées actuelles désiraient maintenir des processus décisionnels collectifs et égalitaires. Nous identifions quelles sont ces difficultés en nous référant aux trois questions posées par Fung (2006) : Qui participe? Quels sont les moyens de communication et de prises de décision? Quels est la relation entre l'opinion des acteurs et les politiques publiques?

### 5.2.2.1 Qui participe?

Tous les membres de la communauté sont bienvenus à participer aux projets et à devenir associée moyennant l'achat d'une part sociale à 200 pesos et à condition d'être âgée de plus de 18 ans. La sélection des participants peut être associée aux catégories de Fung (2006) « Ouvert à tous avec autosélection » et avec « recrutement ciblé ». N'importe quel résident du village pouvait et peut se joindre au projet, donc se sélectionne lui-même. Des participants ont mentionné qu'il y avait eu une invitation publique (entrevue 7891 et 2323). Du recrutement ciblé a aussi eu lieu à la fois par des membres invitant des proches à participer et aussi en invitant « une autre fois ceux qui avait déjà participé » [ma traduction]

(entrevue 4343). Selon une participante, les associées ont organisé à quelques reprises des repas collectifs où elles ont invité des personnes et leur ont proposé de devenir associées (entrevue 3456). Ces deux méthodes semblent peu efficaces puisque, selon une participante, elle serait la seule à s'être jointe au projet après ces invitations (entrevue 4343). Une autre participante a mentionné trois personnes (entrevue 7891). Les associées ont le droit de parole et le droit de vote sur les décisions concernant le projet, ce qui n'est pas le cas des employées qui ne reçoivent qu'une rémunération pour le travail accompli. Comme avancé par Fung (2006), les intérêts des personnes viennent jouer fortement dans leur motivation à prendre part au projet. L'absence de production de revenus individuels par rapport aux tâches à effectuer a fait reculer plusieurs membres selon certaines participantes (entrevue 1234, 7891). La principale forme de participation est par le travail (entrevue 1234). Une participante a mentionné « Je me suis retirée. Je ne voyais rien pour moi » [ma traduction] (entrevue 3456).

Par contre, contrairement à Fung (2006), les associées ne sont pas vraiment des personnes ayant des conditions de vie plus élevées. La majorité des associées restantes sont des femmes et des personnes âgées. Avant de s'impliquer, les principales ressources d'action publique que possèdent les associées sont majoritairement temporelles et sociales. Elles peuvent consacrer du temps pour maintenir le projet et elles ont un réseau social qui vient les soutenir lorsqu'elles ont besoin. Les ressources matérielles semblaient variables d'une personne à une autre, certaines possédaient des terres ayant pour effet de modifier leur statut social au sein de la communauté. Le niveau d'éducation et de connaissances était aussi très variable. Plusieurs avaient des connaissances dans la cuisine mexicaine traditionnelle et aucune ne semblait avoir des connaissances sur la gestion de projets d'écotourisme. Plusieurs des membres ont une éducation de base (entrevue 7891). Les plus jeunes ont un niveau d'éducation plus élevé. Il serait pertinent d'obtenir plus d'information sur chacune des participantes. Une majorité de personnes impliquées ne sont pas associés de Pak'al Tsix'a, mais sont des employées. Cela leur assure d'obtenir un revenu pour leur travail puisque pour le moment le projet rapporte peu d'argent aux associées.

#### 5.2.2.2 Moyen de prises de décisions

Le centre écotouristique repose sur une prise de décision collective ressemblant au mode « Délibération et négociation » de la théorie des forums participatifs de Fung (2006). Les associées prennent les décisions à la majorité en assemblée générale (entrevue 3456 ; 7891 ; 2323 ; 2345). Cela n'empêche pas non plus certaines de revenir sur les décisions avec lesquelles elles étaient en désaccord (entrevue 4343). Le conseil d'administration et le conseil de vigilance assurent le suivi des activités quotidiennes du centre écotouristique selon l'acte constitutif. Cependant, ces deux instances ne semblent pas se réunir. Les

nouvelles associées sont votées en assemblée générale. Pour prendre les décisions, elles tentent de trouver un consensus en discutant des problèmes et des solutions et, lorsque ce n'est pas possible, elles votent sur la question (entrevue 2323 ; 1234 ; 7981 ; 2345). Vu le faible nombre d'associées, soit 6, elles participent toutes aux réunions. Il ne semble pas y avoir de différentes réunions du conseil d'administration. Certains mentionnent que les discussions peuvent durer des heures (entrevue 2435 ; 2323). Lors des entretiens, deux fréquences différentes des réunions ont été mentionnées, soient tous les mois (entrevue 7891) et tous les trois mois (entrevue 2345). Selon une autre participante, les dates ne sont pas toujours respectées par les associées (entrevue 4343). Malgré ce portrait plutôt démocratique, plusieurs indices laissent croire que les décisions seraient quand même prises sous le mode « ajout de préférences et négociation » où les associées connaissent leurs préférences et souhaitent les faire ajouter à la décision finale. Dans ce contexte, les rapports de pouvoir affectent les préférences qui seront retenues. Une participante a indiqué que les associées les plus anciennes avaient plus de pouvoir sur les décisions (entrevue 1234). Une autre participante a décrit que parfois, certaines associées qui ne parlent pas sont forcées de donner leur opinion et pas seulement de suivre l'opinion d'une camarade. Considérant qu'il n'y a que 6 associées, cela peut fortement affecter la prise de décision. Ce processus ressemble à celui décrit par Fung (2003) qui spécifie que les personnes ne pouvant pas exprimer leurs idées sont désavantagées par la culture dominante.

### 5.2.2.3 Niveau d'autorité

Dans le cadre conceptuel proposé par Fung (2006), la dernière caractéristique des forums participatifs est de comprendre comment les acteurs influencent le résultat final. Le processus mis en place se caractérise par un niveau d'influence élevé, soit celui appelé « autorité directe », c'est — à-dire que les associées exercent un pouvoir direct sur les décisions concernant leur projet de tourisme. Selon les entrevues, on perçoit aussi qu'une partie de la motivation des associées à participer est de retirer des bénéfices personnels qui représentent un niveau d'influence faible. Il a été souligné que les membres de la communauté n'étaient pas intéressés à participer puisqu'ils n'en voyaient pas de bénéfices (entrevue 3456). Une participante a indiqué « qu'ils veulent tous aller de leur côté [ma traduction] » (entrevue 4343), c'est-à-dire défendre leurs intérêts personnels sans voir le projet collectif.

Les pratiques s'étant installées remettent en question le niveau d'influence individuelle et la perception d'égalité des participantes au sein du processus de prises de décisions. Une participante a décrit que, lors d'urgence, les décisions peuvent être prises « par des conversations par [l'application] WhatsApp, des appels personnels ou des visites à domicile [ma traduction] » (entrevue 7981). Dans ce cas, on ne sait pas

si c'est n'importe quelle personne qui a obtenu l'accord des autres ou une personne qui s'assure d'obtenir le soutien de quelques autres membres clés. Cela positionne toutes les autres associées sur un niveau d'autorité plus bas que la personne prenant la décision finale. Une participante indique que la collaboration entre les associées comme mauvaise et que des décisions sont prises par une personne qui ne consulte que celles qui sont proches d'elle (entrevue 4343). Une autre participante a fait allusion qu'elle prenait les décisions concernant des parties du projet avec une autre associée en « levant les yeux au ciel et se disant : voyons ce qu [e les associées] diront [ma traduction] » (entrevue 2345). On constate aussi que les ressources financières, le niveau d'éducation, le statut de propriétaire terrien, le réseau social et les compétences en communication jouent un rôle dans le niveau d'autorité que possèdent les associées. Une participante a mentionné qu'elle ne participait pas aux formations parce que c'était trop d'informations et qu'elle laissait une autre personne y aller à la place. Cette dernière a aussi déclaré que les tâches qu'elle avait sur le conseil d'administration étaient compliquées pour elle. Celles qui auront de l'agilité avec ces tâches pourraient exercer du pouvoir sur cette personne. De plus, une associée avec une situation financière plus stable pourra donner plus de temps à la mise sur pied du projet, dont les rencontres importantes avec des organisations gouvernementales et avoir accès à davantage d'information. On le constatait un peu, mais plusieurs membres d'une même famille pouvaient être associées du projet. La hiérarchie familiale peut forcer certaines personnes à suivre des décisions. Envers les autorités municipales, le centre écotouristique ne possède pas de statut particulier, donc ceux ou celles qui possèdent des terres font partie du commissariat communal et peuvent prendre des décisions concernant la communauté.

En bref, parmi toutes les associées, quelques personnes exercent une influence substantielle sur le projet et son développement. Ces associées possèdent davantage de ressources d'action politique en éducation, monétaire ou de familiarité avec les processus administratifs. Une personne en particulier exerce plus d'influence que les autres. Son autorité familiale, ses relations d'amitié avec les autres membres du noyau des associés soutiennent cette influence.

#### 5.2.2.4 Relation de pouvoir entre les associées et les acteurs externes.

Dans le cas du centre écotouristique, nous constatons que les acteurs extérieurs possèdent des ressources d'action publique, surtout matérielles, et de savoir, qui ont joué un rôle crucial dans le développement du projet de centre écotouristique Pak'al Txis'a. De la construction d'infrastructures à la formation du personnel, plusieurs organisations gouvernementales ont orienté les décisions prises. Dans une demande de fonds (2009) adressé à la CDI, on peut lire : « Le capital financier provenant de la CDI a été indispensable

dans la phase d'incubation » [ma traduction]. Une somme de 1,58 million de pesos avait été demandée dans le cadre du Programme de Tourisme alternatif dans des zones autochtones, ce dernier a d'ailleurs refusé une partie du projet. La CONANP a soutenu le projet par l'aménagement de sentiers d'interprétation en offrant des formations. ECOSUR, par la présence d'un biologiste, fut une des institutions à avoir débuté avec les habitants de l'Aguila des activités d'écotourisme qui incluaient des visites et des randonnées. Il a aussi soutenu le projet par la présence d'ateliers ou de formations, des études de cas, des diagnostics, une étude de marché et la création d'une page internet (Demande de subvention à la CDI, 2009). Ces acteurs, avec ces ressources matérielles et de savoir en main, ont influencé la réalisation du projet par leur acceptation, l'orientation des formations offertes ou des activités développées. Comme le mentionnait Butcher (2008, p.12) : « community's participation maybe more of a pragmatic choice than an extension of democracy, as their involvement is limited to project implementation only ». De par leurs contraintes dans l'attribution des subventions, l'ensemble de ces organisations a imposé des limites aux prises de décisions des associées, et ce, sans même faire partie des processus décisionnels, laissant plutôt les décisions relatives à la mise en oeuvre du projet plutôt qu'à son développement aux associées.

### 5.2.3 Les bénéfices de la participation

Les participantes avaient différentes raisons de s'impliquer au sein du centre écotouristique. À travers les entrevues, on constate que les principales dimensions de l'*empowerment* décrites pour les participantes sont les dimensions économique et psychologique. Cependant, les membres du projet ont aussi vécu du *disempowerment*, ce qui a amené plusieurs associées à se retirer à travers le temps, certaines préférant être seulement employées plutôt qu'associées. Peu de membres de la communauté semblent voir des bénéfices à leur participation au sein du projet en tant qu'associées. Les effets sont limités et varient en fonction de l'associée.

#### 5.2.3.1 De faibles retours économiques

Jusqu'à présent, le projet ne génère pas de réels revenus pour les associées. Les minces revenus sont réinjectés dans le projet. Pour mieux saisir le niveau d'*empowerment*, il faut l'analyser au niveau du centre écotouristique et au niveau individuel des participantes pour lequel on peut observer certaines différences importantes.

À travers les années, les associées ont acquis de nouvelles ressources financières qui leur ont permis d'acquérir la fiducie du terrain que le centre occupe. Cela leur a permis de développer une certaine

indépendance vis-à-vis de la municipalité qui leur avait prêté un local. On peut le considérer comme une source d'*empowerment* importante. Cependant, même si le centre écotouristique occupe un terrain dans la communauté, cela ne lui donne pas davantage de pouvoir politique sur le développement du tourisme dans la communauté. Il reste à la merci du commissariat communal. D'un point de vue individuel, plusieurs participantes ont mentionné obtenir peu de revenus comme associées du projet en fonction du travail à accomplir et préfèrent être employées, étant ainsi payées pour le travail accompli. Une participante a indiqué que même si elle aimait son travail, elle ne retirait aucun revenu et a préféré se retirer (entrevue 3456). C'est le cas d'autres membres de la communauté qui se sont impliqués et qui ont décidé de se retirer ne voyant pas de bénéfice à court terme (entrevue 4343). Cette absence de revenu stable ressemble davantage à du *disempowerment*.

Dans la communauté et individuellement, le centre écotouristique a quand même permis d'offrir des emplois aux femmes et aux jeunes (entrevue 3456 ; 2345 ; 2323) alors que les emplois dans l'industrie du café s'adressent plus particulièrement aux hommes. Plusieurs jeunes ont pu travailler grâce au programme gouvernemental pour les employeurs *Jovenes construyendo el futuro* (entrevue 2345). Sur la communauté, le projet a des retombées économiques sur les autres commerces puisque les visiteurs y dépensent des sommes conséquentes.

#### 5.2.3.2 Un développement personnel accru

Le deuxième type d'*empowerment* que l'on retrouve à travers les entrevues est l'*empowerment* psychologique. Scheyvens (1999) le définit comme l'amélioration de la confiance en soi qui les amène à chercher des opportunités de formation. On constate que les participantes ont toutes eu l'occasion de participer à des formations. Elles visaient l'acquisition de connaissances pour la gestion d'un projet touristique et le service à la clientèle, essentielle pour améliorer le centre écotouristique. Par le biais d'ECOSUR, les participantes ont aussi reçu des ateliers sur la biodiversité, la protection et la conservation de l'environnement (entrevues 2323 ; 4343 ; 7891 ; 2345). Elles ont toutes apprécié ces moments à la fois pour l'acquisition de nouvelles connaissances ou compétences, mais aussi parce que cela pouvait leur permettre de voyager à l'extérieur de la communauté et vivre de nouvelles expériences qu'elles n'auraient pu avoir autrement. Certaines mentionnent avoir appris aussi auprès des personnes plus âgées impliquées au sein du projet (entrevue 2345 ; 7891). Elles transmettent aussi ces connaissances à la communauté en donnant des ateliers dans les écoles du village (entrevue 2345) et à leur famille (entrevue 4343).

Cependant, il y a des déséquilibres entre les associées. Le niveau d'*empowerment* semble plus important chez certaines que d'autres, ce qui a un effet sur leur niveau d'influence au sein du projet. Il y a un

déséquilibre dans l'accès aux formations entre les associées et entre les employées. Une participante mentionnait parfois ne pas aller dans les formations puisqu'elle n'avait pas la même capacité de compréhension et de rétention des informations. Elle mentionne aussi « parfois nous y allons toutes aux formations et aux réunions, mais elles ont plus de connaissances que moi » [ma traduction] (2323). Une autre participante m'a plutôt mentionné aller à toutes les formations ou les cours lorsqu'il n'y a personne de disponible pour y aller (7891).

La participation au sein du projet a permis à certaines d'augmenter leur niveau de confiance en soi, mais encore une fois, le niveau semble très inégal parmi les participantes. Une participante a souligné « que j'étais dans les personnes les plus réservées, mais depuis j'ai commencé à m'impliquer auprès des personnes de la municipalité, de la communauté et des institutions. J'ai commencé à voir l'autre côté » [ma traduction] (entrevue 7891). Elle réussit maintenant à exprimer ses opinions sans difficulté. D'un autre côté, une participante m'a mentionné trouver difficiles les tâches qu'elle doit accomplir au sein du centre écotouristique en évoquant son manque de connaissances (entrevue 2323).

L'autre bénéfice soulevé par certaines des participantes est la construction de relations sociales avec d'autres membres de la communauté (entrevue 7891 ; 2345 ; 2323). Une participante a précisé que certaines des anciennes associées lui rendaient toujours visite (2323).

La participation au sein du centre écotouristique Pak'al Txis'a semble avoir des bénéfices limités pour les associées. Dans certains cas, des membres ou d'anciens membres peuvent même avoir vécu du *disempowerment* surtout lorsqu'il est question des revenus. On constate aussi des différences marquantes entre les participantes sur le vécu au sein du projet. Certains en ressortent avec beaucoup plus de bénéfices que d'autres. Cela peut faire perdurer certaines inégalités déjà vécues.

Dans ce chapitre, les deux projets de tourisme communautaire ont été analysés afin de faire ressortir les caractéristiques des modèles de participation citoyenne et les retombées sur les personnes impliquées en s'appuyant sur les concepts des forums participatifs, des ressources d'action publique et des dimensions de l'*empowerment*. Dans les deux cas, la réalité terrain diffère des obligations légales. Même si, sur papier, les deux projets respectent les contraintes légales, au quotidien, la gestion de Top Che repose sur la hiérarchie familiale alors que Pak'al Tsix'a tente de maintenir la structure dans laquelle certaines associées sont plus importantes. On constate aussi que les bénéfices sont mitigés selon les personnes. Tous les participants n'obtiennent pas les mêmes bénéfices de leur implication au sein du projet. Les dimensions économiques et psychologiques de l'*empowerment* étaient davantage présentes chez les différents

participants ayant été interviewés. Certaines vont pouvoir obtenir plus de ressources d'action publique que d'autres ce qui augmente leur influence sur les prises de décisions liées aux développements du projet.

## CHAPITRE 6 DISCUSSION

Cette étude se concentre sur les interactions entre les acteurs internes et externes de projets de tourisme communautaire et sur les dynamiques de pouvoir soutenues par les ressources d'action publique qu'ils possèdent. Les mécanismes de participation à l'intérieur des projets de tourisme communautaire aident-ils à lutter contre les inégalités en soutenant l'acquisition de nouvelles ressources pour les personnes isolées ou marginalisées ? Les deux études de cas nous permettent de mettre de l'avant des réflexions intéressantes sur le rôle du tourisme communautaire dans le développement des communautés.

### 6.1 L'influence des acteurs externes

Afin de saisir, les dynamiques au sein des projets, il est nécessaire de prendre en considération le rôle que jouent les acteurs externes. Nous avons identifié l'État, les différents paliers de gouvernements et les organismes gouvernementaux comme principaux acteurs externes communs aux deux études de cas. On constate qu'il y a peu d'encadrement légal. La *Ley de centros ecoturísticos de autogestión comunitaria para el Estado de Chiapas* (la loi sur les centres écotouristiques d'autogestion communautaire pour l'État du Chiapas) est la principale loi qui prescrit un cadre et des mécanismes de participation citoyenne. Les autres politiques publiques analysées encadrent principalement la création d'organismes gouvernementaux ou la promotion du tourisme alternatif dans les plans d'action. L'État exerce une influence limitée sur les projets de tourisme communautaire par les politiques publiques. Les organisations gouvernementales fédérales (CDI, SEMANAT ou CONANP) influencent économiquement les projets en rendant disponibles des fonds et des subventions. Dans le cas de Pak'al Txis'a, un acteur externe, le biologiste d'ECOSUR, a eu une influence sur les associées. Sa contribution a été mentionnée par l'ensemble des participantes. Il a été la source d'inspiration du type de projet et a soutenu la formation des personnes impliquées. Dans les entrevues, plusieurs associées semblaient reconnaissantes du travail qu'il avait accompli avec la communauté.

Notre hypothèse selon laquelle les acteurs externes influencent le développement des projets touristiques en fixant des règles ou en attribuant des ressources d'action publique doit être nuancée puisque l'État a une faible influence réglementaire et offre peu de ressources d'action publique aux communautés. Les ressources financières et les connaissances offertes par les organisations gouvernementales peuvent soutenir l'accélération du développement des centres écotouristiques. Cela explique la disparité entre les cas étudiés puisqu'ils sont dans deux zones touristiques de régions distinctes. Un centre a obtenu plus de

ressources que l'autre se situant dans une région ayant plus d'attraits touristiques et culturels pour le Mexique.

Bien que l'on puisse percevoir des dynamiques de pouvoir entre les acteurs externes et les associés des centres écotouristiques, les associés eux-mêmes ne décrivent pas leurs relations avec les acteurs externes de cette façon. Ces derniers semblaient sentir qu'ils avaient un contrôle entier tout en reconnaissant que les ressources financières mises à leur disposition pouvaient grandement les aider à avancer. Pourtant, les organisations gouvernementales ont financé des services ou des infrastructures, ce qui a laissé davantage la mise en œuvre aux associés. Ils avaient peu de marge de manœuvre s'ils souhaitaient obtenir les sommes disponibles puisqu'ils devaient se plier aux attentes des bailleurs de fonds. Cela est davantage le cas pour le centre écotouristique Pak'al Txis'a qui possède peu de ressources financières pour développer lui-même ses infrastructures. Dans le cas de Top Che, la CDI avait même exigé qu'il passe d'une compagnie à la fondation d'une coopérative (entrevue 2525).

L'autre nuance à apporter est l'omniprésence des autorités municipales sur l'avancement des projets. Les rapports de pouvoir sont plus grands entre celles-ci et les associés puisqu'elles ont le pouvoir de refuser les projets de centres écotouristiques. Elles disposent aussi de différentes ressources, dont financières. Dans l'État de Oaxaca, à la fin des années 90, l'obtention des ressources financières par les municipalités a généré différents conflits entre les communautés. Elles tentaient toutes de prendre le pouvoir municipal pour avoir un plus grand accès à ces ressources (Inclán, 2018, p.280). La proximité de ces instances avec les associés semble renforcer ces relations. Dans les données recueillies à travers les entrevues, il semblait plus important pour les associés d'être en bonne relation avec les autorités municipales qu'avec les autres paliers de gouvernement. Pour Pak'al Txis'a, les femmes collaborent avec les autorités pour soutenir le développement de la communauté.

La lutte des communautés autochtones pour obtenir plus d'indépendance transparait par la volonté de conserver une structure basée sur les traditions autochtones ce qui apparaît davantage au centre Top Che. Les participants aux entrevues ont fait peu écho à des luttes de pouvoir avec les autorités municipales comme cela peut être le cas du mouvement Zapatiste. Cependant, les deux sont investis auprès des instances locales. Top Che, plus particulièrement, a un système très basé sur les traditions autochtones alors que Pak'al Txis'a a plutôt tenté de se conformer aux règles étatiques. Selon Cameron (2015, p. 625), même si les communautés autochtones réussissent à faire reconnaître leur méthode traditionnelle de prises de décisions, celle-ci peut être teintée des systèmes imposés par les gouvernements. Cela peut causer des conflits.

Dans le cadre de cette recherche, il serait intéressant d'étudier davantage les relations entre les *comisario ejidal* et les autorités municipales afin de mieux comprendre leur niveau d'influence sur les projets écotouristiques et les rapports de pouvoir.

Aussi, comme mentionnés auparavant, les visiteurs sont rarement pris en considération comme acteur extérieur ayant une influence sur les projets de tourisme. Les commentaires et les critiques ont provoqué des changements dans les services et les infrastructures sans toutefois modifier les objectifs des centres écotouristiques.

En bref, les acteurs externes n'ont pas tous la même influence sur le développement des centres écotouristiques. Ce sont principalement les acteurs qui ont fourni des ressources financières qui semblent avoir eu le plus d'influence et entretenu des relations de pouvoir plus fortes avec les associés des projets.

## 6.2 Les impacts des forums participatifs

Dans les deux études de cas, les participants impliqués dans le projet proviennent de groupes de la population plus marginalisés, soit les personnes autochtones et les femmes. Dans la théorie sur le développement communautaire, il était souvent souligné que les mécanismes de participation citoyenne peuvent aider à rétablir des inégalités vécues par des personnes marginalisées. Dans le cadre de cette recherche, l'hypothèse de départ était que ces mécanismes ne permettaient pas de rétablir les inégalités causées par la possession de ressources d'action publique. À travers la recherche, l'hypothèse a été validée. Les caractéristiques des forums participatifs jouent un rôle clé dans la possibilité pour les populations plus marginalisées d'influencer des décisions, mais pas nécessairement dans l'acquisition de nouvelles ressources d'action publique. On constate aussi que l'augmentation des ressources d'un individu n'est pas une garantie que ce dernier aura plus de pouvoir et d'influence sur les prises de décisions. Au-delà de l'acquisition de nouvelles ressources, il faut aussi être en mesure de les utiliser stratégiquement. Les ressources de savoir doivent être mises en pratique par les individus. Les autres membres doivent donner la même valeur à la ressource et reconnaître son influence.

Pour Top Che, la structure hiérarchique est imposée par la structure familiale des Lacandones. C'est un modèle d'autorité directe mené par le chef de famille. Les ressources sont divisées entre les associés, mais il est celui qui décide de l'avancée du projet. Dans ce cas, les traditions autochtones sont ancrées dans la gestion du projet. Pour Pak'al Txis'a, les ressources les plus importantes restent détenues par les mêmes acteurs souvent parce que des associés préfèrent envoyer les mêmes personnes dans les formations ou pour les représenter. Ces personnes peuvent être perçues comme plus adéquates dans ces rôles. Plus

largement, pour influencer les prises de décisions dans la communauté, il faut être propriétaire de terres communales. Ces derniers décident de l'utilisation des terres dans la communauté. Encore une fois, seuls quelques associés en possèdent. Dans les deux études de cas, les mécanismes de participation n'ont pas pu renverser la structure organisationnelle dominante dans la communauté

La théorie sur les forums participatifs a permis d'identifier qui participe, les modes de communications, de prises de décisions et d'autorité. Une des faiblesses du modèle proposé par Fung (2006) est qu'il omet d'analyser les pressions ou les rapports entretenus avec les acteurs externes aux mécanismes de prise de décisions. Ces derniers viennent influencer les règles du jeu comme nous l'avons discuté au point 6.1. Même si les associés ont davantage d'autorité sur la prise de décision dans les modèles présentés, il n'en reste pas moins que les acteurs externes sont ceux qui possèdent les ressources les plus importantes (financières et de savoir) et peuvent imposer des cadres. Les membres seront alors confrontés entre l'obligation de se conformer ou réaliser le projet sans soutien.

En bref, les mécanismes de participation des deux centres d'écotourisme n'ont pas permis de rétablir des inégalités entre les associés. Plusieurs facteurs ont joué dans l'obtention de nouvelles ressources.

### 6.3 L'effet des mécanismes de participation sur l'*empowerment* des associés

Comme mentionné au chapitre 4, on constate que les personnes impliquées ont vécu un *empowerment* économique et psychologique principalement. L'analyse des deux études de cas nous amène à constater que les mécanismes de participation ont un effet inégal sur l'*empowerment* des personnes impliquées plutôt que limité comme décrit dans notre hypothèse de départ.

L'*empowerment* a été réalisée surtout sur une base individuelle et non collective, c'est-à-dire que chacun des acteurs a atteint des niveaux différents. Personne n'a soulevé que le groupe avait évolué sur certains aspects. Les acteurs pouvant mieux naviguer dans le système ont pu en tirer davantage de bénéfices. Le niveau d'*empowerment* varie d'une personne à l'autre.

Dans le cas de systèmes d'oppression et de problèmes sociaux systémiques, même si l'individu a vécu un processus d'*empowerment*, cela n'amène pas nécessairement à diminuer les rapports de pouvoir. On peut voir une amélioration de la situation socio-économique, sans qu'il soit partie prenante du projet. Dans le cas de Top Che, la chef de famille a conservé son autorité, mais a permis à la famille de rester ensemble et d'avoir un revenu dans la communauté. Pour Pak'al Tsix'a, les rapports de pouvoir entre les individus ont changé durant les années, mais ont maintenu des inégalités dans la prise de décision. Les changements ont été causés par le départ et l'arrivée de nouveaux acteurs. Ensuite, c'est le niveau d'éducation, la

possession de propriété communale et le statut social qui semble influencer le niveau de pouvoir des acteurs.

#### 6.4 Le tourisme communautaire, un outil de développement communautaire ?

Finalement, le tourisme communautaire est un outil mercantile faisant partie du marché économique. Pour avoir une certaine efficacité sur l'amélioration des conditions de vie des membres y prenant part, il doit répondre aux exigences du marché. Il est soumis aux règles des politiques publiques, aux exigences des visiteurs et à l'intérêt des organisations gouvernementales. Les rapports de pouvoir entre les acteurs influencent la portée des projets. Comme Froger (2012) le mentionnait, le tourisme communautaire aide davantage la communauté à s'intégrer dans un monde globalisé libéral plutôt qu'assurer que la communauté prend les décisions concernant leur développement.

Les mécanismes de participation ne permettent pas toujours de rétablir les inégalités et les rapports de pouvoir entre les acteurs. Les principales ressources d'action publique proviennent d'acteurs externes, minimalement pour les premières années du projet. Elles peuvent maintenir l'influence des mêmes personnes sur les prises de décisions ou les positions clés. L'étude du centre écotouristique Pak'al Txis'a a permis de soulever cet enjeu. Le manque de confiance en elles de certaines associées a renforcé la position d'autres associées. L'absence de retombées claires a découragé de nouvelles personnes de s'impliquer.

Pour certains de ces bienfaits, tels que la création d'emploi, la création d'un revenu, l'amélioration d'infrastructure ou la conservation de l'environnement, le tourisme communautaire peut être considéré comme un outil pour soutenir le développement communautaire. Cependant, cette recherche montre qu'il n'est pas efficace pour lutter contre des inégalités et certains rapports de pouvoir. Au contraire, il peut renforcer certaines structures et ne pas augmenter l'influence de personnes marginalisées dans les prises de décisions.

## CONCLUSION

À travers cette recherche, on souhaitait déterminer dans quelle mesure les mécanismes de participation citoyenne dans les projets de tourisme communautaire permettent aux membres de la communauté, particulièrement les plus vulnérables, d'acquiescer davantage de pouvoir afin d'influencer le développement des projets sur leur territoire. Plus largement, nous voulions savoir si le tourisme communautaire est un outil de développement communautaire.

Le tourisme est devenu un secteur d'activité très important dans l'économie mondiale. Le Mexique est un des pays recevant un grand nombre de visiteurs internationaux chaque année. L'État du Chiapas possède de nombreux attraits touristiques de grande valeur le transformant en un lieu propice pour le développement de projets de tourisme alternatif. Le tourisme communautaire est un des rares types à inclure la nécessité de la participation de la communauté dans sa conception et dans sa gestion. Les deux centres écotouristiques (Top Che et Pak'al Txis'a) étudiés sont deux bons exemples de ce type de tourisme.

Dans la littérature, le développement communautaire et le tourisme communautaire partagent cette nécessité de la participation de la communauté. Sans cette dernière, il ne serait pas possible d'amener les populations plus marginalisées dans un processus d'*empowerment*. Certains auteurs insistent quand même sur les limites de la participation citoyenne qui peut aussi reproduire les inégalités systémiques.

Afin de faire ressortir les interactions entre les différents auteurs, les mécanismes de participation et ses impacts, nous avons utilisé le concept des ressources d'action publique d'Hassenteufel (2008), les forums participatifs de Fung (2006) et les dimensions de l'*empowerment* de Scheyvens et Van Der Watt (2021).

Le collecte de données a consisté de l'analyse du corpus de 27 politiques publiques et d'une série d'entrevues semi — dirigées avec des associés, des responsables de projet, des employées, des anciens associés et d'un responsable d'un réseau de tourisme dans les deux centres écotouristiques sélectionnés. Grâce à l'observation document, l'analyse de contenu et l'analyse des entrevues, il a été possible de ressortir des éléments les plus importants pour répondre à la question de recherche.

En conclusion, l'État a une faible influence sur les mécanismes de participation citoyenne des centres écotouristiques. Malgré l'imposition d'un cadre, au quotidien, la culture locale a encadré davantage les formes de prises de décisions des différents groupes. Les décisions sur l'évolution des projets ont été davantage influencées par les organismes gouvernementaux qui ont investi des fonds pour soutenir les projets dans leurs infrastructures et leurs services. Plusieurs des associés ne le reconnaissaient pas comme une forme d'influence.

Plusieurs des acteurs internes aux projets ont acquis de nouvelles ressources d'action publique, mais tous n'ont pas augmenté leur niveau d'influence de cette façon. L'*empowerment* a été très inégal entre les différents participants. Tous ont des expériences différentes vis-à-vis le projet.

À la lumière des résultats, on conclut que le tourisme communautaire n'est pas un outil de développement communautaire à lui seul. Il s'inscrit dans une logique économique et ses impacts restent proportionnels à son rendement économique.

Les deux centres écotouristiques semblent avoir de la difficulté de se défaire du lien de dépendance économique qu'ils entretiennent avec l'État par les subventions et les fonds. Il serait intéressant de poursuivre la réflexion afin de déterminer l'impact de cette dépendance sur l'*empowerment* des membres des projets et aussi de la communauté.

Les projets de tourisme de masse comme les forfaits « tout inclus » accaparent une part importante des ressources des communautés locales telle que l'eau, l'accès aux terres et aux investissements gouvernementaux. Cela contribue à maintenir des inégalités sociales entre les populations locales et les grandes entreprises touristiques. On assiste aussi à une concentration de la richesse par ces entreprises au détriment des populations locales. Avec l'absence de la participation des communautés dans la conception et la gestion des projets, tous les types de tourisme alternatif assurent-ils véritablement une répartition de la richesse et une amélioration des conditions de vie? Tant que les gouvernements continueront de soutenir le développement de grands projets touristiques, le tourisme alternatif peut-il vraiment arriver à contrebalancer les conséquences systémiques du tourisme de masse? Entre la *touristification*, l'accaparement des ressources naturelles, la concentration de la richesse, la destruction des écosystèmes et l'appauvrissement des communautés, il ne faudra pas seulement changer de paradigme, mais aussi réparer les dommages causés.

## ANNEXE A

### QUESTIONNAIRE D'ENTREVUES EN FRANÇAIS

#### **Avant l'entrevue**

Présentation du projet, du formulaire de consentement, réponses aux questions éventuelles du participant sur le projet et obtention du consentement

#### ***Pour les personnes impliquées dans le projet et les responsables du projet***

Présentation du projet, du formulaire de consentement, réponses aux questions éventuelles du participant sur le projet et obtention du consentement

- 1) Comment le projet s'est-il développé et comment a-t-il évolué dans le temps?
  - a. Comment le besoin ou le désir pour un projet de tourisme communautaire a-t-il émergé?
    - a. Comment la communauté a-t-elle réagi à la mise en place du projet? À quelle étape et comment a-t-elle été impliquée?
    - b. Quels autres acteurs ont été impliqués?
- 2) Parlez-moi de votre implication dans le projet.
  - a. Que faites-vous, concrètement?
  - b. Avec qui travaillez-vous?
  - c. De vos motivations de départ à aujourd'hui?
  - d. Quelles sont vos relations avec les autres membres?
- 3) Pouvez-vous décrire les modes de participations de la communauté et les processus de prises de décisions?
  - a. Comment les décisions sont-elles prises pour les grandes orientations et leur mise en oeuvre?
  - b. Quel est le rôle des membres de la communauté locale dans ces décisions?
- 4) Croyez-vous qu'il y a des groupes, des personnes ou des organisations qui ont plus d'influence que d'autres?
- 5) Y a-t-il quelque chose dont nous n'avons pas encore parlé par rapport au projet et à la participation des citoyens? Quelque chose que vous aimeriez ajouter?

#### ***Pour les personnes représentant une institution publique, municipale ou un réseau de tourisme***

- 1) Comment le projet s'est-il développé et comment a-t-il évolué dans le temps?
  - a. Comment le besoin ou le désir pour un projet de tourisme communautaire a-t-il émergé?
  - b. Comment la municipalité et la communauté ont-elles réagi à la mise en place du projet? À quelle étape et comment ont-elles été impliquées?
  - c. Quels autres acteurs ont été impliqués?
  - d. Comment définissez-vous les relations entre les différentes personnes impliquées dans le projet?
- 2) Croyez-vous que certaines politiques ou certains programmes de la municipalité ou de l'État ont influencé la mise sur pied du projet? Lesquels? Comment?
- 3) Quelle a été ou quelle est votre implication ou celle de votre organisation dans le projet?
  - a. Quelles ont été les contributions de votre organisation?

- 4) Pouvez-vous décrire les modes de participations de la communauté et les processus de prises de décisions?
  - a. Comment les décisions sont-elles prises pour les grandes orientations et leur mise en oeuvre?
  - b. Quel est le rôle des membres de la communauté locale dans ces décisions?
- 5) Croyez-vous qu'il y a des groupes, des personnes ou des organisations qui ont plus d'influence que d'autres?
- 6) Y a-t-il quelque chose dont nous n'avons pas encore parlé par rapport au projet et à la participation des citoyens? Quelque chose que vous aimeriez ajouter?

## ANNEXE B QUESTIONNAIRE D'ENTREVUES EN ESPAGNOL

### **Antes de la entrevista:**

Presentación del proyecto, formulario de consentimiento, respuesta a las preguntas del participante sobre el proyecto y obtención del consentimiento.

### **Para las personas involucradas en el proyecto y los responsables del proyecto**

- 1) ¿Cómo se desarrolló el proyecto y cómo ha evolucionado a lo largo del tiempo?
  - a. ¿Cómo surgió la necesidad o el deseo de un proyecto de turismo comunitario?
  - b. ¿Cómo reaccionó la comunidad a la implementación del proyecto?
  - c. ¿En qué etapa y cómo estuvo involucrada? ¿Qué otros actores estuvieron involucrados?
- 2) Hábleme de su participación en el proyecto.
  - a. ¿Qué estás haciendo, concretamente?
  - b. ¿Con quién estás trabajando?
  - c. ¿Desde tus motivaciones originales hasta la actualidad?
  - d. ¿Cuáles son sus relaciones con otros miembros?
- 3) ¿Puede describir las formas en que la comunidad participa y los procesos de toma de decisiones?
  - a. ¿Cómo se toman las decisiones para las orientaciones principales y su implementación?
  - b. ¿Cuál es el papel de los miembros de la comunidad local en estas decisiones?
- 4) ¿Cree que hay grupos, personas u organizaciones que tienen más influencia que otros?
- 5) ¿Hay algo de lo que no hemos hablado todavía sobre el proyecto y la participación ciudadana?  
¿Algo que le gustaría agregar?

### **Para personas representantes de una institución pública o municipal o una red turística**

- 1) ¿Cómo se desarrolló el proyecto y cómo ha evolucionado a lo largo del tiempo?
  - a. ¿Cómo surgió la necesidad o el deseo de un proyecto de turismo comunitario?
  - b. ¿Cómo reaccionaron el municipio y la comunidad a la implementación del proyecto? ¿En qué etapa y cómo estuvieron involucrados?
  - c. ¿Qué otros actores estuvieron involucrados?
  - d. ¿Cómo define las relaciones entre las diferentes personas involucradas en el proyecto?
- 2) ¿Cree que ciertas políticas o ciertos programas del municipio o del estado influyeron en la implementación del proyecto? ¿Cuál? ¿Cómo? 'O' ¿Qué?
- 3) ¿Cuál fue o cuál es su participación o la de su organización en el proyecto?
  - a. ¿Cuáles han sido las contribuciones de su organización?
- 4) ¿Puede describir las formas en las que participa la comunidad y los procesos de toma de decisiones?
  - a. ¿Cómo se toman las decisiones para las orientaciones principales y su implementación?
  - b. ¿Cuál es el papel de los miembros de la comunidad local en estas decisiones?

- 5) ¿Crees que hay grupos, personas u organizaciones que tienen más influencia que otras?
- 6) ¿Hay algo de lo que no hemos hablado todavía sobre el proyecto y la participación ciudadana?  
¿Algo que le gustaría agregar?

## **ANNEXE C**

### **ARBRE À CODAGE**

#### **Évolution du projet**

Ayant obtenu peu de documentations écrites sur l'évolution des projets, ce code vise à souligner les faits saillants soulignés par les participant. e. s.

#### **Acteurs internes**

Ces codes servent à identifier tous les acteurs de la communauté étant directement impliqués dans la gestion et la prise de décision du projet de tourisme. Cela aidera à analyser qui participe au projet tout en tentant distinguer ceux ou celles faisant partie d'un groupe de la population marginalisée.

- Associé. e. s du projet de tourisme
- Membres de la communauté
- Personnes faisant partie d'un groupe marginalisées (pour toute personne qui représente un groupe marginalisé ex. : femme, jeune, autochtone, etc.)
- Autorité municipale
- Organisation gouvernementale
- Expert
- Bailleurs de fonds
- Représentant du gouvernemental

#### **Acteurs externes**

Ces codes servent à identifier tous les acteurs de la communauté étant directement impliqués dans la gestion et la prise de décision du projet de tourisme. Cela aidera à analyser qui participe au projet.

- Membres de la communauté
- Ancien.ne associé. e. s du projet de tourisme
- Travailleurs ou travailleuses
- Personnes marginalisées de la communauté
- Autorité municipale
- Organisation sans but lucratif ou Organisation internationale
- Organisation gouvernementale
- Expert ou professionnel
- Bailleurs de fonds
- Élu. e. s

#### **Ressources d'action publique**

Ces codes servent à identifier les ressources d'action publique que possèdent les acteurs au début de leur implication dans le projet de tourisme communautaire.

- Juridiques (ex. : personnes impliquées, recours juridiques, etc.)
- Matérielles (ex. : financière, ressources humaines, infrastructure, etc.)
- De savoir (ex. : informations, connaissances, expertises)
- Politique
- Sociales
- Temporelles

### **Mécanismes de sélection des participants**

Ces codes ont pour but d'identifier les mécanismes de sélection pour les nouveaux membres ayant une voix dans les prises de décisions au sein du projet de tourisme communautaire.

- Ouvert à tous — autosélectionné
- Ouvert à tous avec un recrutement ciblé
- Sélectionné aléatoirement
- Sélection de parties prenantes (provenant de la communauté, non rémunérée)
- Sélection de professionnels ou d'experts
- Seulement des élu. e. s ou fonctionnaires

### **Mécanismes de prises de décision**

Ces codes servent à déterminer les mécanismes de prises de décision employés dans les projets de tourisme communautaire à la fois dans la structure du projet et ceux favorisés par les différents acteurs.

- Observateurs
- Expression de préférences
- Développement de préférences Construction des préférences
- Ajout et marchander
- Délibération et négociation
- Expertise technique

### **Niveau d'autorité**

Ces codes ont pour objectif de déterminer le niveau d'influence des mécanismes de participation sur la prise de décisions utilisés au sein des projets de tourisme communautaire.

- Intérêt personnel (ex. : apprentissage)
- Influence verbale (ex. : témoignage)
- Conseil ou consultation
- Gouvernance conjointe
- Autorité directe

### **Empowerment**

Ces codes ciblent à identifier les différentes dimensions d'empowerment acquise par les acteurs.

- Économique
  - Opportunités d'emploi
  - Génération de revenu
  - Redistribution des revenus
- Psychologique
  - Valorisation des valeurs et de la tradition
  - Augmenter la confiance
- Social
  - Augmenter de la cohésion
  - Amélioration des conditions de vie de la communauté
- Politique
  - Opportunités de prendre des décisions
- Culturel

- Partage de l'héritage culture
- Sentiment de respect de leur culture
- Environnemental
  - Présence d'un engagement pour l'environnement
  - Activités de protection et de conservation

**ANNEXE D**  
**CORPUS DES POLITIQUES PUBLIQUES ÉTUDIÉES**

- Fondo Nacional de Fomento al Turismo (FONATUR). (2020). *Programa institucional 2020-2024 del Fondo Nacional de Fomento al turismo*. Gobierno de Mexico. <https://www.gob.mx/fonatur/acciones-y-programas/programa-institucional-2020-2024-del-fondo-nacional-de-fomento-al-turismo-257564>
- Gobierno de Mexico. (2013). *Plan Nacional de desarrollo*. <https://faolex.fao.org/docs/pdf/mex148347.pdf>
- Ley de centros ecoturísticos de autogestión comunitaria para el estado de Chiapas*. Decreto 258, dans le Periódico Oficial del Estado libre y Soberano de Chiapas, No.310, Tomo 3. (2011). <https://www.congresochiapas.gob.mx/new/Info-Parlamentaria/ley%20de%20centros%20ecoturisticos%20de%20autogestion%20comunitaria%20para%20el%20estado%20de%20chiapas.pdf?v=Mw==>
- Ley de turismo para el Estado de Chiapas*, Decreto no 105. [https://normas.cndh.org.mx/Documentos/Chiapas/Ley\\_TE\\_Chis.pdf](https://normas.cndh.org.mx/Documentos/Chiapas/Ley_TE_Chis.pdf)
- Ley de desarrollo rural sustentable*, DOF 07-12-2001. <https://www.diputados.gob.mx/LeyesBiblio/ref/ldr.htm>
- Ley orgánica de la administración pública del Estado de Chiapas*, Decreto No. 215, Periódico oficial No. 0153. [https://www.haciendachiapas.gob.mx/marco-juridico/estatal/informacion/Leyes/ley\\_organica.pdf](https://www.haciendachiapas.gob.mx/marco-juridico/estatal/informacion/Leyes/ley_organica.pdf)
- Ley general de desarrollo social*, DOF 01-04-2024. <https://www.diputados.gob.mx/LeyesBiblio/pdf/LGDS.pdf>
- Ley general de sociedades cooperativas*, DOF 19-01-2018. [https://www.diputados.gob.mx/LeyesBiblio/pdf/143\\_190118.pdf](https://www.diputados.gob.mx/LeyesBiblio/pdf/143_190118.pdf)
- Ley general de turismo*, DOF 01-04-2024. <https://www.diputados.gob.mx/LeyesBiblio/pdf/LGT.pdf>
- Ley para el desarrollo y fomento al turismo en le Estado de Chiapas*, Decreto no. 262, Periódico oficial 2009. <https://docs.mexico.justia.com/estatales/chiapas/ley-para-el-desarrollo-y-fomento-al-turismo-en-el-estado-de-chiapas.pdf>
- Instituto Nacional de los Pueblos Indígenas. (2020). *Apoyo para proyectos del programa para fortalecimiento económico de los pueblos y comunidades indígenas (PROECI)*. Gobierno de Mexico. <http://www.inpi.gob.mx/tramitesgobmx/2020/descargables/proeci/anexo-2-proyecto-simplificado-2020.pdf>
- Reglamento de la Ley de turismo del Estado de Chiapas*, publicación No. 3088-A-2022, Periódico Oficial No. 237. [https://www.datatur.sectur.gob.mx/Documentos%20compartidos/coradm/07\\_RET\\_Chiapas.pdf](https://www.datatur.sectur.gob.mx/Documentos%20compartidos/coradm/07_RET_Chiapas.pdf)
- Reglamento de la Ley general de desarrollo social*, DOF 28-08-2008. [https://www.diputados.gob.mx/LeyesBiblio/regley/Reg\\_LGDS.pdf](https://www.diputados.gob.mx/LeyesBiblio/regley/Reg_LGDS.pdf)
- Reglamento de la Ley general de turismo*, DOF 16-08-2017. [https://www.diputados.gob.mx/LeyesBiblio/regley/Reg\\_LGT\\_160817.pdf](https://www.diputados.gob.mx/LeyesBiblio/regley/Reg_LGT_160817.pdf)
- Reglamento interior del instituto para el Desarrollo del Turismo Aéreo*, publicación No. 747-A-2014, Periódico oficial No. 151-2ª sección.

- Reglamento interior de la Comisión Ejecutiva de Turismo*, DOF 16-12-2021.  
[https://dof.gob.mx/nota\\_detalle.php?codigo=5638498&fecha=16/12/2021#gsc.tab=0](https://dof.gob.mx/nota_detalle.php?codigo=5638498&fecha=16/12/2021#gsc.tab=0)
- Reglamento interior de la Secretaría de Turismo del Estado de Chiapas*, publicación No. 2372-A-2022, Periódico oficial No. 203.  
<https://consejeriajuridica.chiapas.gob.mx/MarcoJuridicoPDF/Reglamentos/REGLAMENTO%20INTERIOR%20DE%20LA%20SECRETAR%C3%8DA%20DE%20TURISMO.pdf>
- Reglamento interior de la Secretaría de Turismo*, DOF 16/12/2021.  
[https://dof.gob.mx/nota\\_detalle.php?codigo=5638498&fecha=16/12/2021#gsc.tab=0](https://dof.gob.mx/nota_detalle.php?codigo=5638498&fecha=16/12/2021#gsc.tab=0)
- Reglamento interno del consejo municipal de turismo del municipio de Tuxtla Gutierrez*, Chiapas, Periódico Oficial de Estado de Chiapas 24 de febrero de 2010.  
<https://bj.scjn.gob.mx/doc/legislacion/4NNV9XMB1tiV43eL-VYk/%22Planeaci%C3%B3n%20municipal%22>
- Reglamento interior de la Secretaría de Turismo del Estado de Chiapas*, publicación No. 218.  
<https://bj.scjn.gob.mx/doc/legislacion/ktMs9nMB1tiV43eLpYPn/%22Temas%22>
- Reglamento interior de la Secretaría de Turismo del Estado de Chiapas*, publicación No. 207 2e sección.  
<https://bj.scjn.gob.mx/doc/legislacion/ktMs9nMB1tiV43eLpYPn/%22Temas%22>
- Reglamento municipal de turismo del municipio de Tapachula, Chiapas*, Publicación No. 136-C-2014, Periódico Oficial No. 115. <https://www.poderjudicialchiapas.gob.mx/archivos/manager/d0b8p.o.-115-25062014.pdf>
- Secretaría de Economía. (2013). *Norma Mexicana NMX-AA-133-ACFI-2013*. Gobierno de Mexico.  
<https://biblioteca.semarnat.gob.mx/janium/Documentos/Ciga/agenda/PPD02/PROY-NMX-AA-133-SCFI-2021.pdf>
- Secretaría de Hacienda del Estado de Chiapas. (2019) *Plan Estatal de desarrollo de Chiapas 2019-2024*.  
<https://www.haciendachiapas.gob.mx/planeacion/Informacion/PED/PED-2019.pdf>
- Secretaría de Turismo del Estado de Chiapas. (2013) *Programa especial de turismo 2013-2018*.
- Secretaría de Turismo. (2018). *Estrategia de integración para la conservación y el uso sustentable de la biodiversidad en el sector turístico (2016-2022)*. Gobierno de Mexico.  
<https://www.gob.mx/sectur/documentos/estrategia-de-biodiversidad-en-el-sector-turismo-2016-2022>
- Secretaría de Turismo. (2020). *Programa sectorial de Turismo 2020-2024*.  
<https://www.gob.mx/sectur/acciones-y-programas/mensaje-del-secretario-programa-sectorial-de-turismo-2020-2024>

**ANNEXE E**  
**PHOTOS DE TOP CHE ET PAK'AL TSIX'A**

**CENTRE ÉCOTOURISTIQUE TOP CHE**



1. Vue aérienne du centre écotouristique Top Che et ses alentours



2. Réception et restaurant du centre



3. Aire de repos et cabines pour les touristes



4. Artisanat local mise à la vente

## CENTRE ÉCOTOURISTIQUE PAK'AL TSIX'A



1. Entrée du centre écotouristique Pak'al Tsix'a menant au restaurant et à l'accueil



2. Vue aérienne du centre écotouristique Pak'al Tsix'a



3. Vue d'une des cabines de Pak'al Tsix'a offert aux touristes



4. Balcon d'une des cabines mises en location pour les touristes

## BIBLIOGRAPHIE

- Albertini, J.-B. (2014). Démocratie représentative et participation(s) citoyenne(s) : réflexions et applications pratiques. *Revue française d'administration publique*, N° 150(2), 529-541.
- Amo Tapachula. (2011). Centre Ecoturistico Pak'al Tsix'a (Mariposario). Amo Tapachula. <https://amotapachula.blogspot.com/2011/09/centro-ecoturistico-pakal-tsix.html>
- Andereck, K. L., Valentine, K. M., Knopf, R. C. et Vogt, C. A. (2005). Residents' perceptions of community tourism impacts. *Annals of Tourism Research*, 32(4), 1056-1076. <https://doi.org/10.1016/j.annals.2005.03.001>
- Aparicio, A. T. (2017). Balneario El Géiser: una experiencia de turismo comunitario en México. *Cuadernos de Geografía: Revista Colombiana de Geografía*, 26(2), 279-293, Identity group. <https://doi.org/10.15446/rcdg.v26n2.59189>
- Aris, K.-A., Fudge, N., Adams, M. et McKeivitt, C. (2018). Citizen Participation as Political Ritual: Towards a Sociological Theorizing of 'Health Citizenship'. *Sociology: the Journal of the British Sociological Association*, 52(4), 744-761. <http://dx.doi.org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/10.1177/0038038516664683>
- Beard, V. A. (2005). Individual Determinants of Participation in Community Development in Indonesia. *Environment and Planning C: Government and Policy*, 23(1), 21-39. <https://doi.org/10.1068/c36m>
- Benseny, G. (2007). El turismo en México. Apreciaciones sobre el turismo en espacio litoral. *Aportes y Transferencias*, 11(2), 13-34.
- Benz, L. N. (1975). Citizen participation reconsidered. *Social Work*, 20(2), 115-119. <https://doi.org/10.1093/sw/20.2.115>
- Bhattacharyya, J. (2004). Theorizing Community Development. *Community Development Society. Journal*, 34(2), 5-34. <https://doi.org/10.1080/15575330409490110>
- Bherer, L. (2011). Les relations ambiguës entre participation et politiques publiques. *Participations*, N° 1(1), 105-133.
- Bourque, D. (2008). Le développement des communautés. Dans *Concertation et partenariat: entre levier et piège du développement des communautés* (p. 43-62). Presses de l'Université du Québec. <http://site.ebrary.com/id/10316116>
- Bourque, D. (2012). Intervention communautaire et développement des communautés. *Reflets: revue d'intervention sociale et communautaire*, 18(1), 40-60. <https://doi-org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/10.7202/1012331ar>
- Bourque, D. et Favreau, L. (2003). Le développement des communautés et la santé publique au Québec. *Service social*, 50(1), 295-308. <https://doi.org/10.7202/011352ar>
- Boxill, I. (2003). Towards an alternative tourism for Belize. *International Journal of Contemporary Hospitality Management*, 15(3), 147-150.

- Brenner, L. et Vargas del Rio, D. (2013). Ecoturismo comunitario y conservación ambiental: la experiencia de La Ventanilla, Oaxaca, México. *Estudios sociales*, 21(41), 32-63.
- Britannica (2024). *Chiapas*. Britannica. <https://www.britannica.com/place/Chiapas>
- Burkett, I. (2001). Traversing the swampy terrain of postmodern communities: Towards theoretical revisionings of community development. *European Journal of Social Work*, 4(3), 233-246.
- Butcher. (2008). The myth of agency through community participation in ecotourism. Dans P. Burns et M. Novelli (dir.), *Tourism Development: Growth, Myths and Inequalities*. CABI.
- Calleros-Rodríguez, H. (2014). Land, conflict, and political process: the case of the Lacandon Community, Chiapas, Mexico (1972–2012). *The Journal of Peasant Studies*, 41(1), 127–155.
- Campbell, D., Pyett, P. et McCarthy, L. (2007). Community development interventions to improve Aboriginal health: Building an evidence base. *Health Sociology Review*, 16(3-4), 304-314. <https://doi.org/10.5172/hesr.2007.16.3-4.304>
- Cañero Morales, P., Orgaz Agüera, F., Moral Cuadra, S. et López-Guzmán Guzmán, T. J. (2018). El turismo comunitario y sus impactos positivos en comunidades rurales. Un análisis de caso en Puerto Plata (República Dominicana). *CIMEXUS*, 13(2), 239-257.
- Carrier, J. G. et Macleod, D. V. L. (2005). *Bursting the Bubble: The Socio-Cultural Context of Ecotourism on JSTOR*, 11(2), 315-334.
- Chanteloup, L. (2012). Le développement touristique de la communauté d'Arviat, Nunavut. *Études/Inuit/Studies*, 36(2), 59-78. <https://doi.org/10.7202/1015978ar>
- Chaouni, N. (2015). Le processus symbolique de l'attractivité touristique d'une ville à travers la notion d'empowerment : un atout du tourisme communautaire. *ESSACHESS – Journal for Communication Studies*, 8(1), 123-133.
- Chen, S. et Raab, C. (2012). Predicting Resident Intentions to Support Community Tourism: Toward an Integration of Two Theories. *Journal of Hospitality Marketing & Management*, 21(3), 270-294. <https://doi.org/10.1080/19368623.2011.584268>
- Chile, L. M. et Simpson, G. (2004). Spirituality and community development: Exploring the link between the individual and the collective. *Community Development Journal*, 39(4), 318-331. <https://doi.org/10.1093/cdj/bsh029>
- Choi, H. C. et Murray, I. (2010). Resident attitudes toward sustainable community tourism. *Journal of Sustainable Tourism*, 18(4), 575-594. <https://doi.org/10.1080/09669580903524852>
- Clavier, C. et O'Neill, M. (2017). The role of policy coalitions in understanding community participation in healthy cities projects. Dans *Healthy Cities projects* (E. De leeuw&J. Simos, p. 359-373). Springer.
- Cohen, J. H. (2001). Textile, tourism and community development. *Annals of Tourism Research*, 28(2), 378-398. [https://doi.org/10.1016/S0160-7383\(00\)00060-8](https://doi.org/10.1016/S0160-7383(00)00060-8)
- Comision Nacional de Areas Naturales Protegidas. (2019). *Turismo*. Gobierno de Mexico. <https://www.gob.mx/conanp/documentos/turismo-191715?state=published>

- Comisión Nacional de Áreas Naturales Protegidas. (2023). *Programas de subsidio*. Gobierno de México. <https://www.gob.mx/conanp/acciones-y-programas/programas-de-subsidio>.
- Conway, D. et Timms, B. F. (2010). Re-branding alternative tourism in the Caribbean: The case for « slow tourism ». *Tourism and Hospitality Research, suppl. Including a Special Section: "Beyond the Boundary: Creating,* 10(4), 329-344. <http://dx.doi.org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/10.1057/thr.2010.12>
- Côté, G. et Gagnon, C. (2005). Gouvernance environnementale et participation citoyenne : pratique ou utopie ? Le cas de l'implantation du mégaprojet industriel Alcan (Alma). *Nouvelles pratiques sociales*, 18(1), 57-72. <https://doi-org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/10.7202/012196ar>
- Craig, G. (1987). L'action communautaire et l'État. *International Review of Community Development / Revue internationale d'action communautaire*, (17), 161-172. <https://doi-org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/10.7202/1034378ar>
- Cravatte, C. et Chabloz, N. (2008). Enchantment and solidarity: Which dream does 'fair tourism' sell? *Tourist Studies*, 8(2), 231-247. <https://doi.org/10.1177/1468797608099250>
- D. Cameron, J. (2015). Auto-gouvernance autochtone dans les Andes : les contradictions des insitutions politiques hybrides. Dans N. Thede, *Hybridité politique et résistances dans les pays du Sud: trajectoires inattendues de la démocratie locale*. Éditions Karthala.
- Delisle, M.-A. et Jolin, L. (2007). Des mots pour le dire. Dans *Un autre tourisme est-il possible? éthique, acteurs, concepts, contraintes, bonne pratique, ressources* (p. 37-74). Presses de l'Université du Québec.
- Dewailly, J.-M. (1999). Sustainable tourist space: From reality to virtual reality? *Tourism Geographies*, 1(1), 41-55. <https://doi.org/10.1080/14616689908721293>
- Dominelli, L. (2005). Community development across borders: Avoiding dangerous practices in a globalizing world. *International Social Work*, 48(6), 702-713. <https://doi.org/10.1177/0020872805056988>
- Doré, G. (1985). L'organisation communautaire : définition et paradigme. *Service social*, 34(2-3), 210-230. <https://doi-org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/10.7202/706269ar>
- Doré, G. (1991). L'organisation communautaire et l'exclusion politique des classes populaires. *Service social*, 40(3), 82-103. <https://doi-org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/10.7202/706546ar>
- Dorsner, C. (2004). Social Exclusion and Participation in Community Development Projects: Evidence from Senegal. *Social Policy & Administration*, 38(4), 366-382. <https://doi.org/10.1111/j.1467-9515.2004.00396.x>
- Dumont, R. (1959). Le mouvement du « développement communautaire » en Inde. *Économie rurale*, 41(1), 31-35. <https://doi.org/10.3406/ecoru.1959.1673>
- Dumoulin Kervran, D. et Velut, S. (2011). Évaluer les modalités émergentes d'un tourisme durable en Amérique Latine. Dans G. Froger, *Tourisme durable dans les Suds?* (p. 223-238). Peter Lang.
- Editorial. (2014). *Importancia del Turismo en México*. Significado.com. <https://significado.com/im-turismo-en-mexico/>

- El Colegio de la Frontera Sur, México, Ochoa Fonseca, F. A., Bello Baltazar, E., El Colegio de la Frontera Sur, México, Estrada Lugo, E., El Colegio de la Frontera Sur, México, Zamora Lomelí, C., El Colegio de la Frontera Sur, México, Suárez Gutiérrez, G. M. et El Colegio de la Frontera Sur, México. (2021a). Cambios en el sistema de residencia, los grupos domésticos y la familia en Lacanjá Chansayab desde la teoría de control cultural. *Estudios de Cultura Maya*, 57, 245-274. <https://doi.org/10.19130/iifl.ecm.57.2021.18659>
- El Colegio de la Frontera Sur, México, Ochoa Fonseca, F. A., Bello Baltazar, E., El Colegio de la Frontera Sur, México, Estrada Lugo, E., El Colegio de la Frontera Sur, México, Zamora Lomelí, C., El Colegio de la Frontera Sur, México, Suárez Gutiérrez, G. M. et El Colegio de la Frontera Sur, México. (2021b). Cambios en el sistema de residencia, los grupos domésticos y la familia en Lacanjá Chansayab desde la teoría de control cultural. *Estudios de Cultura Maya*, 57, 245-274. <https://doi.org/10.19130/iifl.ecm.57.2021.18659>
- Ellis, S. et Sheridan, L. (2015). The role of resident perceptions in achieving effective community-based tourism for least developed countries. *Anatolia: An International Journal of Tourism & Hospitality Research*, 26(2), 244-257. <https://doi.org/10.1080/13032917.2014.939202>
- Espinoza Lizama, C. (2010). La Territorialización De La Participación Ciudadana En El Marco De La Elaboración De Planes De Desarrollo Comunales. *The territorialisation of citizen participation in the framework of the elaboration of communal development plans.*, 21(25), 137-152.
- Favreau, L. (1991). Le développement local de type communautaire. Dans L. Favreau et L. Doucet, *Théorie et pratiques en organisation communautaire* (Les Presses de l'Université du Québec, p. 73-94). <https://www-deslibris-ca.proxy.bibliotheques.uqam.ca/ID/422811>
- Favreau, L., Fréchette, L., Lachapelle, R. et Zapata, A. (1992). Une expérience réussie d'organisation communautaire : Villa el Salvador, Pérou. *Nouvelles pratiques sociales*, 5(2), 185-198. <https://doi-org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/10.7202/301185ar>
- Fond monétaire international. (2024, octobre). *Perspectives de l'économie mondiale*. <https://www.imf.org/fr/Publications/WEO>
- Foster-Fishman, P. G., Collins, C. et Pierce, S. J. (2013). An Investigation of the Dynamic Processes Promoting Citizen Participation. *American Journal of Community Psychology*, 51(3), 492-509. <https://doi.org/10.1007/s10464-012-9566-y>
- Frisch, M. et Servon, L. J. (2006). CDCs and the Changing Context for Urban Community Development: A Review of the Field and the Environment. *Community Development*, 37(4), 88-108.
- Froger, G. (2012). Le tourisme durable dans les Suds : solution ou mirage ? *Mondes en développement*, n°157(1), 29-46.
- Fung, A. (2003). Survey Article: Recipes for Public Spheres: Eight Institutional Design Choices and Their Consequences: SURVEY ARTICLE: RECIPES FOR PUBLIC SPHERES. *Journal of Political Philosophy*, 11(3), 338-367. <https://doi.org/10.1111/1467-9760.00181>
- Fung, A. (2006). Varieties of Participation in Complex Governance. *Public Administration Review*, 66(s1), 66-75. <https://doi.org/10.1111/j.1540-6210.2006.00667.x>

- García Martínez, A. K., Serrano Barquín, R. D. C., Osorio García, M. et López Carré, E. (2015). Percepción de la comunidad en torno al turismo como factor de desarrollo local. Caso San Pedro Tultepec, México. *Turismo y Sociedad*, 16, 43-65. <https://doi.org/10.18601/01207555.n16.04>
- García, A. K. (2022). *El turismo creció tres veces más que la economía total en 2021; aportó 7 de cada 100 pesos al PIB*. El economista. <https://www.economista.com.mx/empresas/El-turismo-crecio-tres-veces-mas-que-la-economia-total-en-2021-aporto-7-de-cada-100-pesos-al-PIB-20221215-0046.html>
- Gascón, J. (2013). The limitations of community-based tourism as an instrument of development cooperation: the value of the Social Vocation of the Territory concept. *Journal of Sustainable Tourism*, 21(5), 716-731. <https://doi.org/10.1080/09669582.2012.721786>
- Gaudreau, L. (2011). Participer, mais à quoi ? Les limites du partenariat local en matière de développement urbain. *Nouvelles pratiques sociales*, 23(2), 83-96. <https://doi.org/10.7202/1006130ar>
- Geoghegan, M. et Powell, F. (2006). Community Development, Partnership Governance and Dilemmas of Professionalization: Profiling and Assessing the Case of Ireland. *The British Journal of Social Work*, 36(5), 845-861.
- Girard, A. et Schéou, B. (2012). Le tourisme solidaire communautaire à l'épreuve des illusions culturaliste et participative. L'exemple d'une expérience au Bénin. *Mondes en développement*, n°157(1), 67-80. <https://doi.org/10.3917/med.157.0067>
- Godrie, B., Ouellet, G., Bastien, R., Bissonnette, S., Gagné, J., Gaudet, L., Gonin, A., Laurin, I., McAll, C., McClure, G., Régimbal, F., René, J.-F. et Tremblay, M. (2018). Participation citoyenne et recherches participatives dans le champ des inégalités sociales. *Nouvelles pratiques sociales*, 30(1). <https://doi-org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/10.7202/1051406ar>
- Gomez, B. et Gasca, C. (2020). Entomoturismo : Los insectos como atractivo turístico. Dans A. Camacho-Cruz, U. Y. Argüello Pérez, J. de J. Ochoa Morales, J. L. Sulvarán López et Universidad Intercultural de Chiapas (dir.), *Turismo, patrimonio y procesos socio ambientales en Chiapas* (1a edición). Universidad Intercultural de Chiapas.
- Guliyev, S. M. et Nuriyeva, K. M. (2017). Adventure Tourism Marketing: A Research on the Tourists' Behaviours Regarding to Adventure Tourism in Azerbaijan. *International Journal of Business and Management Studies*, 9(1), 64-79.
- Inclán, M. (2018). Introduction. Dans M. Inclán, *The Zapatista Movement and Mexico's Democratic Transition* (1<sup>re</sup> éd., p. 1-21). Oxford University Press New York. <https://doi.org/10.1093/oso/9780190869465.003.0001>
- Instituto Nacional Indigenista. (2012). *Comisión Nacional para el Desarrollo de los pueblos indígenas 1948-2012*. <https://www.inpi.gob.mx/dmdocuments/ini-cdi-1948-2012.pdf>
- Instituto Nacional de los pueblos indígenas. (2021, juin). Instituto Nacional de los Pueblos Indígenas. Gobierno de México. <https://www.gob.mx/inpi/acciones-y-programas/programa-para-el-bienestar-integral-de-los-pueblos-indigenas-probipi>
- Instituto Nacional de los pueblos indígenas. (2022). Programa para el bienestar integral de los pueblos indígenas (PROBIPI). Gobierno de México. <https://www.inpi.gob.mx/focalizada/2022/probipi/derechos/index.html>

- Häikiö, L., liisa. haikio@uta. fi. (2012). From Innovation to Convention: Legitimate Citizen Participation in Local Governance. *Local Government Studies*, 38(4), 415-435. <https://doi.org/10.1080/03003930.2012.698241>
- Han, G., Wu, P., Huang, Y. et Yang, Z. (2014). Tourism development and the disempowerment of host residents: types and formative mechanisms. *Tourism Geographies*, 16(5), 717-740. <https://doi.org/10.1080/14616688.2014.957718>
- Hassenteufel, P. (2008). *Sociologie politique: l'action publique*. A. Colin.
- Hébert, A. (2012). Les parcs nationaux du Nunavik et du territoire d'Eeyou Istchee-Baie-James : un nouveau modèle de gouvernance des « parcs habités ». *Téoros : revue de recherche en tourisme*, 31(1), 9-18. <https://doi-org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/10.7202/1020705ar>
- Hillali, M. (2003). Du tourisme moteur du développement au tourisme durable. Dans *Le tourisme international vu du Sud* (p. 65-122). Presses de l'Université du Québec.
- Horoehowski, K. et Moisey, R. N. (1999). The Role of Environmental Ngos in Sustainable Tourism Development: A Case Study in Northern Honduras. *Tourism Recreation Research*, 24(2), 19-30. <https://doi.org/10.1080/02508281.1999.11014872>
- Hudon, R., Poirier, C. et Yates, S. (2008). Participation politique, expressions de la citoyenneté et formes organisées d'engagement : la contribution des coalitions à un renouvellement des conceptions et des pratiques. *Politique et Sociétés*, 27(3), 165-185. <https://doi-org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/10.7202/029851ar>
- Hudson, K. (2004). Behind the Rhetoric of Community Development: How is it perceived and practiced? *Australian Journal of Social Issues*, 39(3), 249-265. <https://doi.org/10.1002/j.1839-4655.2004.tb01175.x>
- Hustedde, R. J. et Ganowicz, J. (2002). The Basics: what's Essential about Theory for Community Development Practice? *Journal of the Community Development Society*, 33(1), 1-19. <https://doi.org/10.1080/15575330209490139>
- Isaac Márquez, R., Ayala Arcipreste, M. E., Sandoval Valladares, J. L., Burgos Salazar, F. C., Arteaga Aguilar, M. A., Isaac Márquez, A. P., Sánchez González, M. C. et Manzanero Acevedo, L. A. (2016). Ecoturismo y desarrollo comunitario: el caso de "Valentín Natural" en el sureste de México. *Turismo y Sociedad*, 18, 117-135. <https://doi.org/10.18601/01207555.n18.07>
- Jean, B. et Wa, A. É. M. (2004). Le capital social et le renforcement des « capacités de développement » des communautés rurales : les enseignements d'une étude canadienne. *Revue d'Economie Regionale Urbaine, décembre(5)*, 673-694.
- Jimu, I. M. (2008). Community Development: A Cross-Examination of Theory and Practice Using Experiences in Rural Malawi. *Africa Development / Afrique et Développement*, 33(2), 23-35.
- Kenny, S. (2011). Towards unsettling community development. *Community Development Journal*, 46(suppl\_1), i7-i19. <https://doi.org/10.1093/cdj/bsq050>
- Kotval, Z. (2006). The link between community development practice and theory: intuitive or irrelevant? A case study of New Britain, Connecticut. *Community Development Journal*, 41(1), 75-88. <https://doi.org/10.1093/cdj/bsi043>

- Kousis, M. (2000). Tourism and the environment. *Annals of Tourism Research*, 27(2), 468-489. [https://doi.org/10.1016/S0160-7383\(99\)00083-3](https://doi.org/10.1016/S0160-7383(99)00083-3)
- Lai, I. K. W. et Hitchcock, M. (2017). Local reactions to mass tourism and community tourism development in Macau. *Journal of Sustainable Tourism*, 25(4), 451-470. <https://doi.org/10.1080/09669582.2016.1221413>
- Leavitt, J. (2003). Where's the Gender in Community Development? *Signs*, 29(1), 207-231. <https://doi.org/10.1086/375677>
- Leca, J. (2019). État. Dans Boussaguet, L., Jacquot, S. et Ravinet, P. (dir.), *Dictionnaire des politiques publiques 5e édition entièrement revue et corrigée*. (5e éd., p. 226 -239). Presses de Sciences Po. <https://doi-org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/10.3917/scpo.bouss.2019.01.0226>.
- Lee, Y. et Schachter, H. L. (2019). Exploring the Relationship between Trust in Government and Citizen Participation. *International Journal of Public Administration*, 42(5), 405-416. <https://doi.org/10.1080/01900692.2018.1465956>
- Lemelin, A. et Morin, R. (1991). L'approche locale et communautaire au développement économique des zones défavorisées : le cas de Montréal. *Cahiers de géographie du Québec*, 35(95), 285-306. <https://doi-org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/10.7202/022179ar>
- Leray, C. et Bourgeois I. (2016). L'analyse de contenu. Dans Gauthier, Benoît et Bourgeois (ed.), *Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données*, Québec, Presses de l'Université du Québec: 426-453.
- Ley agraria*, DOF 01-04-2024. <https://mexico.justia.com/federales/leyes/ley-agraria/titulo-tercero/capitulo-i/seccion-tercera/#:~:text=El%20comisariado%20ejidal%20es%20el,propietarios%20y%20sus%20respectivos%20suplentes>.
- Ley de turismo para el Estado de Chiapas*, Decreto no 105. [https://normas.cndh.org.mx/Documentos/Chiapas/Ley\\_TE\\_Chis.pdf](https://normas.cndh.org.mx/Documentos/Chiapas/Ley_TE_Chis.pdf)
- Ley de centros ecoturísticos de autogestión comunitaria para el estado de Chiapas*. Decreto 258, dans le Periódico Oficial del Estado libre y Soberano de Chiapas, No. 310, Tomo 3. (2011). <https://www.congresochiapas.gob.mx/new/Info-Parlamentaria/ley%20de%20centros%20ecoturisticos%20de%20autogestion%20comunitaria%20para%20el%20estado%20de%20chiapas.pdf?v=Mw==>
- Ley general de desarrollo social*, DOF 01-04-2024. <https://www.diputados.gob.mx/LeyesBiblio/pdf/LGDS.pdf>
- Ley general de sociedades cooperativas*, DOF 19-01-2018. [https://www.diputados.gob.mx/LeyesBiblio/pdf/143\\_190118.pdf](https://www.diputados.gob.mx/LeyesBiblio/pdf/143_190118.pdf)
- Ley para el desarrollo y fomento al turismo en el Estado de Chiapas*, Decreto no. 262, Periódico oficial 2009. <https://docs.mexico.justia.com/estatales/chiapas/ley-para-el-desarrollo-y-fomento-al-turismo-en-el-estado-de-chiapas.pdf>
- Mace, Gordon et Pétry, F. (2017). « Choisir un instrument de collecte de l'information », Guide d'élaboration d'un projet de recherche en sciences sociales, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval : 81-96.
- Martin, C. et Hassenteufel, P. (2000). Comparer les politiques publiques au prisme de la représentation des intérêts. Le cas des associations familiales en Europe. *Revue internationale de politique comparée*, 7.

- Mendes, P. (2009). Teaching community development to social work students: a critical reflection. *Community Development Journal*, 44(2), 248-262. <https://doi.org/10.1093/cdj/bsn001>
- Meneses C., A., Demanet, A., Baeza, C. et Castillo, J. (2014). El movimiento zapatista: impacto político de un discurso en construcción. *Revista Enfoques: Ciencia Política y Administración Pública*, 10(16), 151-174. <https://doi.org/10.60728/PAX4FS35>
- Mercado Vargas, V. et Palmerin Cerna, M. (2012). *El turismo y sus impactos en la economía de Mexico y del estado de Michoacan*. TuryDes. [TuryDes. https://www.eumed.net/rev/turydes/12/mvpc.html](https://www.eumed.net/rev/turydes/12/mvpc.html)
- Michels, A. (2011). Les innovations dans la gouvernance démocratique – En quoi la participation citoyenne contribue-t-elle à l'amélioration de la démocratie? *Revue internationale des sciences administratives*, 77(2), 275-296.
- Michener, V. J. (1998). The participatory approach: Contradiction and co-option in Burkina Faso. *World Development*, 26(12), 2105-2118. [https://doi.org/10.1016/S0305-750X\(98\)00112-0](https://doi.org/10.1016/S0305-750X(98)00112-0)
- Mohammadi, S. H., Norazizan, S. et Nikkhah, H. A. (2018). Conflicting perceptions on participation between citizens and members of local government. *Quality and Quantity*, 52(4), 1761-1778. <http://dx.doi.org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/10.1007/s11135-017-0565-9>
- Mtapuri, O. et Giampiccoli, A. (2016). Towards a comprehensive model of community-based tourism development. *South African Geographical Journal*, 98(1), 154-168. <https://doi.org/10.1080/03736245.2014.977813>
- Mtapuri, O. et Giampiccoli, A. (2019). Tourism, community-based tourism and ecotourism: a definitional problematic. *South African Geographical Journal*, 101(1), 22-35. <https://doi.org/10.1080/03736245.2018.1522598>
- Nunkoo, R. et Gursoy, D. (2017). Political trust and residents' support for alternative and mass tourism: an improved structural model. *Tourism Geographies*, 19(3), 318-339. <https://doi.org/10.1080/14616688.2016.1196239>
- Nuttavuthisit, K., Jindahra, P. et Prasarnphanich, P. (2015). Participatory community development: evidence from Thailand. *Community Development Journal*, 50(1), 55-70. <https://doi.org/10.1093/cdj/bsu002>
- Pabion Mouriès, J. (2012). Tourisme et « lutte contre la pauvreté » au Kirghizstan post-soviétique (Asie centrale) : Vers un éclairage anthropologique. *Téoros*, 31(2), 84-94.
- Pablo, Z., Ona, S., Roxas, R. E., Cheng, C., Borra, A. et Oco, N. (2013). *The Democracy Cube as a Framework for Guiding Participatory Planning for Community-based IT Initiatives*, 17.
- Parent, A.-A., Roy, M., Lavoie, C., Gauthier, A., O'Neill, M. et Simard, P. (2013). Organismes communautaires et développement des communautés : une pratique d'intervention sociale territoriale qui mérite réflexion. *Nouvelles pratiques sociales*, 26(1), 118-132. <https://doi-org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/10.7202/1024983ar>
- Pigg, K. E. (2002). Three Faces of Empowerment: Expanding the Theory of Empowerment in Community Development. *Journal of the Community Development Society*, 33(1), 107-123. <https://doi.org/10.1080/15575330209490145>

- Popple, K. (2006). Community Development in the 21st Century: A Case of Conditional Development. *The British Journal of Social Work*, 36(2), 333-340. <https://doi.org/10.1093/bjsw/bch329>
- Purcell, R. (2012). Community development and everyday life. *Community Development Journal*, 47(2), 266-281. <https://doi.org/10.1093/cdj/bsq058>
- Qingwen Xu et Chow, J. C. (2006). Urban community in China: service, participation and development. *International Journal of Social Welfare*, 15(3), 199-208. <https://doi.org/10.1111/j.1468-2397.2006.00419.x>
- Rakhmatova, Z. M. (2015). Tourisme et autonomisation des communautés locales : Le cas de la région du Pamir tadjik. *Téoros*, 34(1-2), 1-21.
- Reglamento de la Ley de turismo del Estado de Chiapas*, publicación No. 3088-A-2022, Periódico Oficial No. 237. [https://www.datatur.sectur.gob.mx/Documentos%20compartidos/coradm/07\\_RET\\_Chiapas.pdf](https://www.datatur.sectur.gob.mx/Documentos%20compartidos/coradm/07_RET_Chiapas.pdf)
- Reglamento de la Ley general de desarrollo social*, DOF 28-08-2008. [https://www.diputados.gob.mx/LeyesBiblio/regley/Reg\\_LGDS.pdf](https://www.diputados.gob.mx/LeyesBiblio/regley/Reg_LGDS.pdf)
- Richards, G. et Hall, D. R. (2000). The community : a sustainable concept in tourism development? Dans *Tourism and Sustainable Community Development (Routledge advances in tourism ; 7)*. (p. 1-13). Taylor & Francis Group / Books.
- Robson, S. et Spence, J. (2011). The erosion of feminist self and identity in community development theory and practice. *Community Development Journal*, 46(3), 288-301. <https://doi.org/10.1093/cdj/bsr037>
- Rondinella, T., Segre, E. et Zola, D. (2017). Participative Processes for Measuring Progress: Deliberation, Consultation and the Role of Civil Society. *Social Indicators Research*, 130(3), 959-982. <https://doi.org/10.1007/s11205-015-1207-z>
- Royo, S., Yetano, A. et Acerete, B. (2011). Citizen Participation in German and Spanish Local Governments: A Comparative Study: *International Journal of Public Administration: Vol 34, No 3. A comparative study, International Journal of Public Administration*, 34(3), 139-150.
- Salaméro, S. (2017). Le tourisme coopératif au Québec : un enjeu de développement des territoires. Dans *8ièmes Journées Scientifiques du Tourisme Durable - Commercialisation des produits touristiques et la protection des écosystèmes: Enjeux et défis?* AIMTD - Association International de Management du Tourisme Durable. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01699129>
- Salazar, N. B. (2012). Community-based cultural tourism: issues, threats and opportunities. *Journal of Sustainable Tourism*, 20(1), 9-22. <https://doi.org/10.1080/09669582.2011.596279>
- Scheyvens, R. (1999). Ecotourism and the empowerment of local communities. *Tourism Management*, 20(2), 245-249. [https://doi.org/10.1016/S0261-5177\(98\)00069-7](https://doi.org/10.1016/S0261-5177(98)00069-7)
- Scheyvens, R. (2011). *Tourism and poverty*. Routledge.
- Scheyvens, R. et Van Der Watt, H. (2021). Tourism, Empowerment and Sustainable Development: A New Framework for Analysis. *Sustainability*, 13(22), 12606. <https://doi.org/10.3390/su132212606>
- Secretaria de Hacienda del Estado de Chiapas. (2019) *Plan Estatal de desarrollo de Chiapas 2019-2024*. <https://www.haciendachiapas.gob.mx/planeacion/Informacion/PED/PED-2019.pdf>

- Secretaria de Medio Ambiente y Recursos Naturales. (2018). Lacandona, la gran selva maya. Gobierno de Mexico. <https://www.gob.mx/semarnat/articulos/lacandona-la-gran-selva-maya>
- Secretaria de Turismo. (2016). Programas Pueblos Mágicos. Gobierno de Mexico. <https://www.gob.mx/sectur/acciones-y-programas/programa-pueblos-magicos>
- Secretaria de Turismo. (2020). *Programa sectorial de Turismo 2020-2024*. <https://www.gob.mx/sectur/acciones-y-programas/mensaje-del-secretario-programa-sectorial-de-turismo-2020-2024>
- Secretaria de Turismo. (2022). *Resultados 2020 barometro de turismo mundial (OMT) marzo 2022*, *Gasto medio per capita 2020 y salidas de los "us citizen travel to international regions 2021"*. Secretaria de Turismo. [https://www.datatur.sectur.gob.mx/Documentos%20compartidos/OMT\\_clasificacion\\_2021\\_llegadas\\_y\\_divisas\\_mercado\\_USA.PDF](https://www.datatur.sectur.gob.mx/Documentos%20compartidos/OMT_clasificacion_2021_llegadas_y_divisas_mercado_USA.PDF)
- Secretaria de Turismo. (2023). Reporte estadístico de indicadores del sector turístico del edo. de Chiapas. Gobierno de Chiapas. Secretariat de Turismo. [https://turismochiapas.gob.mx/storage/paginas/cuaderno-estadistico/secciones/informacion-estadistica-2023/1719977386\\_enero-2023.pdf](https://turismochiapas.gob.mx/storage/paginas/cuaderno-estadistico/secciones/informacion-estadistica-2023/1719977386_enero-2023.pdf)
- Shaw, M. (2011). Stuck in the middle? Community development, community engagement and the dangerous business of learning for democracy. *Community Development Journal*, 46(suppl\_2), ii128-ii146. <https://doi.org/10.1093/cdj/bsr009>
- Shi, M. (2019). Case Test of Citizen Participation in Complex Governance—Based on the Democracy Cube. *Open Journal of Social Sciences*, 07(10), 255-260. <https://doi.org/10.4236/jss.2019.710020>
- Shragge, E. (2007). La pratique communautaire et la lutte pour la transformation sociale. *Nouvelles pratiques sociales*, 19(2), 184-192. <https://doi.org/10.7202/016059ar>
- Solis. C. (2018, 27 noviembre). Regresan mariposas alas de agua a su santuario. *Diario del sur*. <https://www.diariodelsur.com.mx/local/regresan-mariposas-alas-de-agua-a-su-santuario-2722174.html>
- Solunion. (2022). *Sector turístico en Mexico en 2022: el motor que puede salva la economía*. Solunion somos impulso. Solunion. <https://www.solunion.mx/blog/sector-turistico-en-mexico-en-2022-el-motor-que-puede-salvar-la-economia/>
- Southgate, C. R. J. (2006). Ecotourism in Kenya: The Vulnerability of Communities. *Journal of Ecotourism*, 5(1-2), 80-96. <https://doi.org/10.1080/14724040608668448>
- Stem, C. J., Lassoie, J. P., LEE, D. R., Deshler, D. D. et Schelhas, J. W. (2003). Community Participation in Ecotourism Benefits: The Link to Conservation Practices and Perspectives. *Society & Natural Resources*, 16(5), 387-413. <https://doi.org/10.1080/08941920309177>
- Stewart, K. (2007). Write the Rules and Win: Understanding Citizen Participation Game Dynamics. *Public Administration Review*, 67(6), 1067-1076. <http://dx.doi.org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/10.1111/j.1540-6210.2007.00798.x>
- St-Germain, L., Grenier, J., Bourque, M. et Pelland, D. (2017). Enjeux d'autonomie de l'action communautaire autonome (ACA) à partir de l'analyse des discours de rapports d'activités et des

- acteurs. *Nouvelles pratiques sociales*, 29(1-2), 102-120. <https://doi-org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/10.7202/1043395ar>
- Stone, M. T. et Nyaupane, G. P. (2018). Protected areas, wildlife-based community tourism and community livelihoods dynamics: spiraling up and down of community capitals. *Journal of Sustainable Tourism*, 26(2), 307-324. <https://doi.org/10.1080/09669582.2017.1349774>
- Thibault, R. E. (2007). Between Survival and Revolution: Another Community Development System is Possible. *Antipode*, 39(5), 874-895. <https://doi.org/10.1111/j.1467-8330.2007.00556.x>
- Thyne, M. et Lawson, R. (2001). Research Note: Addressing Tourism Public Policy Issues through Attitude Segmentation of Host Communities. *Current Issues in Tourism*, 4(2-4), 392-400. <https://doi.org/10.1080/13683500108667895>
- Top Che. (2024). *Nosotros*. Top Che. <http://topche.mx/#section-about>
- Tosun, C. (1999). Towards a Typology of Community Participation in the Tourism Development Process. *Anatolia*, 10(2), 113-134. <https://doi.org/10.1080/13032917.1999.9686975>
- Trudeau Poskas, D. A. et Messer, C. C. (2015). Investigating Leadership Applications in Tourism: A Case Study of Leadership in Community Tourism. *Journal of Teaching in Travel & Tourism*, 15(2), 186-198. <https://doi.org/10.1080/15313220.2015.1026475>
- Tsaur, S.-H., Lin, Y.-C. et Lin, J.-H. (2006). Evaluating ecotourism sustainability from the integrated perspective of resource, community and tourism. *Tourism Management*, 27(4), 640-653. <https://doi.org/10.1016/j.tourman.2005.02.006>
- Tucker, H. et Boonabaana, B. (2012). A critical analysis of tourism, gender and poverty reduction. *Journal of Sustainable Tourism*, 20(3), 437-455. <https://doi.org/10.1080/09669582.2011.622769>
- White, D. (2012). L'institutionnalisation de la résistance : la politique québécoise de reconnaissance et de soutien de l'action communautaire. *Cahiers de recherche sociologique*, (53), 89-120. <https://doi-org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/10.7202/1023193ar>
- World Tourism Organization (UNWTO) (dir.). (2006). *Poverty Alleviation Through Tourism - A Compilation of Good Practices (English version)*. World Tourism Organization (UNWTO). <https://doi.org/10.18111/9789284409204>
- World Tourism Organization (UNWTO) (dir.). (2019). *Faits saillants du tourisme, édition 2019*. World Tourism Organization (UNWTO). <https://doi.org/10.18111/9789284421251>
- World Tourism Organization (UNWTO) et Organization of American States (OAS). (2018). *Tourism and the Sustainable Development Goals – Good Practices in the Americas*. World Tourism Organization (UNWTO). <https://doi.org/10.18111/9789284419685>
- World Tourism Organization (UNWTO) et United Nations Environment Programme (UNEP) (dir.). (2019). *Baseline Report on the Integration of Sustainable Consumption and Production Patterns into Tourism Policies*. World Tourism Organization (UNWTO). <https://doi.org/10.18111/9789284420605>
- World Tourism organization (UNWTO). (2024). *Au cours du premier trimestre 2024, le tourisme international a atteint 97 % de son niveau pré-pandémie*. ONU Tourisme

<https://www.unwto.org/fr/news/au-cours-du-premier-trimestre-2024-le-tourisme-international-a-atteint-97-de-son-niveau-pre-pandemie#:~:text=Le%20Moyen%2DOrient%20a%20connu,qu%20au%20premier%20trimestre%202023>

- Wray, M. (2009). Policy communities, networks and issue cycles in tourism destination systems. *Journal of Sustainable Tourism*, 17(6), 673-690. <https://doi.org/10.1080/09669580903071979>
- Wu, M.-Y. et Pearce, P. L. (2014). Asset-based community development as applied to tourism in Tibet. *Tourism Geographies*, 16(3), 438-456. <https://doi.org/10.1080/14616688.2013.824502>
- Xue, L. et Kerstetter, D. (2018). Discourse and Power Relations in Community Tourism. *Journal of Travel Research*, 57(6), 757-768. <https://doi.org/10.1177/0047287517714908>
- Yen, N. T. K. et Van Luong, P. (2008). Participatory village and commune development planning (VDP/CDP) and its contribution to local community development in Vietnam. *Community Development Journal*, 43(3), 329-340. <https://doi.org/10.1093/cdj/bsn018>
- Yetano, A., Royo, S. et Acerete, B. (2010). What is Driving the Increasing Presence of Citizen Participation Initiatives?: *Environment and Planning C: Government and Policy*, 28, 783-802, Sage UK: London, England. <https://doi.org/10.1068/c09110>